

INFORMATION TO USERS

This manuscript has been reproduced from the microfilm master. UMI films the text directly from the original or copy submitted. Thus, some thesis and dissertation copies are in typewriter face, while others may be from any type of computer printer.

The quality of this reproduction is dependent upon the quality of the copy submitted. Broken or indistinct print, colored or poor quality illustrations and photographs, print bleedthrough, substandard margins, and improper alignment can adversely affect reproduction.

In the unlikely event that the author did not send UMI a complete manuscript and there are missing pages, these will be noted. Also, if unauthorized copyright material had to be removed, a note will indicate the deletion.

Oversize materials (e.g., maps, drawings, charts) are reproduced by sectioning the original, beginning at the upper left-hand corner and continuing from left to right in equal sections with small overlaps. Each original is also photographed in one exposure and is included in reduced form at the back of the book.

Photographs included in the original manuscript have been reproduced xerographically in this copy. Higher quality 6" x 9" black and white photographic prints are available for any photographs or illustrations appearing in this copy for an additional charge. Contact UMI directly to order.

UMI

**A Bell & Howell Information Company
300 North Zeeb Road, Ann Arbor MI 48106-1346 USA
313/761-4700 800/521-0600**



Université d'Ottawa • University of Ottawa

LA QUESTION DE LA LOGIQUE TRANSCENDANTALE DANS LA PHILOSOPHIE DE EDMUND HUSSERL.

Mémoire de Maitrise

réalisé sous la direction de M. le Professeur Peter McCormick

par

Jimmy Plourde

Ottawa, Juillet 1997.

Jimmy Plourde© 461 rue Commerciale Notre-Dame-du-Lac, G0L 1X0.



**National Library
of Canada**

**Acquisitions and
Bibliographic Services**

**395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada**

**Bibliothèque nationale
du Canada**

**Acquisitions et
services bibliographiques**

**395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada**

Your file / Votre référence

Our file / Notre référence

The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of this thesis in microform, paper or electronic formats.

The author retains ownership of the copyright in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de cette thèse sous la forme de microfiche/film, de reproduction sur papier ou sur format électronique.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

0-612-26358-4

Canada

RÉSUMÉ

En 1900-1901, Husserl faisait paraître la première version des *Recherches Logiques*, oeuvre dans laquelle il développait une idée de la logique comme logique pure. Cette logique pure se caractérisait alors par le fait qu'elle était purement formelle, objective et auto-fondée. Puis, dans les années qui suivirent la parution des *Recherches Logiques*, la philosophie de Husserl connut une évolution qui allait conduire à l'élaboration de la phénoménologie transcendantale. La phénoménologie transcendantale avait ceci de particulier qu'elle se voulait être la science rigoureuse dans laquelle toutes les sciences trouvent leur fondement ultime. Dès lors se posait à Husserl le problème de la nature du rapport subsistant entre logique pure et phénoménologie transcendantale. Bref, Husserl allait devoir déterminer si la logique pure devait, elle aussi, trouver son fondement ultime dans la phénoménologie transcendantale ou si elle était pleinement autonome et auto-fondée.

C'est en 1929 que Husserl devait apporter une réponse au problème de la nature du rapport devant subsister entre la logique et la phénoménologie en élaborant une logique transcendantale, c'est-à-dire une logique formelle élucidée par la critique phénoménologique transcendantale. Cette logique transcendantale apparaissait alors comme la logique véritable et comme une logique formelle élaborée dans le cadre et conformément à la phénoménologie transcendantale. En prétendant constituer la logique véritable et une logique élaborée dans le cadre de la phénoménologie transcendantale, cette nouvelle logique soulevait ce que nous appellerons la question de la logique transcendantale, question qui, comme le titre l'indique, constitue le sujet de ce mémoire. Cette question, c'est celle de la compatibilité entre l'idée de logique pure des *Recherches logiques* et l'idée de logique transcendantale de *Logique formelle et logique transcendantale*. Autrement dit, ce mémoire veut déterminer si la conception de la logique transcendantale est toujours cohérente avec la conception de la logique pure ou bien si, en procédant à une élucidation transcendantale de la logique, Husserl n'est pas contraint de renoncer à certaines prises de position essentielles à la logique pure.

Au terme de notre analyse des deux conceptions husserliennes de la logique, nous avons pu déterminer ce qui caractérisait chacune de ces deux conceptions de la logique. Cette analyse des conceptions husserliennes de la logique nous permet de préciser davantage ce en quoi consiste le

problème de la compatibilité entre les deux logiques et quelles sont les difficultés à résoudre pour pouvoir rendre compte d'une certaine compatibilité entre les deux. Cette analyse permet une meilleure compréhension du problème, parce qu'elle précise d'abord ce que les deux logiques ont en commun et ce en quoi est-ce qu'elles se distinguent l'une de l'autre. En effet, l'analyse des deux conceptions husserliennes de la logique montre que la logique pure et la logique transcendantale sont, avant tout, définies comme étant la science des sciences, c'est-à-dire comme *Wissenschaftslehre*. Elles se distinguent toutefois l'une de l'autre dans leur manière de rendre compte, en tant que *Wissenschaftslehre*, des conditions à remplir par une science pour être pleinement fondée. La logique pure constitue en effet une *Wissenschaftslehre* purement formelle dont les lois et les principes sont absolues et reposent dans le contenu objectif idéal de ses significations. À l'opposé, la logique élucidée par la critique transcendantale apparaît comme une logique toujours relative au degré de perfection avec lequel l'énoncé faisant l'objet de la logique est constitué dans la conscience. La logique repose alors sur la phénoménologie transcendantale et sur la spécification de normes relatives à la constitution parfaite d'un énoncé. La question de la compatibilité entre les deux logiques consiste donc, à la lumière de ces précisions, à montrer comment, malgré ces différences, la logique transcendantale est compatible avec la logique pure et comment est-ce qu'elle constitue le sens véritable de la logique.

L'argumentation de Husserl visant à rendre compte de la compatibilité entre les deux logiques est double. Premièrement, Husserl affirme que le sens véritable et objectif de la logique en tant que science des sciences nécessite une extension de la problématique de la logique à la question d'une logique de la vérité matérielle des théories scientifiques, de même qu'une élucidation, par la critique transcendantale, de l'ensemble des principes logiques jugés évidents et sur lesquels repose toute sa première conception de la logique. Pour Husserl, étant donné que cette extension est justifiée par le sens objectif de la science des sciences et que le sens premier et l'intention de la logique pure consiste à constituer la *Wissenschaftslehre* véritable, la logique pure était, dans son projet initial, compatible avec l'idée d'une logique transcendantale et devait donc être étendue aux questions de la vérité matérielle des énoncés et de son fondement transcendantal.

Après avoir montré que le sens de la logique pure en tant que *Wissenschaftslehre* exige une

extension de la problématique de la logique pure à celle de la logique transcendantale. Husserl va montrer que cette extension n'entraîne pas pour autant un rejet de la logique pure et ce pour deux raisons. D'abord, parce que l'incorporation de la logique pure à la phénoménologie transcendantale n'entraîne pas une 'psychologisation' des contenus idéaux des significations. Ensuite, parce que la logique pure n'ayant pas subi la critique est une logique naïve n'ayant pas thématiquement les effectuations de la conscience étant à son origine et lui procurant tout son sens. Seule la logique ayant subi cette critique pourra prétendre être la science authentique de toutes les sciences.

Une fois les arguments de Logique formelle et logique transcendantale en faveur de la compatibilité entre les deux logiques identifiées, le problème de la compatibilité peut être formulé de la façon suivante: est-il vrai de dire que l'intention première ou le sens véritable de la logique pure des *Recherches Logiques* se prête et nécessite, à la lumière des nouvelles difficultés théoriques posées par le problème de la justification dernière des sciences, une extension de la logique pure à la logique transcendantale.

Dans le dernier chapitre de notre mémoire, nous montrons que le sens véritable de la logique pure ne se prête et ne nécessite pas non plus une extension de la logique pure à la logique transcendantale et ce, pour deux raisons. D'abord, parce que la logique pure peut à elle-seule apporter une justification aux deux problèmes entraînant, selon Husserl, une extension de la logique pure à la logique transcendantale. Avec ses considérations sur la perception, l'acte de synthèse catégoriale et l'évidence, Husserl est en mesure de rendre compte à la fois du problème de la constitution des significations à partir des choses elles-mêmes, de même que du problème de la validité et du caractère objectif de la signification constituée. Si Husserl remplace ces "théories" des *Recherches Logiques* dans *Logique formelle et logique transcendantale*, ce ne peut donc pas être en raison de l'incapacité des *Recherches Logiques* à apporter une réponse à ces problèmes, mais plutôt parce que ces "théories" ou considérations sur la perception, la constitution des significations idéales et l'évidence ne lui apparaissent plus comme étant justifiées. Elles ne lui apparaissent plus justifiées, car elles reposent toutes sur l'idée que les significations idéales ont une valeur objective réelle. Or, pour le phénoménologue, les unités sémantiques que constituent les significations idéales ne sont que des unités intentionnelles. On ne peut juger de leur existence ou de leur valeur objective indépendamment

de la subjectivité à l'origine de leur constitution. Par conséquent, dans *Logique formelle et logique transcendantale*, ce n'est que parce que Husserl rejette sa conception des significations idéales et du fondement ontologique qui l'accompagne qu'il peut prétendre que la logique pure doit et peut devenir logique transcendantale. Le second argument réside dans le fait que cette prise de position en faveur de significations purement intentionnelles est purement phénoménologique et que, d'un point de vue logique, rien ne le justifie. Ce qui nous importe, c'est de déterminer le rapport de la logique pure à la logique transcendantale et non de déterminer laquelle des deux constitue une meilleure logique, une logique mieux fondée épistémologiquement.

L'opposition subsistant entre l'idée de logique fondée sur le contenu idéal de ses significations et l'idée de la logique fondée sur le mode de l'unité intentionnelle d'un jugement dans la conscience constitue donc le point ultime sur lequel les deux logiques s'opposent et ne peuvent être réconciliés. Cette opposition permet d'expliquer à la fois l'opposition entre les deux logiques -à savoir le fait pour la logique pure de pouvoir maintenir la validité universelle du principe du tiers-exclu, le caractère absolu des ses lois et principes et son caractère objectif, et, pour la logique transcendantale d'être une logique modale relative à la constitution des jugements- et l'évolution phénoménologique qui a permis de passer de la première à la seconde conception de la logique. Il apparaît en effet que c'est en rejetant l'idée de l'"existence" objective d'unités sémantiques au profit d'une conception des significations comme des unités intentionnelles constituées dans la conscience qu'il est possible d'élaborer une réinterprétation de la logique qui soit conforme à l'idée que la phénoménologie transcendantale se fait de la science en général.

En terminant, j'aimerais remercier tous ceux et celles dont l'aide et le soutien m'ont permis de mener ce projet à bien et en particulier le professeur Peter McCormick qui, en sa qualité de directeur du projet, s'est avéré être un collaborateur précieux et d'un grand secours. Je tiens à remercier également le DAAD qui, en m'octroyant une bourse d'études, m'a permis de réaliser ce projet à Freiburg en Allemagne.

Ottawa, le 29 juillet 1997.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
RÉSUMÉ	ii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I: L'IDÉE DE LOGIQUE PURE DANS LES <i>RECHERCHES LOGIQUES.</i>	4
1. Perspective et problématique présidant à l'élaboration des <i>Recherches Logiques</i> et de l'idée de logique pure.	5
2. L'idée de Logique pure dans les <i>Recherches Logiques</i>: la logique en tant que science des sciences.	6
3. Le sens et la question d'une fondation subjective de la logique pure dans les <i>Recherches Logiques.</i>	28
CHAPITRE II: L'IDÉE DE LOGIQUE TRANSCENDANTALE DANS <i>LOGIQUE FORMELLE ET LOGIQUE TRANSCENDANTALE.</i>	38
1. Problématique et intention de <i>Logique formelle et Logique transcendantale</i>: L'essai d'une critique de la raison logique en tant que prise de conscience et critique transcendantale radicale de la logique.	39
2. Sens et raisons de l'extension de la logique formelle à la logique transcendantale.	44
3. Prise de conscience et critique transcendantale des présuppositions de la logique formelle.	55
4. La logique transcendantalement élucidée: Nature de la logique transcendantale et de ses fondements dans <i>Logique formelle et logique transcendantale.</i>	72
CHAPITRE III: LOGIQUE PURE ET LOGIQUE TRANSCENDANTALE: COMPATIBILITÉ OU INCORPORATION DOUTEUSE?	80
1. La logique transcendantale et la logique pure des <i>Recherches Logiques</i> sont-elles compatibles: remarques préliminaires relativement à la question de la compatibilité des deux conceptions husserliennes de la logique.	81

2. Raisons à l'origine de la nécessité d'une élucidation transcendantale de la logique formelle.	82
3. Nature du rapport et de la compatibilité entre la logique pure et la logique transcendantale dans <i>Logique formelle et logique transcendantale</i>.	84
4. Examen critique de la solution de Husserl à la question de la compatibilité possible de la logique pure de la logique transcendantale à l'intérieur du concept de <i>Wissenschaftslehre</i> de <i>Logique formelle et logique transcendantale</i>.	87
CONCLUSION	92
INDEX DES CITATIONS	94
BIBLIOGRAPHIE	102

SYSTÈME D'ABRÉVIATIONS ET MODE DE RÉFÉRENCE UTILISÉS DANS CET OUVRAGE.

Les références aux ouvrages de Husserl sont effectuées à l'aide d'abréviations dont la liste se trouve ci-dessous. Les renvois contiennent le numéro de la Recherche (pour *LU*), le numéro du paragraphe et le numéro de page de l'original allemand de façon à ce que le lecteur puisse se référer à n'importe quelle édition et traduction de l'oeuvre de Husserl tout en ayant une référence plus précise au texte original. Dans le texte, les passages extraits des ouvrages de Husserl et de la littérature secondaire sont cités en français. En ce qui concerne les ouvrages de Husserl, les éditions françaises desquelles sont tirés les traductions des passages cités suivent, dans la liste des abréviations, les originaux allemands. Les traductions peuvent toutefois avoir subi des transformations là où l'auteur l'a jugé nécessaire ou plus approprié. L'original allemand des citations se trouve à la fin en annexe aux pages 94-101. Les traductions des passages d'oeuvres de littérature secondaire sont celles de l'auteur et l'original se trouve également à la fin en annexe.

Prolégomènes *Logische Untersuchungen. Prolegomena zur reinen Logik*, volume I, 7^{ième} éd. (Texte de l'édition de 1913), Tubingen, Max Niemeyer, 1993.

Recherches Logiques. Prolégomènes à la logique pure, volume I, trad. par H. Eley, Paris, PUF, 1963.

LU n *Logische Untersuchungen. Untersuchungen zur Phänomenologie und Theorie der Erkenntnis*, volume II/1, 7^{ième} éd., (Texte de l'édition de 1913), Tubingen, Max Niemeyer, 1993.

Recherches Logiques. Recherches sur la phénoménologie et la théorie de la connaissance, volume II, trad. par H. Eley, Paris, PUF, 1963.

LU VI *Logische Untersuchungen. Elemente einer phänomenologischen Aufklärung der Erkenntnis*, volume II/2, 6^{ième} éd. (texte de l'édition de 1921), Tubingen, Max Niemeyer, 1993.

Recherches Logiques. Éléments d'une élucidation phénoménologique de la connaissance, volume III, trad. par H. Eley, Paris, PUF, 1963.

FTL *Formale und transzendente Logik*, 2^{ième} éd., Tubingen, Max Niemeyer, 1981.

Logique formelle et logique transcendantale, trad. par S. Bachelard, Paris, PUF, 1957.

Dans les *Recherches Logiques*, Husserl développe une conception de la logique comme logique pure. Il entend ainsi combattre et résoudre les apories découlant du psychologisme et fonder la science de façon absolue. Pour ce faire, il élabore une théorie de la logique dans laquelle la logique est définie comme étant auto-fondatrice; c'est-à-dire, une logique fondée sur le contenu idéal de ses concepts les plus fondamentaux. Dès lors, la subjectivité et les questions épistémologiques entourant les problèmes de la connaissance en tant que telle acquièrent un rôle second en ce qui a trait aux fondements de la logique et de la vérité. Ainsi, à une époque où le psychologisme dominait en philosophie, Husserl élabore une conception de la logique dans laquelle la logique ne se laisse désormais plus réduire à l'ensemble des lois empiriques régissant la pensée humaine ni même à n'être que le corrélat pur et simple des processus a priori de toute connaissance possible.

Mais bien qu'elle ne se réduise pas à la sphère subjective, la logique, soutient Husserl, constitue également, comme toutes les autres sciences, une unité anthropologique. Elle est vécue, jugée et sa vérité est saisie dans l'évidence. Elle est donc également possible en vertu d'une saisie, par la subjectivité connaissante de ses lois et principes idéaux. Ce rapport de la logique à la subjectivité rend nécessaire une thématization des conditions noétiques, c'est-à-dire des conditions relatives à la possibilité de la connaissance du contenu idéal des "entités" ou significations idéales de la logique objective. Cela implique également que l'on ne peut se limiter aux conditions purement logiques dans l'élaboration d'une théorie de la logique cherchant à rendre compte de la possibilité et de l'apodicticité de la logique. Cette tâche de l'élucidation de la possibilité de la connaissance de la logique ou encore de l'élucidation phénoménologique de la logique sera celle du deuxième livre des *Recherches Logiques*.

Ce second livre ne semble toutefois pas avoir apporté une réponse satisfaisante à la question des rapports existant entre les fondements purement logiques et ceux relatifs à la subjectivité, tant réelle ou empirique qu'idéale. Dans son commentaire des *Prolégomènes*, Natorp soulignera d'ailleurs cette difficulté qui deviendra une critique importante à l'encontre des *Recherches Logiques*:

l'opposition entre ce qui est a priori et ce qui est empirique, donc aussi entre ce qui est logique et psychologique, entre ce qui est objectif et subjectif, demeure sans solution" et ainsi "ce qui est (...) empirique, psychologique, c'est-à-dire ce qui est réel, demeure comme un résidu incompris, irrationnel et pourtant non éliminable¹.

¹ Natorp, 1901, p. 245.

Certes, comme Husserl le fera remarquer dans “Entwurf einer Vorrede zu den Logischen Untersuchungen (1913)”², Natorp aurait trouvé dans le second livre des *Recherches Logiques* une première réponse quant à son objection relative aux rapports qu’entretiennent la subjectivité connaissante et la logique et ce, même si la notion de subjectivité, son caractère idéal et real n’est pas très clairement déterminé. Toutefois, les recherches subséquentes de Husserl sur la subjectivité et son rapport à la connaissance montrent bien le caractère insatisfaisant et incomplet des *Recherches Logiques*. Ainsi, Husserl sera amené par la suite à développer une phénoménologie transcendantale où il élabore une conception plus définitive et systématique de la subjectivité comme subjectivité transcendantale. Il développe ainsi à partir des *Idées directrices pour une phénoménologie pure et une philosophie phénoménologique* une philosophie fondée sur l’évidence apodictique de l’ego transcendantal.

Or ces développements dans la pensée de Husserl soulèvent des interrogations en ce qui concerne les premières théories sur le rapport de la subjectivité à la logique. Peut-on, à strictement parler, soutenir dans une philosophie transcendantale une conception pure de la logique, à savoir que la logique n’a pour fondement que ses propres contenus idéaux? Puis, comment concilier l’idée d’une subjectivité fondatrice avec celle d’une logique pure? C’est à ces diverses interrogations que Husserl veut répondre dans *Logique formelle et logique transcendantale*. Natorp, 1901, p. 245. Il entend ainsi montrer comment les acquis des *Recherches Logiques* sont compatibles et s’intègrent aux développements ultérieurs de sa pensée. Toutefois, il y a lieu de se demander si les résultats sont concluants et si Husserl réussit bel et bien à incorporer sa logique pure à sa philosophie transcendantale tout en en maintenant les caractéristiques essentielles.

Dans ce mémoire, nous procéderons donc à une analyse du concept de logique transcendantale afin de déterminer si elle parvient à opérer une conciliation du projet d’une logique pure à celui d’une phénoménologie transcendantale. Nous nous intéresserons ainsi au problème de la cohérence et de la compatibilité des deux conceptions husserliennes de la logique et ce, bien entendu, en tenant compte du fait qu’il y a eu évolution dans la pensée de Husserl et que les deux

² E. Husserl, “Entwurf einer Vorrede zu den Logischen Untersuchungen (1913)”, in *Tijdschrift voor Filosofie*, vol. 1, 1939, pp. 106-133 et 319-339.

textes qui font l'objet de cette étude se situent dans deux périodes distinctes et éloignées l'une de l'autre. Pour des raisons bien évidentes de rigueur et de concision, nous n'adresserons toutefois pas la question de la cohérence entre les deux thèses eu égard à tous les aspects de la logique. Nous limiterons donc notre étude des problèmes de compatibilité aux fondements des deux théories en ce sens où c'est sur la base unique des fondements que nous déterminerons si les deux conceptions de la logique sont compatibles et non dans leurs développements plus techniques.

Ainsi, de manière plus spécifique, on peut dire que notre mémoire sera consacré aux fondements des deux théories husserliennes de la logique, c'est-à-dire à les identifier, à en spécifier la nature, et ce pour être en mesure de se prononcer sur la possibilité d'intégrer la logique pure à la logique transcendantale compte tenu des exigences propres aux fondements des deux conceptions. Nous analyserons donc, dans un premier temps, la notion même de logique pure. Ensuite, nous aborderons la question de la nature de la logique transcendantale pour finalement aborder la question de leur compatibilité.

CHAPITRE I

L'IDÉE DE LOGIQUE PURE DANS LES *RECHERCHES LOGIQUES.*

1. Perspective et problématique présidant à l'élaboration des *Recherches Logiques* et de l'idée de logique pure.

Dans la préface de la première édition des *Recherches Logiques*, Husserl présente son ouvrage comme étant le fruit de longues années d'efforts et de réflexion pour en arriver à résoudre les nombreux problèmes de nature épistémologique et logique s'étant présentés à lui avec et depuis la parution du premier livre de *Philosophie de l'Arithmétique*. À l'origine, ces problèmes furent abordés par Husserl dans le cadre restreint des mathématiques et de la psychologie descriptive. De sorte que, ils prirent d'abord, dans *Philosophie de l'Arithmétique*, les formes suivantes: 1- Comment rendre compte de l'unité théorique et de la validité formelle objective de l'arithmétique d'un point de vue strictement théorique ou logique et 2-Comment rendre compte de cette même objectivité et validité d'un point de vue subjectif; justification subjective étant ici entendu au sens de la psychologie descriptive brentanienne³.

Ces problèmes relatifs aux fondements objectifs et subjectifs de l'arithmétique sont à l'origine des problèmes épistémologiques et logiques auxquelles les *Recherches Logiques* veulent apporter une réponse. Ils constituent la perspective des recherches husserliennes et leur évolution mènera à la constitution de leur problématique. Cette problématique s'articule en trois problèmes fondamentaux que l'on pourrait formuler ainsi: 1-pourquoi le psychologisme ne peut être appelé à fonder la science ou le savoir en général et, dès lors, quel est le véritable rôle et champ d'investigation de la psychologie; ensuite, 2-quelle est la nature ou essence de la science en général et de la logique dans leur unité et validité universelles et absolues, ainsi que les conditions de possibilité objectives de la logique et des sciences; puis, finalement, 3-comment le savoir absolu ou la vérité objective, peut-elle être objet de connaissance pour une subjectivité connaissante sans toutefois devenir relative à la subjectivité connaissante en question. Le premier problème trouvera sa solution dans la critique du psychologisme développée dans les *Prolegomènes*. Quant au second

³ Sur la nature des problèmes épistémologiques et logiques auxquels Husserl fut confronté dans *Philosophie de l'Arithmétique*, leurs origines ainsi que leur rapport avec les développements des *Recherches Logiques* en matière de logique et de théorie de la connaissance. Cf. Bell, 1990 pp. 81-84 et Willard, 1980.

problème, il constituera la tâche de la logique pure de Husserl et le troisième, de sa phénoménologie. De sorte que, une fois l'ensemble de ces problèmes solutionné, Husserl aura élaboré une théorie de la science, du savoir vrai en général, spécifiant à la fois sa nature et ses conditions de possibilité aussi bien objectives que subjectives. C'est cette théorie de la science qu'il nous faut maintenant examiner. D'abord en abordant la question de la conception de la logique qu'elle contient et défend (2.) et, ensuite, en spécifiant quel est le statut de cette logique à travers l'ensemble de la théorie *des Recherches Logiques*; c'est-à-dire dans son rapport à la phénoménologie et à la théorie de la connaissance (3.).

2. L'idée de Logique pure dans les *Recherches Logiques*: la logique en tant que science des sciences.

Dans les *Prolégomènes*, Husserl cherche à résoudre la question de la nature de la logique et de son domaine d'investigation. Il pose alors le problème sous la forme d'une alternative entre la conception psychologiste de la logique, alors dominante à l'époque, et l'idée d'une logique formelle purement théorique. La première option réduit la logique au statut de discipline pratique ou technologie de la pensée (*Kunstlehre*) tenant ses fondements de la psychologie empirique. La seconde considère quant à elle la logique comme une science théorique autonome. Même si Husserl se rangera davantage du côté des protagonistes d'une logique formelle théorique, pour lui, aucun des deux camps n'est parvenu à donner la juste définition de la logique; aucun d'eux n'est parvenu à définir la logique de façon à ce qu'elle puisse être à la hauteur du rôle qu'elle est appelée à jouer dans la constitution d'un savoir scientifique rigoureux. Ces deux options ne sont donc que le reflet de l'état alors insuffisant des réponses au problème de la nature ou de l'essence de la logique; insuffisance qui rend ainsi nécessaire une redéfinition de la logique.

Cette redéfinition que Husserl entreprendra tout au long des *Prolégomènes* trouvera sa solution dans l'idée husserlienne d'une logique pure telle qu'esquissée au chapitre 11 et reprise, en bonne partie, dans la première partie de *Logique formelle et logique transcendantale*⁴. L'effort de

⁴ Sur ce, Cf. *Prolégomènes* §§62-71 et *FTL* §§13-36, ainsi que Bernet. 1981, pp. 46-57.

redéfinition de la logique de Husserl consistera à “fixer son sens et sa justification” (*Berechtigung*) en „ne prenant comme point de départ que la caractérisation alors presque universellement admise de la logique comme technologie (*Kunstlehre*)⁵”, technologie entendue au sens de *Wissenschaftslehre*, c'est-à-dire de science des sciences. Dans cette section, nous verrons donc quelle est la conception de la science de Husserl dans les *Recherches Logiques* et en quel sens est-elle dite faire l'objet de la logique (2.1), en quoi consiste la tâche de la logique en tant que science des sciences (2.2) et, finalement, comment la logique est-elle science des conditions de possibilité objectives de toute théorie et de toute connaissance scientifique, y compris d'elle-même (2.3).

2.1 La conception husserlienne des sciences dans les *Recherches Logiques*: le but, l'essence de la science et la nécessité pour la science en général de faire l'objet d'une *Wissenschaftslehre*.

Husserl ne se livre pas, à proprement parler, à une élucidation systématique du sens de la notion de science. Il se doit tout de même d'aborder la question, car la justification et la tâche de la logique en tant que science des sciences sont déterminées par la nature de son objet d'investigation. En effet, le fait que les sciences exigent, en vertu de leur essence -c'est-à-dire de ce qui fait qu'une science est une science-, une *Wissenschaftslehre* et ce pourquoi elles l'exigent, justifient la nécessité et déterminent la tâche de cette *Wissenschaftslehre* ou logique des sciences. De sorte que l'entreprise husserlienne consistant à déterminer le sens et la justification objective de la logique implique et présuppose la spécification de la signification du concept de science ou une certaine conception de la notion de science faisant l'objet de la logique.

2.1.1 La conception husserlienne des sciences dans les *Recherches Logiques*: la science en tant que théorie systématique-déductive d'un domaine d'investigation donné.

Husserl aborde donc, dans les *Prolégomènes*, la question de l'essence de la science dans l'optique d'une élucidation du sens véritable de la logique. La conception qu'il soutient est

⁵ *Prolégomènes*, §3, p. 8.

relativement simple mais pas très aisée à saisir, car Husserl a recours à plusieurs expressions pour définir la science; expressions qu'il emploie de différentes manières, jouant parfois sur le plan objectif, parfois sur le plan subjectif. Nous essaierons donc de clarifier ces ambiguïtés terminologiques au cours de notre exposition de la conception de la science que Husserl sous-tend dans les *Prolégomènes*.

La caractéristique la plus fondamentale que Husserl attribue à la science lorsqu'il apporte des éléments de définition, c'est que le but de la science, de toute science, est de nous mener à la possession de la vérité:

cette forme d'unité <unité systématique des fondements> a elle-même une grande importance téléologique pour l'obtention du but suprême de la connaissance, auquel vise toute science: nous faire progresser autant que possible dans la recherche de la vérité -c'est-à-dire non pas dans la recherche de vérités isolées, mais de l'empire de la vérité ou, suivant les cas, des provinces naturelles dont il se compose⁶.

De même au §6:

C'est donc dans ce sens que la science a la connaissance pour but.

Or, dans la connaissance, nous possédons la vérité⁷

Cette caractéristique de la science est fondamentale, car la conception que Husserl se fait de la vérité, d'une théorie vraie, déterminera sa conception de la science. "Vérité" est toutefois employé par Husserl de manière pouvant prêter à confusion. Husserl utilise l'expression "vérité" pour désigner parfois un énoncé ou une loi ou encore une théorie. Un énoncé, une loi ou une théorie vraie c'est une vérité. Une théorie est vraie lorsqu'elle constitue une représentation adéquate de la réalité. Puis, Husserl fait aussi référence à "l'empire de la vérité" (*Reich der Wahrheit*). Il désigne alors la manière d'être véritable ou la façon dont sont organisés les objets de la connaissance (*Gegenstände*) ou encore la réalité ou le représenté. Ainsi, que le but de la science consiste à nous conduire à la vérité signifie, pour une science, d'arriver à constituer une représentation théorique adéquate de la réalité, ou du domaine d'investigation dont une science est science.

Puis, Husserl distingue entre deux sortes de vérités ou représentations vraies de la réalité, soient les énoncés simplement vrais et les énoncés systématiquement vrais. Les premiers sont vrais

⁶ *Prolégomènes*, §10, p. 25.

⁷ *Prolégomènes*, §6, p.12.

en vertu de l'évidence que l'on a qu'un énoncé correspond à la réalité qu'il décrit. Les seconds sont vrais, non pas simplement en vertu du fait qu'ils correspondent à la réalité, mais en vertu d'un fondement duquel ils découlent logiquement. Un énoncé en découle logiquement d'un autre lorsqu'il en découle en vertu de sa forme (*Form*) et non de sa matière (*Inhalt*) et lorsqu'il y a un lien de conséquence véritable entre les deux énoncés. Husserl donne l'exemple suivant d'un énoncé systématiquement vrai: "Tout nombre du système décimal avec un chiffre final pair est un nombre pair, 364 est un nombre du système décimal avec un chiffre final pair, donc 364 est un nombre pair". Cela équivaut à la "forme de raisonnement" (*Schlussform*) "Tout A est B, X est A, donc X est B"⁸. Un énoncé vrai en vertu de sa systématisme c'est donc un énoncé fondé logiquement, et ainsi nécessairement, sur un autre énoncé, un fondement. Le fondement en question est une loi ou une loi fondamentale. De sorte que, une représentation systématique de la réalité, ou ce que Husserl appelle également le savoir systématique, c'est un ensemble d'énoncés vrais reposant sur un certain nombre de lois, qui, elles, sont fondées sur des lois fondamentales nécessairement vraies et qui n'ont plus besoin d'être fondées: „Le fondement de lois générales conduit nécessairement à certaines lois qui, en vertu même de leur essence (donc 'en soi' et pas seulement subjectivement ou anthropologiquement) ne sont plus fondables"⁹.

Ce genre de savoir constitue pour Husserl le savoir scientifique véritable; c'est-à-dire le savoir où nous pouvons posséder la vérité:

Une connaissance scientifique, comme telle, est une connaissance découlant d'un fondement (*Grund*). Connaître le fondement de quelque chose, signifie voir d'une seule vue la nécessité que cette chose se constitue de telle et telle manière. (...) Par conséquent, voir d'une seule vue un état de choses comme conforme à une loi ou sa vérité comme nécessairement valable, et une connaissance du fondement de cet état de choses ou suivant les cas, avoir sa vérité, ce sont là des expressions équivalentes¹⁰.

Ainsi, si "avoir la vérité d'un état de choses" et "la connaissance du fondement d'un état de choses" sont des "expressions équivalentes" et que le but de la science consiste à posséder la vérité,

⁸ *Prolegomènes*, §7, p. 18.

⁹ *Prolegomènes*, §63, p. 232.

¹⁰ *Prolegomènes*, §63, p. 231. Voir également §6, p. 15.

le savoir scientifique ne peut être que systématique. Puis, étant donné que la nécessité inhérente à un énoncé scientifique vrai repose sur le fondement de cet énoncé, sur le fait qu'il est systématiquement fondé, une science n'est, à strictement parler, une science, c'est-à-dire qu'elle ne peut prétendre à la possession de la vérité, que si elle rend systématiquement compte de tous ses énoncés et toutes ses lois jusqu'à leurs fondements ultimes. Ainsi, dans les *Prolégomènes*, une science est conçue comme constituant un ensemble d'énoncés et de lois organisés systématiquement les uns avec les autres, c'est-à-dire une théorie dont les lois fondamentales permettent de déduire ou fondent logiquement l'ensemble des énoncés et lois de la théorie. Ce type de théories, ce sont les théories systématique-déductives ou les systèmes axiomatiques.

2.1.1.1 Conditions de possibilité d'une science véritable: l'unité cohérente et la complétude de la théorie systématique-déductive.

Tout ensemble d'énoncés organisés systématiquement les uns avec les autres ne constitue toutefois pas nécessairement une théorie; voire une science au sens véritable. Pour qu'un ensemble d'énoncés organisés systématiquement constitue une science véritable, c'est-à-dire une représentation théorique adéquate de son domaine d'investigation, l'ensemble des énoncés et lois constituant la théorie doit consister en un ensemble systématiquement fermé (*geschlossene*) et complet (*vollendet, vollständig*). Ce sont là deux conditions à remplir pour constituer une unité théorique susceptible de représenter son domaine d'investigation adéquatement: "L'unité systématique de la totalité idéalement fermée de lois qui reposent sur une seule loi fondamentale constituant leur fondement ultime et qui en découlent par une déduction systématique, est l'unité de la théorie systématiquement complète¹¹".

Husserl ne définit toutefois pas, dans les *Recherches Logiques*, ce que c'est pour une théorie ou un ensemble d'énoncés vrais et systématiquement organisés de constituer une théorie fermée et complète. Il donne toutefois comme exemple de réalisation concrète de ces théories, les systèmes axiomatiques que l'on retrouve à l'époque en mathématique et en physique:

¹¹ *Prolégomènes*, §63, p. 232.

Nous possédons des théories au sens strict du mot en arithmétique générale, en géométrie, en mécanique analytique, en astronomie mathématique, etc. (...) la possibilité d'assumer une fonction explicative est une conséquence évidente de l'essence de la théorie entendue dans notre sens absolu¹².

À partir de ces exemples, on pourrait dire qu'une théorie fermée est une théorie où l'ensemble des lois et des théories possibles sont "contenues" déductivement dans le nombre fini d'axiomes ou de lois fondamentales de la théorie. De sorte que, la théorie constitue un ensemble cohérent d'énoncés, tous fondés par les lois ou lois fondamentales de la théorie en question. Husserl appelle parfois cette forme d'unité des énoncés constituant une théorie "l'unité de la légalité" (*die Einheit der Gesetzmäßigkeit*): "L'unité essentielle des vérités d'une science est l'unité de l'explication. (...) L'unité de l'explication signifie donc unité théorique, c'est-à-dire, d'après ce qui a été exposé plus haut, unité homogène de la légalité fondatrice et finalement unité homogène des principes explicatifs¹³".

Quant à la notion de complétude d'une théorie systématique-déductive, ce n'est que dans les années qui suivirent la première publication des *Prolégomènes* que Husserl apporta des développements à sa logique afin de définir systématiquement et pleinement cette notion¹⁴. Il présente ces développements dans *Logique formelle et logique transcendantale* où il définit la notion de complétude à l'aide de la notion d'équiformité. Une théorie est alors dite complète (*vollständig*) lorsqu'elle est équiforme (*äquiform*) à son domaine d'investigation ou ce que Husserl appelle alors une multiplicité (*Manigfaltigkeit*). Une théorie est dite équiforme à son domaine d'investigation lorsque "L'idée formelle "domaine théorique explicable" (domaine d'investigation d'une science déductive) et l'idée formelle "système axiomatique défini" sont équivalentes¹⁵". Mais l'idée essentielle ayant conduit à ces développements ou précisions ultérieures sur le sens de

¹² *Prolégomènes*, §63 p. 232.

¹³ *Prolégomènes*, §64, p. 233.

¹⁴ Sur ce, Cf. *FTL*, §31, p. 85.

¹⁵ *FTL*, §31, p. 84.

complétude était déjà contenue dans les *Recherches Logiques*. On y retrouve en effet l'idée que la théorie ou le système axiomatique complet est une représentation équivalente de son domaine d'investigation en ce sens où elle contient dans l'ensemble fini de ses lois fondamentales ou de sa structure formelle l'ensemble des états de choses possibles du domaine d'investigation:

Les sciences dans lesquelles c'est le point de vue de la théorie, de l'unité de principe, qui détermine le domaine, et qui embrasse ainsi dans une idéalité fermée tous les faits possibles et les singularités (*Tatsache*) générales, et qui ont leurs principes explicatifs dans une loi fondamentale, sont appelées assez inadéquatement sciences abstraites¹⁶.

La différence entre une théorie systématique-déductive fermée et une théorie systématique-déductive qui est complète est donc celle existant entre un système axiomatique cohérent et un système axiomatique vrai, c'est-à-dire un système axiomatique représentant son domaine d'investigation entièrement et correctement.

Une théorie systématique-déductive ou un système axiomatique ne constitue donc une science au sens véritable -une science où l'on possède la vérité- que, 1-si elle constitue un système déductif cohérent où toutes les lois et énoncés découlent logiquement, et donc nécessairement, des lois fondamentales de la théorie et 2-si la forme de la théorie est équivalente à son domaine d'investigation, c'est-à-dire si tous les états de choses possibles du domaine d'investigation en question sont contenus dans les lois de la théorie.

2.1.1.2 Seconde condition de possibilité de la science véritable: l'unité du domaine d'investigation.

Une autre propriété essentielle des sciences, c'est qu'elles ne constituent pas des unités théoriques déductives arbitraires. L'unité de la théorie est certes conditionnelle à la structure logique cohérente et complète de la théorie, mais c'est une idée fondamentale de la conception husserlienne d'une science que l'unité de la théorie n'est pas dissociable de l'unité de son domaine d'investigation:

¹⁶ *Prolégomènes*, §64, pp. 233, 234.

Ces deux connexions <des choses et des vérités> sont données apriori ensemble et sont indissociables. Il ne peut rien être qui ne soit déterminé de telle ou telle manière; et que cela soit et soit déterminé de telle ou telle manière, c'est cela précisément la vérité en soi, qui constitue le corrélat de l'être en soi.¹⁷

Le domaine d'investigation de la science en général -ce que Husserl désigne à l'aide des expressions "être en soi", "réalité", "empire de la vérité", etc.- détermine la science dans la mesure où la science n'est que le corrélat, la représentation conforme de la manière d'être du domaine d'investigation, et, en retour, il n'y a de domaine d'investigation possible que lorsqu'il y a possibilité d'explication théorique du domaine en question. Ainsi, pour Husserl, c'est une des caractéristiques fondamentales de tout domaine d'investigation scientifique que de constituer une unité objective déterminée objectivement (*gegenständlich*): "Le domaine d'investigation d'une science est une unité objective fermée, "où" et "comment" nous délimitons les domaines de vérité sont des questions qui ne relèvent pas de notre bon vouloir¹⁸". Puis, un domaine d'investigation n'est pas seulement objectivement (*gegenständlich*) déterminé, il est aussi objectivement (*gegenständlich*) organisé: "l'empire de la vérité n'est pas un chaos inorganisé, en lui règne l'unité de la légalité¹⁹". De sorte que, l'exigence de systématisme déductif pour les sciences n'est pas seulement épistémologiquement justifiée mais également ontologiquement justifiée: "La systématisation, qui est propre à la science, à la science véritable naturellement, ce n'est pas nous qui l'inventons, elle réside dans les choses où nous ne faisons que la trouver, la découvrir²⁰". Du fait que la réalité est, idéalement parlant, systématique, la science de la réalité doit l'être également si elle veut être en mesure de prétendre à la vérité, c'est-à-dire de constituer une représentation théorique exacte de la réalité. L'unité d'une science n'est donc pas garantie que par l'unité de sa théorie, mais aussi et toujours par l'unité de son domaine d'investigation.

¹⁷ *Prolégomènes*., §62 p. 228.

¹⁸ *Prolégomènes*, §2, p. 5.

¹⁹ *Prolégomènes*, §6 p. 15.

²⁰ *Prolégomènes*, §6 p. 15.

2.1.1.3 Distinction entre sciences reales et sciences idéales.

Dans les *Recherches Logiques*, Husserl distingue deux types de concepts et d'énoncés, soient les concepts et énoncés dits matériels des formels ou encore les concepts et énoncés réels des concepts et énoncés idéaux. Les premiers sont dits matériels et réels en ce sens où leur contenu de signification est constitué par les propriétés spatio-temporellement déterminées de l'objet ou de l'état de chose réel signifié, c'est-à-dire par des objets existants, individuels et changeants: "Par réel, nous entendons "l'intériorité" de la conscience, de même que l'extériorité. Le réel est l'individu avec toutes ses composantes; c'est un ici et un maintenant. Comme particularité caractéristique de la réalité, nous nous contenterons de la temporalité²¹". Les concepts et énoncés réels sont alors constitués par voie de généralisation empirique ou inductivement. À l'opposé, les concepts et jugements idéaux sont apriori; c'est-à-dire que leur contenu n'est pas constitué sur la base d'un groupe de faits ou de propriétés concrètes. L'idéalité d'un concept ou d'un énoncé est définie par Husserl comme étant "celle de l'unité dans la multiplicité²²". Husserl appelle cette unité dans la multiplicité une espèce (*Spezies*) ou encore une signification idéale (*Bedeutung*) et pour en faire saisir le sens, il donne plusieurs exemples dont l'exemple suivant:

Nous avons un certain rouge sous les yeux. Mais ce rouge n'est pas l'espèce du rouge. Le rouge concret ne renferme pas non plus l'espèce en tant que partie ("psychologique", "métaphysique") de lui-même. La partie, ce moment dépendant de rouge, est, comme le tout concret, une chose individuelle, un *hic et nunc*, existant et disparaissant avec et en elle, égal, mais non pas identique dans divers objets rouges. Tandis que le rouge est une unité idéale, à propos de laquelle il est absurde de parler de commencement et de fin. Cette partie n'est pas le rouge, mais un cas particulier de rouge²³.

Ainsi, alors qu'un concept réel est un concept formé à partir d'un ensemble de propriétés d'objets individuels semblables, le concept idéal est une unité idéale, une signification identique, qui n'est pas constituée à partir de moments ou propriétés individuelles d'objets semblables, mais qui contient, dans son unité et son identité, toute la multiplicité des moments individuels semblables

²¹ *LU II*, §8 p. 123.

²² *LU I*, §32, p. 102.

²³ *Prolegomènes*, §39, pp. 128-129.

possibles et ce, grâce à sa capacité de les signifier tous, peu importe les changements qu'ils peuvent subir ou les formes différentes sous lesquelles ils peuvent se présenter. C'est en ce dernier sens qu'un moment particulier est dit être une instance ou un cas singulier (*Einzelfall*) de rouge; c'est-à-dire en tant qu'il est signifié intentionnellement ou encore contenu intentionnellement dans la signification idéale et non en tant qu'il fait partie de l'extension des objets empiriques déterminant le concept rouge. Les espèces idéales ne sont effectivement pas des extensions empiriques. Attribuer une extension empirique aux concepts idéaux, c'est confondre et réduire le contenu idéal de la signification avec l'ensemble des objets individuels qu'elle désigne:

Si on appelle la signification générale 'concept', l'attribut même 'contenu du concept', chaque sujet de cet attribut 'objet du concept', alors on peut exprimer cela également de la manière suivante: „il est absurde de saisir le 'contenu du concept' également comme 'l'objet du concept'“, ou encore, „de réduire le 'contenu du concept' à l'extension du concept“²⁴.

Les concepts idéaux ne sont donc pas extensionnels mais intensionnels. De sorte que: “Le sens dans lequel une expression peut exister à nouveau, peut conserver son identité dans le discours, peut être re-présentée et comprise à nouveau est exactement le sens en vertu duquel c'est une structure idéale²⁵“. Par conséquent, l'expression 'rouge', le mot français 'rouge', contient en lui la signification idéale rouge. Cette signification idéale n'est rien d'autre que ce que tout le monde entend et signifie par 'rouge' ou ce que 'rouge' signifie indépendamment de l'ensemble des différents moments de rouge existant dans la réalité ou des différentes images ou impressions subjectives que quiconque peut avoir d'un moment de rouge. 'Rouge' signifie la couleur rouge et, en tant que telle, il conserve cette même signification tous les moments réels de rouge et les images mentales de rouge devaient-ils disparaître ou changer. Cela découle de ce que le contenu idéal de la signification 'rouge' ne se réduit pas aux moments réels de 'rouge' mais est a priori défini. Il est défini a priori de la même manière que ce qui constitue la signification des différentes pièces du jeu

²⁴ *LU II*, §11, p. 134.

²⁵ Mohanty, 1976, p. 31.

d'échecs n'a rien à voir avec les qualités sensibles des pièces existantes mais est contenu dans les règles du jeu définies apriori²⁶.

Cette distinction entre connaissances reales et idéales fait en sorte qu'il y a en science des énoncés et des lois reals et idéaux. Husserl établit une distinction ainsi entre les énoncés singuliers reals et idéaux qu'il nomme respectivement énoncés singuliers individuels et énoncés singuliers spécifiques, de même qu'entre les énoncés universels reals et idéaux qu'il nomme alors énoncés universels individuels et énoncés universels spécifiques:

À la distinction entre cas singuliers individuels et cas singuliers spécifiques correspond la distinction non moins essentielle entre généralités (universalité) individuels et spécifiques. Cette distinction s'étend sans restriction à toute la sphère du jugement et détermine la logique toute entière: les jugements singuliers se divisent en singulier-individuels comme 'Socrate est un homme'; et en singulier-spécifiques comme '2 est un nombre pair' (...); les jugements universels se divisent en universel-individuels comme 'tous les hommes sont mortels' et en universel-spécifiques comme 'Toutes les fonctions analytiques peuvent être différenciées', 'Tous les énoncés logiques purs sont apriori'²⁷.

Cette différence de nature entre les différentes connaissances scientifiques constituant le contenu des théories aura pour conséquence de diviser l'ensemble des sciences entre sciences reales et sciences idéales:

Il y a une différence essentielle, absolument infranchissable, entre des sciences idéales et reales. Les premières sont apriori, les secondes empiriques. (...) L'extension des concepts généraux est là une extension de différences spécifiques du degré le plus bas, ici une extension de singularités individuelles, déterminées dans le temps; les derniers objets sont donc là des espèces idéales, ici des faits empiriques²⁸.

Nous avons vu que la science véritable ou la science au sens rigoureux du terme était une science réalisée dans une théorie complète, systématique et déductive à partir de lois fondamentales et concepts fondamentaux et dont l'ensemble ainsi constitué correspond de manière équiforme à son domaine d'investigation. Or, il faut ajouter qu'une telle science ne peut être réalisable que si elle est idéale, c'est-à-dire qu'elle n'est réalisable que si les lois et concepts

²⁶ L'exemple est de Husserl et se trouve dans *LU I*, p. 69.

²⁷ *LU II*, §2, pp. 110-111.

²⁸ *Prolegomènes*, §48, p. 178.

fondamentaux sur lesquels elle repose sont idéaux. En effet, les concepts des sciences réelles se caractérisent par le fait que leur contenu de signification est extensionnel ou inductivement défini, ils n'ont pas la même rigueur ni la même exactitude que les concepts et lois idéaux fondés sur le pur contenu idéal de leur signification. Les lois réelles (celles composées de concepts réels) sont approximatives et changeantes; voire contingentes. Malgré leur systématique, la vérité que les théories des sciences réelles constituent est dépendante du caractère contingent des circonstances particulières du monde réel à partir desquelles ces théories sont construites:

Les vérités individuelles sont, comme telles, contingentes. Si l'on parle, à leur propos, d'une explication à partir des fondements, c'est qu'il s'agit de démontrer leur nécessité en présupposant certaines conditions. Ce qui revient à dire que, si la connexion d'un fait avec d'autres faits est une connexion conforme à une loi, son existence est alors définie comme une existence nécessaire, sur la base des lois qui règlent les connexions de ce genre, et en présupposant les conditions qui s'y rapportent²⁹.

Concrètement, cela signifie que le caractère nécessaire des lois réelles ou individuelles dépend toujours du fait que les choses et les relations entre les choses existantes demeurent telles qu'elles sont décrites dans la théorie réelle les représentant. Bref, la nécessité de leurs lois a un caractère inductif.

2.1.1.4 L'idéal des sciences nomologiques en tant qu'objet de la logique.

La science véritable est donc celle où l'on possède la vérité de manière absolue. Seules les théories ayant la forme des systèmes axiomatiques tels que ceux développés en mathématique et en physique peuvent prétendre posséder cette vérité, c'est-à-dire représenter la réalité correctement et nécessairement. Ces théories, qui sont le propre des sciences abstraites ou nomologiques, constituent donc l'idéal à atteindre pour la science. Elles sont systématique-déductives, voire cohérentes, complètes et le contenu de leurs lois et énoncés est idéal.

²⁹ *Prolégomènes*, §63, p. 231.

Outre les sciences abstraites correspondant à l'idéal des systèmes axiomatiques, Husserl fait une distinction entre deux autres types de science; soit les sciences descriptives et les normatives. Les premières sont réelles et requièrent une science nomologique comme fondement. Les secondes ne sont pas nécessairement idéales et leurs théories ne contiennent pas non plus les lois fondamentales permettant de fonder l'ensemble de la théorie et elles tiennent donc leurs fondements d'une science nomologique. Ces autres sciences, dans la mesure où elles ne sont pas constituées de lois idéales, c'est-à-dire de lois dont le contenu est nécessairement déterminé, ne constitueront donc que des sciences ou théories vraisemblables. Elles ne feront donc l'objet de la logique que dans une certaine mesure, car bien qu'elles soient formellement organisées, la nécessité avec laquelle on peut déduire un énoncé d'une loi sera toujours relative au caractère contingent du contenu des lois. Seules les théories nomologiques feront donc l'objet de la logique dans les *Prolégomènes*.

2.1.2 Nécessité et tâche d'une logique comme science des sciences.

À l'époque où Husserl écrit les *Prolégomènes*, les sciences existantes sont toutefois, dans la plupart des cas, encore bien loin d'avoir atteint le niveau des sciences déductives que Husserl considère constituer l'essence de la notion de science. En fait, dit Husserl, dans l'état dans lequel se trouvent les théories scientifiques à son époque, elles "ne peuvent nous satisfaire. Elles ne sont pas des théories claires comme du cristal dans lesquelles la fonction de tout concept et de toute proposition est entièrement conçue, toute présupposition bien analysée et ainsi que le tout obtenu soit prédominant sur quelque doute théorique que ce soit"³⁰. Ainsi, il manque aux sciences la rigueur et la cohérence formelles caractéristiques des théories absolument fondées. Les sciences alors existantes ne remplissent pas toutes les conditions objectives en vertu desquelles une science peut être dite correspondre à l'idéal de la science, soit celui des théories nomologiques dont les lois sont systématiquement organisées et permettent de déduire l'ensemble des états de choses possibles de leur domaine d'investigation.

³⁰ *Prolégomènes*., §4, p.10.

La responsabilité de ce défaut n'est toutefois pas attribuable à ces sciences même, car il ne fait pas partie de leur champ d'investigation de déterminer les règles et principes logiques en vertu desquels une théorie peut être dite systématique ou non. Le physicien cherche à comprendre la nature et il élabore des théories expliquant son fonctionnement et sa structure et non des théories rendant compte de la systématisme logique des théories physiques existantes ou encore des théories physiques qu'il a formulées. De même pour l'ensemble des autres sciences. Chacune a en propre un champ d'investigation qui lui n'inclut pas les règles et principes logiques gouvernant l'activité scientifique.

Il n'en demeure pas moins que l'atteinte du but ultime de la science, la possession de la vérité, sera toujours compromise et pourra toujours être remise en cause sans cette connaissance des règles et principes sur lesquels la systématisme de toute science repose. Ces règles et principes fournissant la justification de la systématisme d'une théorie constituent ainsi les conditions de possibilités objectives et idéales de la vérité. La formulation de ces règles et principes logiques au fondement de toute théorie scientifique apparaît donc comme une tâche nécessaire et l'ensemble de ces conditions de possibilité idéales, de ces règles et principes déterminant "ce qui fait qu'une science est une science" constitue un domaine d'investigation scientifique à part entière. De sorte que, l'incomplétude théorique dans laquelle les sciences de l'époque se trouvent rend nécessaire et possible la constitution d'une science des sciences, d'une *Wissenschaftslehre* veillant à spécifier a priori les conditions de possibilités objectives des théories scientifiques en général:

Et c'est le fait qu'il en est ainsi, que nous avons besoin de fondements pour dépasser, dans la connaissance, dans le savoir, ce qui est immédiatement évident, et, par suite, trivial, c'est ce fait-là qui ne rend pas seulement les sciences possibles et nécessaires, mais aussi, avec elles, une philosophie des sciences (*Wissenschaftslehre*), une logique³¹.

Bref, nécessaire, car sans fondation objective ultime le savoir scientifique ne peut prétendre à la vérité. Puis, possible, car les connaissances scientifiques constituant les théories systématique-déductives ont toutes une structure formelle systématique indépendante du contenu matériel de

³¹ *Prolégomènes*, §6, p. 16.

leurs énoncés. L'ensemble des rapports formels existant entre les différents énoncés d'une théorie constitue un domaine d'investigation particulier pour la logique, soit celui du formel³².

2.2 L'idée de logique pure.

Les théories scientifiques, considérées d'après leur aspect formel, constituent donc ces champs d'investigations de la logique pure et l'unité théorique de la logique, le concept lui procurant cette unité, ou la tâche, le but ultime de la logique, c'est la spécification des règles formelles à respecter pour qu'un énoncé, une loi et même une théorie puissent être dits vrais. Bref, la logique a pour tâche de formuler les conditions objectives à respecter pour réaliser l'idéal de la science, c'est-à-dire une théorie idéale, complète, systématique et équiforme à son domaine d'investigation. Ces conditions objectives sont pures et formelles, c'est-à-dire qu'elles ne sont établies que sur la base des formes de signification des concepts idéaux qui les composent³³. Ainsi, la logique est la science des espèces ou significations idéales visant à spécifier les conditions formelles objectives de la validité de toute connaissance scientifique, c'est-à-dire de tout énoncé, toute loi et toute théorie. Elle aura ainsi, selon Husserl, trois tâches; chacune d'entre elles étant

³² Pour Husserl, la formulation des règles logiques ou prescriptions à suivre pour construire une théorie systématique-déductive détermine le domaine de la logique en tant que science normative, c'est-à-dire science des normes formelles à respecter pour pouvoir constituer une théorie au sens rigoureux du terme. Le principe normatif fondamental sur lequel repose cette science normative est celui de vérité entendu dans le sens de validité formelle. Or, comme nous avons vu à la section précédente (2.1.1.4), les sciences normatives ne constituent pas des théories complètes dont les fondements sont inhérents à l'unité de leur théorie. Elles ont besoin d'être complétées par une discipline théorique de laquelle leurs prescriptions tirent leurs fondements. C'est à ce niveau de la nature des fondements de la logique comme discipline normative ou *Kunstlehre* que se joue, dans les *Prolégomènes*, tout le débat entre le psychologisme et la conception de la logique de Husserl comme logique pure. Les psychologues prétendent que ces fondements sont des lois psychologiques alors que Husserl défend l'idée que ce ne sont que des lois logiques théoriques, idéales et pures. De sorte que, le lien entre logique normative et logique pure est très étroit, les lois de la première n'étant que des particularisations logiques des lois théoriques de la première. D'où nous n'insisterons pas davantage sur cette distinction entre logique normative et logique pure.

³³ Les sciences réelles ne pourront faire l'objet de la logique qu'en un sens relatif puisque, comme nous l'avons vu précédemment, l'inexactitude et le caractère contingent des lois réelles fait en sorte que la véracité de leurs théories dépend aussi de la façon dont sont et évoluent les choses dans la réalité. De sorte que, au-delà de la systématisme logique de leurs théories, pour être vraies, les sciences réelles dépendent de conditions non-logiques. Pour rendre compte de la distinction existant entre sciences réelles et idéales, Husserl distingue le domaine des conditions de validité des jugements et des théories des sciences réelles de celui des sciences idéales qu'il qualifie respectivement de domaine de la vraisemblance et de domaine de la vérité. Le premier fait partie du domaine de la logique mais en un sens large et lointain alors que le second est purement logique. Husserl ne traitera que du second dans les *Recherches Logiques*. Sur ce, Cf. *Prolégomènes*, §71 pp. 254-257.

assurée par une discipline particulière et constituant un niveau de possibilité demandant à être complété par un niveau supérieur. La première de ces disciplines est la grammaire pure logique, vient ensuite la logique des conséquences ou de contradiction et, finalement, la théorie des théories déductives possibles. Puis, comme l'unité des choses détermine également l'unité des vérités, la logique devra accomplir ces trois tâches non seulement pour l'ensemble des théories possibles, mais aussi pour l'ensemble des domaines d'investigation possibles. Cette distinction correspond à celle que Husserl établit entre doctrine formelle des jugements et doctrine formelle des objets ou encore, pour employer la terminologie de *Logique formelle et logique transcendantale*, entre apophantique formelle et ontologie formelle.

2.2.1 La grammaire pure logique.

La première tâche de la logique consiste à déterminer les formes possibles ou correctes de significations ou énoncés en vertu de leurs catégories formelles de signification. Autrement dit, sa tâche consiste à formuler les règles permettant de distinguer les expressions sensées des expressions insensées et en vertu desquelles on peut juger du caractère sensé ou insensé de l'infinité de significations possibles. Cette première discipline est définie par Husserl comme étant un:

« système fermé de formes fondamentales à partir desquelles, grâce à une légalité essentielle propre, des formes toujours nouvelles, toujours plus richement différenciées -et finalement le système de toutes les formes concevables de jugement, prises en général- peuvent être engendrées par construction dans l'infinité de leur configurations qui sont différenciées et qui se différencient toujours à nouveau³⁴.

Cette première tâche correspond ainsi à ce que Carnap appelle et ce que l'on identifie aujourd'hui en logique comme les règles de formation d'une syntaxe³⁵. Husserl divise cette tâche en trois sous-tâches se complétant pour former le premier niveau de la logique pure soit la doctrine des formes

³⁴ *FTL*, §13b, p. 44.

³⁵ Sur l'anticipation historique de Husserl de la distinction syntaxique entre lois de formation et lois de transformation, voir Y. Bar-Hillel, 1956-57, pp. 362-369.

ou la pure grammaire logique. Ces trois sous-tâches consiste: 1-à fixer les pures catégories de signification (telles que les catégories 'nominale', 'attribut', 'relationelle'), 2-en la formulation des règles formelles de combinaison donnant lieu à des significations complexes ou énoncés sensés et 3-en la formulation des règles régissant la formulation d'énoncés complexes sensés à l'aide des opérations que sont la conjonction, disjonction, inclusion etc. Ces opérations pouvant être répétées, il est possible, à partir des énoncés sensés et des règles de combinaison, de formuler toutes les formes d'énoncés complexes possibles.

2.2.2 La Logique de la conséquence ou de la contradiction.

Une fois les règles formelles relatives à la formation des énoncés sensés déterminées, il s'en suit la tâche de déterminer, à l'intérieur de la sphère des énoncés sensés, les règles logiques en vertu desquelles on peut obtenir des énoncés complexes cohérents et éviter les contre-sens; c'est-à-dire les énoncés complexes formellement sensés mais qui se contredisent. Ce second niveau de la logique pure est celui de la logique de la conséquence ou de la logique de contradiction que Husserl définit comme la "science des formes possibles de jugements vrais"³⁶. Ce deuxième niveau correspond à ce que l'on appelle aujourd'hui en logique la formulation des règles de transformation.

À ce niveau, la détermination des formes possibles d'énoncés vrais est toujours purement formelle; elle ne se base aucunement sur la matière du contenu de l'énoncé en question. Les lois à formuler sont des lois de conséquence et d'inconséquence ou de contradiction selon que la forme d'un énoncé peut-être déduite d'une autre forme ou qu'elle ne peut pas l'être. On peut donner l'exemple suivant d'une forme de jugement en incluant une autre logiquement: l'énoncé 'Tout A est B', lorsqu'il a pour valeur de vérité 'vrai' est un énoncé nous permettant de déduire l'énoncé 'certains A sont B'. À l'opposé, la converse de cet énoncé constitue un exemple d'inconséquence. En effet, 'tout A est B' ne peut être logiquement déduit de l'énoncé 'certains A sont B'. La

* FTL, §14, p. 46.

sylogistique constitue ainsi un exemple d'une des théories possibles de ce que Husserl entend par logique de la conséquence et logique de la contradiction.

Puis, alors que le premier niveau de la logique pure nous permettait d'établir l'ensemble des formes de jugements sensés possibles, ce deuxième niveau nous permet d'établir la cohérence ou l'incohérence de toute composition ou tout ensemble de jugements sensés et ce, aussi bien pour les énoncés complexes tels que 'tout A est B et certains A ne sont pas B' que pour un ensemble d'énoncés quelconques ou même un ensemble d'énoncés constituant une théorie en tant que telle:

Le problème de la non-contradiction concerne de même la compatibilité non-contradictoire des jugements dans d'autres types d'assemblages de jugements, comme par exemple dans le cas des jugements qui en tant que jugements-membres forment unité dans une théorie quelconque prétendue et en tant que cette unité est unité d'un jugement d'ordre plus élevé³⁷.

Les lois de la logique de la conséquence procurent ainsi un fondement à une des caractéristiques fondamentales du savoir scientifique, soit celui de son exigence de systématisme ou cohérence déductive. En effet, pour toute théorie *T*, il est possible de démontrer si elle est cohérente ou non en vertu des règles de la logique de la conséquence.

2.2.3 La théorie des théories deductives possibles.

Mais tout système d'énoncés cohérents les uns avec les autres n'est pas, dès lors, une théorie au sens rigoureux du terme (*im strengen Sinne*). Pour prétendre être une représentation correcte de la réalité, c'est-à-dire à la possession de la vérité, nous avons vu qu'une théorie doit également être complète et équilibrée à son domaine d'investigation. Ainsi, si la cohérence est une condition nécessaire de la complétude d'une théorie, elle n'est toutefois pas une condition suffisante. La troisième tâche de la logique consistera donc à déterminer en vertu de quoi une théorie deductive peut-être dite complète et équilibrée. Elle consiste ainsi en une théorie des théories deductives.

³⁷ *FTL*, §14, p. 48.

Pour qu'une théorie soit complète, il faut qu'elle soit équilibrée, c'est-à-dire, que l'on puisse déduire, à partir de ses lois, l'ensemble des états de choses possible d'un domaine d'investigation. De sorte que, ce qui détermine la forme qu'une théorie doit avoir pour être complète, c'est le domaine d'investigation ou la multiplicité dont la théorie est une théorie:

Intervient ici, en tant que concept total d'objet (et toujours compris dans une généralité formelle), ce que la mathématique, sans détermination et déploiement du sens, a en vue sous la dénomination 'multiplicité'. C'est le concept formel du domaine d'une science déductive, celle-ci étant pensée comme unité systématique ou totale de la théorie³⁸.

Pour que la forme d'une théorie soit la forme d'une théorie possiblement vraie, il faut qu'elle soit construite en conformité avec la forme du domaine d'investigation à expliquer. La spécification des principes logiques déterminant la complétude d'une théorie présuppose donc une investigation de la structure systématique des domaines d'investigation à connaître. Sans une telle détermination, les théories scientifiques sont toujours susceptibles de n'être que des approximations de leur champ d'investigation et non des représentations véritables. La troisième tâche de la logique n'est donc réalisable que dans la mesure où elle s'appuie et est complétée par une ontologie formelle. Nous reviendrons sur cette notion d'ontologie formelle à la section suivante.

Chercher à déterminer l'ensemble des formes de théories possibles en investigant au cas par cas la multitude des domaines d'applications possibles ne constituerait toutefois qu'une "simple discipline de jeux déductifs avec les symboles³⁹". Husserl propose donc, non pas de constituer chaque forme de théorie possible, mais d'élaborer plutôt une théorie systématique-déductive à partir de laquelle il est possible de déterminer toutes les formes de théories possibles et ce, de la même manière qu'il est possible pour toute théorie déductive de contenir toute l'infinité des états de choses possibles de son domaine d'investigation à partir de ses lois et concepts fondamentaux. La possibilité de la constitution d'une telle théorie de toutes les formes de théories possibles repose sur le fait que ces formes de théories possibles constituent un domaine d'investigation organisé: "Il était impossible et gratuit de construire au hasard différentes formes de cette sorte, car on pouvait voir aussitôt sur les formes construites à partir des sciences qui existent en fait, que les formes de

³⁸ *FTL*, §28, p. 79.

³⁹ *FTL* §33, p. 87.

systèmes déductifs se rattachent elles-mêmes à des systèmes déductifs⁴⁰. L'organisation systématique des différentes formes de théories possibles constitue ainsi la tâche ultime de la logique en tant que théorie des formes de théories possibles -de la logique en tant que *Mathesis Universalis*. Une fois cette tâche accomplie et les différentes formes de théories possibles spécifiées, les théories concrètes n'apparaissent plus que comme des instances de ces possibilités.

2.2.4 L'idée d'ontologie formelle.

Une logique véritable, c'est-à-dire une *Wissenschaftslehre* cherchant à rendre compte de la science, du savoir scientifique, de manière absolue, est donc double; elle est apophantique formelle et ontologie formelle. L'une et l'autre sont corrélatives en ce sens où la tâche de l'apophantique formelle consiste à déterminer les formes de théories possibles qui ne sont autres en fait que les théories des formes de domaines d'investigations possibles. De sorte que, l'une ne se laisse pas penser sans l'autre et l'idée de logique pure de Husserl est à la fois apophantique formelle et ontologie formelle.

En tant que corrélat objectif (*gegenständlich*) de l'apophantique formelle, l'ontologie formelle aura elle aussi trois tâches correspondant aux trois tâches de l'apophantique formelle. À l'idée de grammaire pure formelle correspond une doctrine pure des catégories d'objets où il s'agit de spécifier la nature des rapports existants entre les choses de manière semblable à la spécification de la nature des rapports entre les éléments de signification sensés. Puis, la seconde tâche de l'ontologie formelle a trait à la détermination de "l'être et du non-être des choses en tant que telle, états de choses en tant que telle etc."⁴¹. Puis, la troisième tâche, celle correspondant à la théories des formes de théories possibles, c'est la doctrine des multiplicités (*Mannigfaltigkeitslehre*) qui consiste à déterminer l'ensemble des multiplicités ou domaines d'investigation possibles.

⁴⁰ *FTL* §32 p. 86.

⁴¹ *Prolégomènes*, §68 p. 245.

2.3 La logique pure en tant que science: la question de ses conditions de possibilités et de son fondement.

Au cours des derniers paragraphes, nous avons vu que la logique pure de Husserl est une science des sciences et que sa tâche consiste ainsi à déterminer les conditions de possibilité formelles à remplir pour toute science prétendant constituée une science au sens véritable du mot, c'est-à-dire une science nomologique équilibrée à son domaine d'investigation. La logique fonde ainsi a priori la possibilité, pour la science, de refléter ou de conduire à son but ultime, soit la possession de la vérité. Elle est elle-même une science, elle est la science des sciences et, en tant que telle, elle doit aussi correspondre à l'idéal nomologique des sciences. Par conséquent, elle est une théorie déductive dont le domaine d'investigation est l'ensemble des formes de domaines d'investigation possibles, ainsi que l'ensemble des formes de théories deductives correspondantes. Mais, en tant que science de ce domaine d'investigation, on est en droit de se demander en vertu de quoi est-elle la science véritable, c'est-à-dire la théorie déductive expliquant entièrement l'ensemble de ce domaine d'investigation qui est le sien. Autrement dit, si la logique constitue la théorie fondant toutes les théories, quel est le fondement de cette théorie de toutes les théories? Comment la théorie des formes possibles de théories est-elle elle-même possible? Ce qui est en jeu ici, c'est la possibilité même d'une théorie déductive de l'ensemble de la réalité, c'est-à-dire de la vérité en tant que telle et même de la science en tant que telle, dans la mesure où la théorie des formes de théories deductives rend toutes les autres possibles. Husserl soulève cette question de la possibilité de la théorie vraie au §65:

Nous allons traiter maintenant l'important problème des conditions de possibilité d'une science en tant que telle. Comme le but essentiel de la connaissance scientifique ne peut être atteint que par la théorie au sens strict des sciences nomologiques, nous substituerons à cette question, celle de savoir quelles sont les conditions de la possibilité d'une théorie en tant que telle. Une théorie comme telle se compose de vérités, et la forme de leur enchaînement est la forme déductive. La réponse à notre question implique donc la réponse à la question plus générale des conditions de la possibilité d'une vérité en tant que telle et, d'autre part, d'une unité déductive en tant que telle⁴².

⁴² *Prolégomènes*, §65, pp. 236-237.

En soulevant la question des conditions de possibilité de la vérité en tant que telle, Husserl soulève une question qui n'avait pas été posée et solutionnée, dans *Philosophie de l'Arithmétique*, avec toute la clarté avec laquelle elle est présentée ici.

Les conditions de possibilités de la science véritable ou théorie des théories en tant que telle peuvent être de trois types différents. D'abord, il y a les conditions de possibilités psychologiques qui sont des conditions de possibilité reales. La particularité du psychologisme réside dans le fait que cette doctrine cherche à réduire la possibilité de la science, de toute théorie scientifique, aux conditions de possibilités psychologiques à remplir pour constituer une théorie. Pour Husserl, bien que les processus psychiques aient un rôle à jouer dans la constitution des sciences, ces processus ne constituent pas des conditions de possibilités de la vérité en tant que telle, mais de la capacité reale d'un être humain ou de l'espèce humaine à saisir la vérité. Ces conditions ne peuvent donc apporter une réponse satisfaisante à la question de la possibilité de la vérité ou de la science en tant que représentation correcte de la réalité. Outre les conditions reales, il y a les conditions de possibilités idéales qui se divisent en conditions noétiques et en conditions purement logiques. La différence entre ces deux types de conditions idéales réside dans le fait que les conditions noétiques „reposent sur l'idée de connaissance en tant que telle“ alors que les conditions purement logiques se “fondent purement dans le contenu de la connaissance”. Autrement dit, les conditions de possibilités noétiques sont celles relevant de l'idée des schèmes cognitifs idéaux ou d'une subjectivité connaissante idéale, alors que les secondes sont des auto-conditions de possibilités ou auto-fondements en ce sens où ces conditions de possibilité objectives résident dans le caractère idéal du contenu des propositions ou lois à fonder. Pour Husserl, les secondes constituent les conditions de possibilité de la science en tant que telle:

D'un côté, il est évident apriori que des sujets pensants en tant que tels doivent, par exemple, être en mesure d'accomplir toutes les espèces d'actes par lesquels se réalise une connaissance théorique. (...) Mais, d'un autre côté, il est aussi évident que des vérités elles-mêmes, et spécialement des lois, des fondements, des principes, *sont ce qu'elles sont, que nous les voyions d'une seule vue ou non*. Or, comme ce n'est pas en tant que nous pouvons les voir d'une seule vue qu'elles sont valables, mais que c'est seulement en tant qu'elles sont valables que nous pouvons les voir d'une seule vue, nous devons les considérer comme des conditions objectives ou idéales de la possibilité de leur connaissance⁴³.

⁴³ *Prolégomènes*, §65, p. 238. (L'italique a été ajouté par moi).

Les lois et principes logiques sont ce qu'ils sont, qu'ils fassent l'objet d'une saisie ou non. Ils sont leurs propres conditions de possibilité, leurs auto-fondements qu'ils tiennent du caractère pure et idéal du contenu de leur signification. Ainsi, les conditions de possibilités noétiques ne constituent pas les conditions de possibilités de la vérité en tant que telle, mais seulement de la possibilité idéale de l'appréhender.

Il s'agit manifestement de conditions a priori d'une connaissance qui peuvent être considérées et étudiées indépendamment de toute relation avec le sujet pensant et avec l'idée de la subjectivité en tant que telle. Les lois en question, dans leur teneur en signification, ne contiennent absolument rien d'une telle relation, elles ne parlent pas, serait-ce même d'une manière idéale, de connaître, de juger, raisonner, se représenter, fonder, etc., mais de vérité, concept, proposition, raisonnement, cause et effet, etc.⁴⁴.

La tâche de redéfinition de la logique entreprise par Husserl dans les *Recherches Logiques* devaient donc aboutir à sa conception de la logique comme logique pure, c'est-à-dire d'une logique science des sciences ou théorie déductive des formes de théories deductives possibles et cette science ou théorie constituant l'ensemble des représentations théoriques possibles est absolument auto-fondée. "Auto-fondé" signifie ici qu'elle est vraie et n'a pour d'autre fondement de sa vérité que le caractère idéal du contenu de ses significations à partir duquel elle est élaborée. Cette logique est donc pure en ce sens où elle n'a besoin d'aucune autre science pour se justifier; elle est pleinement autonome.

3. Le sens et la question d'une fondation subjective de la logique pure dans les *Recherches Logiques*.

La logique pure en tant que *mathesis universalis*, c'est-à-dire en tant que théorie déductive de toutes les théories possibles, constitue donc la sphère objective idéale de l'ensemble des énoncés scientifiques vrais et systématiquement organisés en théorie. Elle est ainsi une représentation théorique objective de toutes les représentations théoriques possibles de la réalité. Elle est en soi possible, indépendamment de toute saisie subjective et avant même l'existence réelle

⁴⁴ *Prolégomènes*, §65, pp. 238-239.

de quelque objet ou état de chose que ce soit. Mais cette logique que Husserl a esquissé dans les *Prolégomènes* n'est que la possibilité idéale a priori de la vérité; voire d'une représentation théorique exacte de la réalité et nullement une réalisation concrète de cet idéal. Or, posséder la vérité ne consiste pas simplement à montrer qu'elle est a priori possible, mais plutôt à la saisir dans toute sa clarté et la formuler dans toute sa rigueur. Dès lors se pose la tâche d'une élucidation et de la justification phénoménologique de la saisie subjective de la logique. La phénoménologie ou théorie de la connaissance doit élucider les conditions noétiques idéales à remplir pour qu'une représentation théorique subjectivement formulée puisse être dite conforme à la représentation objective exacte de la réalité⁴⁵.

Le problème épistémologique que constitue l'élucidation ou la justification phénoménologique de la valeur objective des contenus de significations idéaux dans leur formulation subjective est toutefois complexe et obéit à deux contraintes. Ces deux contraintes détermineront la nature spécifique du problème épistémologique et de la tâche d'une justification de la valeur objective des contenus subjectivement constitués des connaissances. Elles ont trait au caractère idéal et réel de la connaissance. La première de ces contraintes consiste au fait que les espèces idéales, et ce en vertu de leur idéalité, ne peuvent faire l'objet d'une saisie directe. En effet, comme nous avons vu à la section 2.1.1.3, la notion même d'idéalité consiste à ne pas être déterminé ou exister spatio-temporellement. Une espèce ou un 'objet' idéal ce n'est qu'une possibilité logique ou une unité sémantique et non pas des objets existant dans un certain monde idéal:

Nous pouvons ainsi dire que les significations forment une classe de concepts au sens d'objets généraux. Ce qui ne veut pas dire pour autant qu'elles soient des objets qui existent

⁴⁵ L'introduction, par Husserl, de l'idée de la nécessité d'une justification épistémologique de la formulation subjective de la logique a souvent été comprise à tort comme une volte-face par rapport à l'idée d'un fondement objectif de la logique, d'une vérité en soi, développée dans les *Prolégomènes*. Les conditions noétiques dont il est question ici n'ont toutefois rien à voir avec les conditions noétiques que Husserl rejette dans les *Prolégomènes*. Dans les *Prolégomènes*, il s'agissait de déterminer la nature des conditions de possibilité fondamentales et essentielles de la vérité, c'est-à-dire ce sans quoi il ne pourrait pas y avoir de vérité; ici, il s'agit de déterminer les conditions de possibilité à respecter pour que notre connaissance de la logique pure puisse être considérée comme correspondant à cette logique pure qui, elle, est en soi valide.

sinon quelque part dans le 'monde', alors dans un topos ouranios ou dans un esprit divin, car une telle hypostase métaphysique serait absurde⁴⁶.

Il n'y a donc rien de tel que des espèces idéales existantes et pouvant faire l'objet d'une expérience sensible susceptible d'en donner une connaissance ou de confirmer la justesse de la représentation qu'une subjectivité connaissante peut s'en faire.

La seconde contrainte réside dans le fait que la formulation ou constitution subjective des espèces idéales est réalisée dans une subjectivité concrète; c'est-à-dire dans une subjectivité empirique par le biais de processus mentaux:

Du fait que ce qui est théorique „se réalise“ en certains vécus psychiques, qu'il nous est donné en eux sous le mode du cas singulier, il ne faut nullement conclure immédiatement, comme si cela allait de soi, que ces vécus psychiques valent obligatoirement comme les objets primaires des investigations logiques.⁴⁷

Les connaissances scientifiques existantes ou actuelles ne peuvent ainsi prétendre à la vérité si l'on ne peut montrer non seulement comment une idée ou espèce peut en soi être connue, mais également 1-comment est-ce qu'elle peut concrètement être saisie par une subjectivité empirique et 2-comment est-ce qu'elle peut alors conserver sa valeur objective⁴⁸.

La nécessité pour Husserl de tenir compte du fait que les connaissances sont réellement constituées n'implique toutefois nullement que sa phénoménologie est une science empirique des processus mentaux impliqués dans le phénomène de la connaissance. La phénoménologie n'est en fait autre que la science des conditions de possibilité idéales ou noétiques de la connaissance de

⁴⁶ *LU I*, §31, p. 101.

⁴⁷ *LU III/I*, Introduction, p. 4.

⁴⁸ L'enjeu est ici important. En effet, ne pas montrer comment peut correspondre à la possibilité idéale de la saisie d'une espèce une possibilité réelle de la saisie de cette espèce évacue toute la question de la possibilité de l'élucidation phénoménologique de toute connaissance réellement constituée. Bref, ne pas aborder ces questions équivaut à créer un schisme en philosophie entre un monde idéal et un monde réel et à confiner la philosophie au premier de ces deux mondes. La philosophie n'aurait alors plus aucune portée et validité pour l'ensemble du savoir humain, ou encore des connaissances 'réalisées' dans des processus psychiques. C'est d'ailleurs l'essentiel de la critique que Natorp adressa à Husserl dans sa recension des *Prolegomènes*. Sur ce, Cf. Natorp 1901.

toute entité ou espèce objective. Le fait que ces connaissances soient réellement constituées n'implique, pour le phénoménologue désireux de se pencher sur la question de la validité objective de ces connaissances subjectives, que de montrer comment ces processus mentaux particuliers obéissent aux conditions de possibilité idéales de la constitution d'une signification idéale. Autrement dit, le fait que les connaissances soient réellement constituées implique qu'il faille montrer comment la constitution réelle peut être fondée sur des conditions de possibilité idéales et non que les lois ou principes régissant la connaissance sont psychologiques.

Pour apporter une élucidation phénoménologique idéale de la connaissance de la vérité tenant compte du caractère réel de la connaissance, Husserl va défendre la conception voulant que les vécus cognitifs concrets et les représentations subjectives ne soient autres que des instances ou cas singuliers des processus idéaux et des significations idéales et ce, de la même manière qu'un moment réel de rouge est un cas singulier de l'espèce idéale 'rouge': "Le rapport entre la signification et l'expression signifiante, ou encore la nuance de signification qu'elle comporte, est le même que, par exemple, le rapport entre l'espèce rouge et l'objet rouge de l'intuition, ou encore le moment rouge apparaissant en lui"⁴⁹. Ainsi, les considérations phénoménologiques idéales du second livre des *Recherches Logiques* n'excluent pas la sphère du réel, des processus réels. Les conditions de possibilité noétiques déterminent au contraire les représentations et processus mentaux en tant que ces derniers sont des instances des significations et processus idéaux. Elles les déterminent en fait de la même manière que les lois logiques et les espèces idéales déterminent leurs instances se trouvant dans la réalité; soit, par exemple, de la même manière que les significations idéales 'rouge' et 'vert' excluent a priori la possibilité réelle d'un objet dit 'rouge-vert'⁵⁰.

⁴⁹ *LU II*, Introduction, p. 106.

⁵⁰ En défendant la thèse des conditions de possibilité noétiques de la connaissance, Husserl évite l'erreur des psychologues et des empiristes pour qui les lois régissant les processus cognitifs à l'origine de nos connaissances sont psychologiques et empiriques parce que toute connaissance est psychologiquement constituée; c'est-à-dire constituée à partir de processus mentaux réels. Il évite ainsi le relativisme sans être pour autant contraint de nier que les connaissances sont constituées à l'aide de certains processus mentaux. Sur ce, Cf. Simons, 1995, pp. 113-114.

La question d'une fondation subjective ou phénoménologique de la logique à laquelle Husserl est confronté dans les *Recherches Logiques* se présente ainsi sous les formes suivantes:

comment peut-on rendre compte du fait que 'l'en soi' de l'objectivité parvienne à la 'représentation', qu'il parvienne à être 'saisi' dans la connaissance, et qu'ainsi, à la fin, qu'il redevienne subjectif; que'est-ce que cela signifie, que l'objet soit 'en soi' et qu'il soit 'donné' dans la connaissance; comment est-ce que la généralité de l'idéalité peut entrer dans le flux des expériences psychiques réelles sous la forme d'un concept ou d'une loi et ainsi devenir possession de l'être-pensant; que signifie dans les différents cas l'*adaequatio rei at intellectus*, selon que la saisie cognitive soit la saisie d'un jugement individuel ou général, d'un fait ou d'une loi etc.⁵¹.

Le problème d'une justification phénoménologique de la connaissance consiste donc à montrer comment les significations objectives idéales peuvent a priori faire l'objet d'une saisie subjective tout en conservant leur valeur objective. Les conditions de possibilité de la saisie d'une signification idéale ainsi élaborées sont idéales, c'est-à-dire qu'elles ont trait à la possibilité de la saisie d'un contenu idéal indépendamment de toute considération sur la nature de la subjectivité, voire même d'une subjectivité idéale. Toutefois, étant donné que toute saisie véritable d'un contenu idéal ne peut s'effectuer qu'à partir de la saisie des cas singuliers de significations idéales et à travers des cas singuliers de processus cognitifs idéaux, le problème d'une justification phénoménologique des connaissances devra apporter 1-une justification montrant comment une subjectivité peut arriver, à partir des instances de significations idéales, à saisir, voire à constituer les significations idéales et 2-une justification montrant également comment les significations ainsi obtenues correspondent véritablement aux significations idéales objectives qui elles sont valides en soi. La possibilité de la constitution subjective des significations idéales trouvera sa justification dans les considérations de Husserl sur la perception et l'abstraction idéale (3.1) et la possibilité de la validité absolue du savoir subjectif dans les considérations sur l'évidence (3.2).

3.1 La constitution des significations idéales.

Les choses et états de choses réelles sont ce à partir de quoi une subjectivité connaissante peut et doit arriver à saisir les significations idéales. Pour ce faire, elle doit retracer et formuler à

⁵¹ *LU III/1*, Introduction, p. 8.

travers la multitude d'instances, le contenu de signification idéal qui les signifie toutes et auquel elles appartiennent en tant qu'instances ou signifiés. Bref, la subjectivité doit constituer les significations idéales à partir des instances de ces idéalités. Pour que les significations ainsi constituées puissent prétendre être identiques aux espèces idéales objectives, Husserl devra élucider deux questions phénoménologiques importantes. Il devra d'abord montrer que ce à partir de quoi les significations sont subjectivement constituées est identique aux instances réelles des espèces idéales objectives. Autrement dit, il devra montrer que les instances ou moments réels objectifs demeurent les mêmes lorsqu'ils sont perçus et, ainsi, que les significations idéales subjectivement constituées peuvent prétendre signifier correctement non seulement les choses dans leur mode d'être perçu (*Wahrgenommensein*) mais aussi, de facto, dans leur être objectif ou en soi (*an sich sein*). Puis, il devra montrer que le passage de la multitude d'instances à la signification constituée repose sur des fondements objectifs et non pas sur des structures subjectives de connaissance. Dans ce dernier cas, les significations subjectivement constituées seraient relatives à certains processus psychologiques individuels ou caractéristiques d'une espèce déterminée et Husserl commettrait alors l'erreur des psychologues ou anthropologues qu'il s'est efforcé de rejeter dans les *Prolegomènes*. La première de ces deux difficultés trouvera sa solution dans les considérations sur la perception et la seconde, dans les considérations sur l'abstraction idéale. À elles seules, ces deux 'théories' mériteraient plus amples considérations que ce à quoi les exigences de rigueur et de concision relatives à ce travail nous restreignent. Nous n'allons donc, ici, que souligner les idées au fondement de ces 'théories' de façon à illustrer brièvement ce sur quoi repose l'idée de la fondation subjective de la logique dans les *Recherches logiques*.

3.1.1 Perception.

Les considérations de Husserl sur la perception reposent sur deux idées fondamentales. Premièrement, que les objets (*Gegenstände*), c'est-à-dire aussi bien les états de choses que les objets individuels, ont une structure qui leur est propre et qui ne provient aucunement d'une activité structurante du processus de perception⁵². Puis, secondement, pour Husserl, l'objet

⁵² L'idée de Husserl selon laquelle la réalité est structurée va de pair avec son ontologie formelle qu'il esquisse dans la troisième Recherche. L'ontologie formelle est la discipline exhibant les liens logiques existant entre les différents objets de la réalité ou plutôt de la multiplicité logique que l'on désigne par le terme de

intentionnel présenté à la conscience dans un acte de perception n'est pas une image immanente de l'objet réel mais l'objet réel même "in propria persona"⁵³. Par conséquent, la théorie de Husserl réfute l'idée selon laquelle, même si l'on perçoit la chose extérieure, on la perçoit toujours à travers certaines formes subjectives lui conférant une unité et une structure; et ainsi, que ce que l'on perçoit n'est pas tel qu'est la chose indépendamment de toute perception. Puis, en insistant sur le fait que c'est la chose même que l'on voit et qui nous est donné et non une image interne ou immanente de la chose, Husserl rend inutile et insensé le besoin de trouver une justification épistémologique démontrant que le contenu de nos perceptions est conforme à la chose même.

3.1.2 Abstraction idéale.

Grâce à sa théorie de la perception, Husserl peut donc justifier épistémologiquement la possibilité pour la conscience d'avoir accès directement aux moments ou instances des espèces idéales. Pour montrer comment on peut avoir accès à ces espèces même, il devra toutefois encore élucider la question du passage des instances individuelles aux espèces; c'est-à-dire la question de la constitution subjective des espèces idéales. Husserl rendra compte de cette difficulté en ayant recours à une série de considérations sur l'abstraction idéale. Ces considérations sur l'abstraction idéale sont toutefois extrêmement complexes et couvrent une grande partie de la sixième Recherche. Nous allons donc nous restreindre encore une fois ici à une présentation très sommaire et limitée aux idées étant au fondement de sa conception.

Pour Husserl, les objets ont une structure, une complexité. Ce sont en fait des tous complexes composés de plusieurs moments (*Momente*) ou parties (*Stücke*). Dans la perception, ils

réalité. À l'aide des catégories de dépendance et d'indépendance, Husserl peut montrer, par exemple, qu'il y a une nécessité logique de dépendance ou d'inséparabilité entre les moments de couleur et les moments de forme et que la couleur fait donc partie de la structure formelle des choses et non des schèmes subjectifs de perception. Sur ce, Cf Mulligan, 1995, pp. 175-176.

⁵³ Les considérations de Husserl éliminant l'idée de l'existence d'objets immanents de la conscience et défendant l'idée selon laquelle l'objet des perceptions n'est autre que l'objet transcendantal sont étroitement liées à sa conception de l'intentionnalité qui a connu des modifications importantes entre *Philosophie de l'Arithmétique* et les *Recherches Logiques*. À ce sujet, Cf. LU V §§11-17, Willard, 1995, pp. 147-150 et Bell, 1990, pp. 85-86.

nous sont donnés tels qu'ils sont en tant que tous complexes. En détachant son attention du tout pour la porter sur un de ses moments, il est alors possible, pour une subjectivité connaissante, de percevoir directement cette partie ou ce moment. La subjectivité connaissante effectue alors une abstraction sensible (*sinnlicher*) ou par attention (*Aufmerksamkeit*) qui ne nécessite aucune conceptualisation. Par l'intermédiaire du processus d'abstraction sensible, il est ainsi possible de saisir directement plusieurs instances d'une même espèce. Toutefois, ce n'est que grâce à l'acte catégorial de l'abstraction idéale que 'l'idée' ou l'unité logique devient objet de la conscience. L'idée ou le contenu de signification idéal signifiant plusieurs instances devient objet de la conscience grâce à l'abstraction idéale en tant que "son 'idée', sa généralité vient à la conscience, à la donation de l'être actuel (...) dans un acte englobant d'identification qui synthétise tous les actes singuliers d'abstraction⁵⁴".

Mais ce qui fait la particularité de la solution husserlienne c'est que, contrairement aux psychologues et à Kant, la signification idéale obtenue à l'aide du processus d'abstraction idéale n'est pas une simple construction effectuée par un processus cognitif psychologique ou transcendantal⁵⁵. De sorte que, la signification constituée à l'aide de l'abstraction idéale n'est pas relative à la normalité psychologique ou universalité anthropologique du processus d'abstraction. Le fondement de la signification idéale subjectivement constituée ne réside effectivement pas dans l'acte d'abstraction, mais dans les matières intentionnelles des actes synthétisés:

Ce ne sont pas ces éléments inessentiels des actes fondateurs que relie le moment catégorial de l'acte fondé synthétiquement, mais bien ce qui est essentiel aux deux types d'actes; il relie dans tous les cas leurs matières intentionnelles, et il est, au sens propre, fondé en elles. C'est bien là ce que nous avons énoncé plus haut sous une forme générale; dans tous les actes catégoriaux, disions-nous, la matière des actes fondés est fondée dans la matière des actes fondateurs⁵⁶.

Bref, l'identité est un type d'acte catégorial unifiant ce qui se présente dans les différents types de conscience des instances comme différent mais qui est en fait logiquement identique.

⁵⁴ *LU VI*, §52, p. 162.

⁵⁵ À propos du fait que les significations sont des unités 'construites' chez Kant, Cf. Bell, 1990, p. 112.

⁵⁶ *LU VI*, §57, p. 175.

3.2 Évidence.

Grâce à ses considérations sur la perception et l'abstraction idéale, Husserl peut rendre compte de la possibilité épistémologique de constituer les significations idéales. Maintenant, il lui reste à déterminer comment peut-on prétendre que les significations idéales constituées subjectivement correspondent aux espèces idéales objectives. Autrement dit, il lui faut spécifier comment est-ce que la formulation ainsi subjectivement constituée de la logique et de l'ensemble des théories scientifiques correspond effectivement et assurément à la formulation objective véritable. Pour justifier cette concordance ou corrélation, Husserl aura recours à des considérations sur la notion d'évidence. De sorte que, aucune théorie, aucune connaissance ne peut être admise comme vraie, si elle ne fait pas l'objet d'une saisie dans l'évidence pure, et que, par conséquent, la question d'une fondation subjective de la logique dans les *Recherches Logiques* trouvera sa solution ultime dans ces considérations sur l'évidence.

Dans les *Recherches Logiques*, Husserl définit l'évidence comme étant l'expérience de la vérité (*Erlebnis der Wahrheit*). L'expérience en question consiste ici en l'expérience de l'adéquation entre les significations idéales et les objets signifiés: "L'évidence, c'est l'expérience vécue de la concordance entre la pensée et le présenté lui-même qu'elle pense, entre le sens actuel de l'énoncé et l'état de choses donné lui-même; et la vérité, c'est l'idée de cette concordance⁵⁷". Ainsi, dans l'évidence, ce qui est expérimenté c'est la concordance pleine et entière entre le signifié qui est pleinement donné et le signifiant. Cette concordance est un cas singulier de la notion idéale de concordance que constitue la vérité, soit la concordance entre l'idéal et le real. Le fait que le contenu de signification subjectif corresponde pleinement au cas singulier même constitue donc un cas singulier de l'adéquation idéale subsistant a priori entre l'idéal et le real. Autrement dit, la vérité étant l'adéquation pleine et entière entre l'espèce idéale et ses instances, l'évidence est une expérience de la vérité dans la mesure où elle est une saisie actuelle d'un cas de cette adéquation pleine et entière.

⁵⁷ *Prolégomènes*, §51, pp. 190-191.

Ainsi, l'ensemble de nos connaissances et de nos formulations subjectivement constituées de la logique sont nécessairement vraies lorsqu'elles sont saisies dans l'évidence. De la même manière que les espèces idéales objectives, les significations subjectives signifient -lorsqu'elles donnent lieu à une saisie dans l'évidence- les choses ou moments réels tels qu'ils sont dans leur mode d'être objectif. Il ne peut donc y avoir que corrélation entre ces significations subjectivement constituées et les espèces idéales objectives.

CHAPITRE II

L'IDÉE DE LOGIQUE TRANSCENDANTALE DANS *LOGIQUE* *FORMELLE ET LOGIQUE* *TRANSCENDANTALE*

1. Problématique et intention de *Logique formelle et Logique transcendantale*: L'essai d'une critique de la raison logique en tant que prise de conscience et critique transcendantale radicale de la logique.

Au cours des années qui suivirent la première et la seconde parution des *Recherches Logiques*, la phénoménologie de Husserl allait connaître des développements importants⁵⁸. Pour Husserl, ces développements nouveaux étaient en continuité avec ses travaux des *Recherches Logiques* en ce sens où ils étaient le fruit d'un approfondissement des problèmes et solutions introduits dans les *Recherches Logiques*; l'approfondissement "d'une oeuvre de percée" et ainsi, "non pas d'une fin, mais d'un commencement"⁵⁹ dira d'ailleurs Husserl dans la préface de l'édition de 1913 des *Recherches Logiques*. Malgré cette continuité thématique, Husserl n'hésitera pas à présenter la philosophie enrichie de ses nouvelles idées comme une "nouvelle phénoménologie"; une phénoménologie transcendantale. Cette "nouvelle phénoménologie" allait toutefois connaître d'autres changements et approfondissements au cours des années et occuper ainsi une partie considérable de l'oeuvre de Husserl. Nous n'allons donc pas ici nous livrer à un exposé global de l'ensemble de la phénoménologie transcendantale. Il faut toutefois spécifier brièvement quelle est le but, la thématique et la méthode de cette phénoménologie dans la mesure où la spécificité de ce 'programme' est à l'origine de l'idée et même de la nécessité pour Husserl d'élaborer une logique transcendantale.

1.1 Phénoménologie transcendantale

La phénoménologie transcendantale de Husserl relève d'un projet ambitieux. Elle se veut être la philosophie comme science rigoureuse (*Philosophie als strenge Wissenschaft*); c'est-à-dire la discipline dans laquelle les sciences trouvent leur fondement absolu. Cette idée d'une fondation absolue des sciences par la phénoménologie est conçue par Husserl comme une entreprise de

⁵⁸ Pour un bon compte-rendu des développements que la pensée de Husserl a connu entre 1905 et 1913, Cf. Mohanty, 1995.

⁵⁹ Prolégomènes, Seconde préface, p. viii.

fondation radicale cherchant à opérer un retour aux choses elles-mêmes. Pour cela, la phénoménologie doit parvenir à montrer la possibilité de la saisie des choses elles-mêmes dans leur authenticité; c'est-à-dire parvenir à montrer comment est-ce que les objets de la connaissance peuvent se présenter à la conscience et être constitués par la conscience tels qu'ils sont, libres de toute présupposition. Ainsi, contrairement aux autres philosophies dans le passé motivées par l'idée d'une fondation absolue du savoir, la phénoménologie ne cherche pas à s'ériger en système métaphysique ayant prétention de tout expliquer déductivement. Par delà les constructions théoriques, elle cherche à retourner aux choses mêmes, telles qu'elles sont réellement.

Pour Husserl, l'accès au mode d'être authentique des objets de la connaissance passe par l'analyse intentionnelle critique des processus cognitifs de constitution et des performances (*Leistungen*) de la conscience⁶⁰. En effet, l'intentionnalité, c'est cette propriété essentielle et fondamentale de la conscience d'être conscience de quelque chose. De sorte que les actes intentionnels sont ce à partir de quoi tous les objets de la connaissance sont constitués, vécus et saisis, et la saisie des objets dans leur mode d'être authentique est forcément intentionnelle. Or, sous le mode de l'intentionnalité, les objets de la connaissance ne sont pas simplement donnés ni simplement constitués tels qu'ils sont. La constitution des objets de la connaissance s'effectue dans le temps, elle a une histoire, une genèse; de sorte que la constitution actuelle d'un objet est toujours accompagnée d'un bagage d'anticipations et de présuppositions présentes dans l'intentionnalité mais non dévoilées. Bref, un objet n'est pas constitué seulement dans un acte intentionnel simple, mais aussi et toujours dans un certain horizon intentionnel⁶¹. En tant que méthode d'analyse intentionnelle, la phénoménologie aura pour tâche une prise de conscience (*Besinnung*) et une critique de l'ensemble de ces présuppositions contenues dans toute intention et ce, afin de permettre la saisie, dans l'évidence, du sens véritable de ce qui est signifié:

⁶⁰ En tant qu'analyse intentionnelle des performances de la conscience, la phénoménologie semble s'apparenter à la psychologie. Malgré cette proximité apparente de leurs domaines d'investigation respectifs, ces deux disciplines sont distinctes l'une de l'autre. Husserl s'est d'ailleurs toujours défendu et ce dès les premières pages des *Idées* où il introduit pour la première fois sa phénoménologie transcendantale, contre les interprétations psychologues de sa phénoménologie. La phénoménologie est une science eidétique de la conscience et non une science empirique. Sur ce, Cf. Ströker, 1987, pp. 26-27.

⁶¹ À propos de la notion de constitution génétique chez Husserl, Cf. Ströker, 1987, pp. 156-175; et au sujet de la notion d'horizon, Cf. *ibid.* p. 87 et 99-106.

Prendre conscience ne signifie pas autre chose que tenter d'établir réellement le sens „lui-même“ qui dans la simple opinion n'est qu'envisagé, présumé; on peut dire encore que prendre conscience ne signifie pas autre chose que tenter d'amener le „sens appelant le remplissement“ (comme on l'appelait dans les *Recherches Logiques*), le „sens vaguement présent à l'esprit“, dans la visée qui manque de clarté à l'état de sens rempli, à l'état de sens clair, donc de lui procurer l'évidence de la claire possibilité⁶².

Le phénoménologue aura alors recours à la méthode phénoménologique de l'époché et de la réduction qui consistent essentiellement en une “mise entre parenthèses” des croyances et présuppositions⁶³. Dans sa radicalité, la méthode critique de Husserl devrait mener à la mise entre parenthèses de toutes les présuppositions et horizons intentionnels de la conscience et, ainsi, au fondement pur, libre de toute présupposition que constitue l'ego transcendantal dans la saisie réflexive de lui-même. Ainsi libérée de toute présupposition, l'évidence dans laquelle apparaîtront les objets intentionnels ne sera plus relative à un certain horizon, mais la saisie pleine et entière de l'objet dans son mode d'être authentique. Par l'analyse intentionnelle radicale (*radikale Besinnung*), la phénoménologie peut donc atteindre le sol absolu à partir duquel elle peut espérer constituer l'ensemble des sciences de manière rigoureuse et ce, à l'aide du principe normatif que constitue l'évidence⁶⁴.

1.2 Le statut de la logique pure après les développements relatifs à la phénoménologie transcendantale.

⁶² *FTL*, préface, p. 8.

⁶³ La littérature secondaire sur les notions d'époché et des différentes réductions est abondante. Malgré tout, ces notions demeurent souvent mal comprises. Le lecteur désireux d'approfondir ces questions peut trouver une interprétation classique dans Ströker, 1971 et une interprétation simple, claire et intéressante dans Bell, 1990 pp. 163-168.

⁶⁴ Le rôle normatif de l'évidence est développé dans Ströker, 1978. Dans cet article, elle présente et définit l'évidence comme principe normatif méthodique. En vertu de ce principe, seule l'évidence pure constitue un critère ou une norme valable en vertu de laquelle on puisse accepter une connaissance comme vraie: “Es ist offenbar, daß ich als philosophisch Anfangender im Konsequenz davon, daß ich auf das präsumptive Ziel echter Wissenschaft hinstrebe, kein Urteil fällen oder in Geltung lassen darf, das ich nicht aus der Evidenz geschöpft habe, aus “Erfahrungen”, in denen mir die betreffenden Sachen und Sachverhalte als ‘sie selbst’ gegenwärtig sind“. Dieses Prinzip der Evidenz kennzeichnet Husserl hier als ein “konsequent normierendes” Prinzip der phänomenologischen Methode”. Ströker, 1978, p. 3, qui cite Husserl, *Cartesianische Meditationen*, *Husserliana*, vol. 1, p. 54.

L'idée et le projet d'une phénoménologie transcendantale clarifiés, on est en droit de se demander quel est ou quel peut être le statut de la logique pure esquissée dans les *Recherches Logiques* à l'intérieur de cette "nouvelle phénoménologie". La logique pure doit-elle également faire les frais d'une critique transcendantale radicale ou est-elle déjà pleinement fondée et justifiée? Pour Husserl, il ne fait aucun doute que la logique des *Recherches Logiques* doit être incorporée à sa phénoménologie transcendantale et que la logique pure des *Recherches Logiques* doit être repensée à l'intérieur du cadre de la phénoménologie transcendantale:

Mais après cela (après la parution des *Idées*) les *Recherches Logiques* devaient être rééditées et ce dans une version améliorée, qui, dans la mesure du possible, s'accorde avec le point de vue des *Ideen*. Cela pouvait permettre d'introduire le lecteur au style du véritable travail phénoménologique et de théorie de la connaissance⁴⁵.

Husserl posait ainsi, dès la seconde parution des *Recherches Logiques*, le problème qui allait être celui de *Logique formelle et logique transcendantale* et qui allait le conduire à l'idée et au projet d'une logique transcendantale.

1.3 L'idée d'une logique transcendantale en tant que tentative d'incorporation de la logique pure à la phénoménologie transcendantale.

Après 1913, Husserl avait donc publié deux ouvrages majeurs, soit les *Recherches Logiques* et les *Idées*, dans lesquels deux conceptions a priori distinctes de la philosophie étaient élaborées. Dans les *Recherches Logiques*, Husserl défendait l'idée d'une logique pure et autonome en tant que science fondatrice du savoir humain, alors que dans les *Idées*, il introduisait les premiers éléments de sa nouvelle phénoménologie transcendantale dans laquelle tout repose sur la subjectivité transcendantale. Ainsi devait se poser à Husserl le problème de la compatibilité entre logique pure et phénoménologie transcendantale. Cette difficulté devait trouver sa solution dans l'idée de logique transcendantale développée dans *Logique formelle et logique transcendantale* où Husserl prétend non seulement que la logique formelle et la phénoménologie transcendantale sont compatibles, mais que la logique véritable ne peut être développée qu'à l'intérieur du cadre de la phénoménologie transcendantale:

⁴⁵ *Prolégomènes*, seconde préface, p. x.

Dans un approfondissement continu se fait jour l'évidence qu'une logique vraiment philosophique, qu'une doctrine de la science qui explicite de toute part la possibilité essentielle de la science authentique en général et qui ainsi peut diriger le développement de la science authentique, ne peut se développer qu'exclusivement dans le cadre d'une phénoménologie transcendantale⁶⁶.

Selon Husserl, cette tâche n'est pas seulement motivée par le souci de rendre ses premiers travaux cohérents avec les développements qui suivirent les *Recherches Logiques*, mais par la certitude que seule une logique pleinement consciente de ses attitudes et de ses présuppositions, seule une logique transcendantale interprétée par la critique radicale caractéristique de la phénoménologie transcendantale peut prétendre être une véritable logique; voire une véritable *Wissenschaftslehre*: "seule une logique transcendantale peut être une doctrine dernière de la science, une doctrine des principes et des normes qui soit la doctrine dernière, la plus profonde et la plus universelle⁶⁷". En soulevant la nécessité pour une logique se voulant authentique de procéder à une critique radicale du sens de la logique, Husserl ouvre donc la voie à une tâche et une thématique spécifiques pour la phénoménologie; une tâche et une thématique qui seront celles de la logique transcendantale et qui s'imposent à toute investigation philosophique portant sur le sens véritable de la logique.

Cette critique radicale de la logique est une critique transcendantale de la logique. Autrement dit, c'est une critique intentionnelle génétique cherchant à saisir le sens véritable de la logique à partir de ses origines. En remontant aux origines génétiques de la logique, cette critique transcendantale se révélera même, affirme Husserl, être une auto-critique de la raison pure; voire: "l'auto-explicitation de la raison pure elle-même, ou pour parler idéalement, la science dans laquelle la raison pure théorique accomplit une conscience de soi parfaite et s'objective parfaitement dans un système de principes⁶⁸".

⁶⁶ *FTL*, Introduction, pp. 11-12.

⁶⁷ *FTL*, Introduction, p. 14.

⁶⁸ *FTL*, §6, p. 27.

Dans ce chapitre, nous verrons donc ce en quoi consiste cette logique transcendantale en la considérant à la fois dans son aspect critique et comme logique élucidée. Pour ce faire, nous allons aborder les questions suivantes: premièrement, pourquoi est-ce qu'une logique véritable ne peut être qu'une logique transcendantale et non simplement une logique pure (2.); ensuite, nous verrons ce en quoi consiste la critique adressée par la logique transcendantale à la logique formelle (3.); puis, finalement, nous verrons quelle est cette logique transcendantale dont le sens a été dévoilé par la critique transcendantale (4.).

2. Sens et raisons de l'extension de la logique formelle à la logique transcendantale.

Pour Husserl, la logique est avant tout la science des sciences, une *Wissenschaftslehre*; c'est là son sens véritable. Mais le domaine d'investigation et la thématique d'une *Wissenschaftslehre* sont déterminés par la nature des sciences dont la *Wissenschaftslehre* est une science. Pour obtenir une *Wissenschaftslehre* véritable, il faut donc d'abord préciser dans quelle mesure est-ce que les sciences doivent être fondées et, ensuite, apporter les fondements, les justifications nécessaires à la science pour qu'elle puisse être absolument fondée. Ainsi, dans les *Recherches Logiques*, nous avons vu que les sciences étaient non-rigoureuses en raison de la faiblesse de la systématisme de leurs théories et qu'elles devaient ainsi avoir recours à une logique pure; c'est-à-dire à une théorie formelle des formes de théories possibles pour pouvoir être fondées absolument⁶⁹. Dans *Logique formelle et logique transcendantale*, Husserl considère toujours la logique comme étant essentiellement une *Wissenschaftslehre*. Toutefois, il veut reconsidérer l'idée que, ce que la science requiert pour pouvoir être pleinement fondée, c'est uniquement une *mathesis universalis* ou logique pure des systèmes axiomatiques possibles et ainsi, qu'une science est pleinement justifiée, est absolument fondée, si elle obéit aux normes et aux lois d'une logique pure.

La reconsidération de cette position déterminera en partie les raisons pour lesquelles une *Wissenschaftslehre* devrait être extensionnée au-delà de la logique formelle à la logique transcendantale, ainsi que la tâche et ce en quoi devrait consister une logique transcendantale en

⁶⁹ Sur ce, Cf. ci-haut, chapitre I, section 2.1.2.

tant que véritable *Wissenschaftslehre*. Dans cette section, nous allons donc montrer quels sont les résultats de ces reconsidérations de la part de Husserl. Nous verrons ainsi que le sens objectif des sciences et de la logique exige une extension de la thématique de la *Wissenschaftslehre* à une logique de la vérité, qui ne peut faire partie intégrante de la thématique de la logique formelle (2.1). Nous verrons ensuite pourquoi cet aspect de la *Wissenschaftslehre* n'a pas été abordé dans les *Recherches Logiques* (2.2). Puis, finalement, étant donné cette logique élargie à la problématique de la vérité possible des théories, nous verrons dans quelle mesure est-ce qu'une science peut être absolument fondée et, ainsi, ce en quoi consiste la tâche d'une véritable *Wissenschaftslehre*, c'est-à-dire d'une logique transcendantale (2.3).

2.1 Sens de la logique formelle dans *Logique formelle et logique transcendantale*: introduction de la distinction entre analytique formelle pure et logique de la vérité.

Dans *Logique formelle et logique transcendantale*, Husserl établit une distinction essentielle qu'il dit être nouvelle par rapport à la conception de la logique des *Recherches Logiques* et inhérente au sens même de la logique; soit la distinction entre l'analytique formelle pure et la logique de la vérité: "Il va sans dire que notre distinction entre logique formelle de la non-contradiction et logique formelle de la vérité est quelque chose d'essentiellement et de fondamentalement nouveau, quelque notoire que soit cette distinction si l'on se fie aux mots⁷⁰". Husserl est toutefois fort peu explicite en ce qui a trait à la nature de cette logique. Bachelard affirme, avec raison, mais sans apporter beaucoup plus de précision, qu'elle est une logique "qui fixe les lois formelles de la vérité possible". Puis, elle ajoute: "la logique de la vérité est le point d'aboutissement de la logique formelle et c'est à ce niveau le plus élevé que seront sensibles les difficultés que soulèvent les rapports entre logique formelle et logique transcendantale⁷¹". Les lois formelles de la vérité dont il est question ici et qui constituent le thème de la logique de la vérité ont trait, selon Husserl, aux questions "de l'adéquation possible des jugements aux choses mêmes⁷²". Puis, pour Husserl, ces considérations relatives à l'adéquation ne font pas l'objet de

⁷⁰ *FTL*, §22, p. 63.

⁷¹ Bachelard, 1957, p. 67.

⁷² *FTL*, §19, p. 58.

considérations inductives ou empiriques. Elles sont, en fait, formelles, mais formelles "en un sens nouveau et plus riche".

Le sens de cette logique de la vérité n'est donc pas très clairement défini par Husserl. Pour l'instant, et pour les besoins de notre problématique, nous retiendrons donc qu'il s'agit de thématiser les questions de l'adéquation d'une théorie ou d'un jugement à un domaine d'investigation et que ces questions n'avaient pas été véritablement abordées dans les *Recherches Logiques*. Car, l'important ici est de montrer quels sont les motifs justifiant cette extension, pourquoi est-ce que cette thématique nécessitant une extension à une logique de la vérité ne peut être assumée par une logique formelle et finalement, quel est le sens et l'unité de cette logique ainsi élargie aux questions de l'adéquation.

Pour Husserl, c'est le sens véritable de la logique en tant que *Wissenschaftslehre* qui exige une thématisation des conditions de possibilité de l'adéquation ou encore de la vérité d'un énoncé. En effet, les sciences ont précisément pour but la connaissance des choses mêmes d'un domaine d'investigation. Or, connaître véritablement un domaine d'investigation n'est possible que si la connaissance, la théorie qu'on a du domaine d'investigation, correspond adéquatement aux choses et états de choses elles-mêmes du domaine d'investigation:

Connaître son domaine au sens strict, cela ne signifie pas autre chose pour le scientifique que de n'admettre en tant que résultats scientifiques aucun autre jugement que ceux qui ont prouvé leur "justesse", leur "vérité", et qui peuvent être rétablis à nouveau à tout moment d'une manière originelle dans cette justesse par une nouvelle réalisation de l'adéquation⁷³.

La *Wissenschaftslehre* doit donc spécifier les conditions de possibilité d'un jugement vrai, non seulement dans sa possibilité d'adéquation à la réalité en général pensée sous le mode abstrait de l'objet en général et exempt de toute détermination matérielle, mais dans sa possibilité d'adéquation à la réalité concrète. Autrement dit, le sens d'une *Wissenschaftslehre* implique une thématisation du problème de l'adéquation des théories à leur domaine d'investigation concret et ainsi, des conditions de possibilité de cette adéquation.

⁷³ *FTL*, §44Y, p.110-111.

Cette tâche de thématization des conditions de possibilité matérielles de la vérité d'un jugement ne peut, selon Husserl, constituer la tâche de l'analytique formelle pure. L'argument de Husserl à cet égard ne consiste pas à montrer qu'une ontologie décrivant les choses telles qu'elles sont et en vertu de laquelle une théorie pourrait prétendre être vraie n'est pas possible, mais plutôt, à analyser quel est le sens véritable de l'analytique formelle pure et, ainsi, à montrer pourquoi cette analytique ne peut apporter une solution au problème d'adéquation des théories scientifiques à leur domaine; problème que pose l'idée de science à la *Wissenschaftslehre*. L'analytique formelle est, en effet, à la fois apophantique formelle et ontologie formelle. Elle a ainsi pour thème les jugements et les objets qui s'y rapportent. Toutefois, les objets sont ici pensés dans leur "généralité indéterminée". Ce sont des objets catégoriaux qui sont donnés à travers les jugements prédicatifs. Ces objets sont purement formels et ne tiennent pas compte des déterminations matérielles de l'objet réel qu'ils signifient prédicativement. Les objets formels ne sont donc pas les objets concrets de la réalité qui sont les véritables objets de connaissance de la science. Pour Husserl, ce ne sont que des positions doxiques (*doxischer Setzungen*) de la réalité qui appartiennent à l'apophantique formelle, à la sphère du jugement en général:

Dans une apophantique vraiment accomplie, dans l'apophantique conçue comme doctrine des jugements prédicatifs, on doit trouver aussi, lorsqu'on considère le maniement universel de toutes les formes apophantiques tel qu'il est requis pour une logique formelle, toutes les formes de "positions" doxiques et de propositions doxiques -toutes celles que d'une manière quelconque nous considérons comme ontologico-formelles⁷⁴.

Ainsi, dans ce cadre apophantique élargi aux formulations de l'ontologie ou encore de la mathématique formelle, l'identité entre le jugement ou la théorie et son domaine d'investigation n'est pas celle de l'adéquation entre la théorie et son domaine réel concret, mais celle de l'adéquation avec un domaine abstraitement considéré:

Son (la logique analytique en tant que doctrine formelle de la science) thème est constitué par les objectités catégoriales en général quant à leur forme pure, c'est-à-dire comprises sous les concepts formels de telles objectités (concepts que fait apparaître la formalisation). Dans cette formalisation, les noyaux matériels qui, à l'échelon le plus bas, proviennent des intuitions d'expérience et qui constituent dans les jugements le caractère concret essentiellement propre, des objets et des domaines, restent dans une généralité indéterminée, ces noyaux étant alors pensés comme quelque chose, comme un quelque chose quelconque se maintenant de manière identique dans les identifications⁷⁵.

⁷⁴ *FTL*, §39, p. 96.

⁷⁵ *FTL*, §43, p. 106.

L'analytique formelle pure a donc pour thème le jugement et les choses en tant que généralités indéterminées alors que la science véritable cherche l'adéquation avec les choses elles-mêmes:

Le scientifique oppose alternativement d'une part l'objectivité pure et simple (...) d'autre part l'objectivité signifiée en tant que telle, la conséquence signifiée, la détermination signifiée, la pluralité et les nombres signifiés en tant que tels, etc. Avec ce signifié en tant que tel, simple corrélat de l'"opiner" (...) nous avons alors repris en main ce qui dans la logique traditionnelle s'appelle jugement (apophansis) et est le thème de la logique apophantique⁷⁶.

La tâche d'une logique de la vérité en tant que thématization du problème de l'adéquation des théories aux choses elles-mêmes ne fait pas partie de la thématique de la logique formelle et constitue ainsi une thématique nouvelle de la *Wissenschaftslehre*; la thématique d'une logique de la vérité.

2.2 Présupposition inhérente à la logique pure des *Recherches Logiques* n'ayant pas permis de saisir pleinement la distinction entre analytique formelle pure et logique de la vérité: l'idéal des sciences nomologiques.

Dans les *Recherches Logiques*, Husserl n'avait pu saisir pleinement la distinction entre analytique formelle pure et logique de la vérité en raison de présuppositions qui ne lui étaient pas apparues clairement et qu'il n'avait nullement justifiées. Parmi ces présuppositions, celle étant le plus directement à l'origine de cette omission de la problématique de la logique de la vérité est l'adhésion à l'idéal des sciences nomologiques comme constituant le modèle véritable de la science.

En effet, dans les *Recherches Logiques*, Husserl ne se livre pas à une élucidation phénoménologique du sens véritable de la science. Il considère la science essentiellement comme la théorie d'un certain domaine d'investigation et établit sur cette base une classification entre les sciences concrètes, normatives et nomologiques et une distinction entre les sciences exactes ou idéales et les sciences réelles. Puis, la science ayant pour but la vérité, et la vérité étant conçue à partir du modèle de la géométrie comme la capacité pour un système axiomatique de contenir

⁷⁶ *FTL*, §45, p. 112.

déductivement, dans ses axiomes, tous les états de choses possibles du domaine d'investigation, la science idéale, la science véritable devant faire l'objet d'une *Wissenschaftslehre* ne peut donc être que la science constituée sous ce modèle. D'où la tâche d'une *Wissenschaftslehre* devait alors consister à rendre compte de la systémativité et complétude d'un système axiomatique. Or cette conception de la science, affirme Husserl, ne fut jamais justifiée:

Du fait que la position de la question concernant le sens d'une logique "pure" (en tant qu'analytique) était totalement dirigée par l'idéal de la science spécifiquement théorique, à savoir de la science nomologique (comme la géométrie ou la physique théorique), cela conditionnait, dans les *Prolegomenes*, dès l'abord, une limitation qui n'avait pas été justifiée, soit la limitation du concept général de science, de science prise comme théorie au sens le plus large, prise comme système de propositions fermé sur soi d'une science en général, au concept particulier de théorie déductive (de science "explicative" nomologique)⁷⁷.

Or, comme nous avons vu plus haut, les systèmes axiomatiques que constituent ces sciences valent pour des domaines d'investigation formels; des domaines considérés abstraction faite des particularités matérielles de leurs objets. Ainsi, la vérité de ces théories n'est pas relative à l'adéquation de la théorie à un domaine d'investigation matériellement déterminé, mais à une multiplicité dont le contenu reste indéfini. Ces théories appartiennent donc au domaine de l'analytique formelle: "La forme systématique des théories déductives est elle-même une formation de la sphère analytique⁷⁸". Pour une *Wissenschaftslehre* concevant la science sous le modèle des systèmes axiomatiques définis, le problème que la logique de la vérité veut solutionner ne pouvait donc pas se poser puisque l'adéquation entre la théorie et le domaine est un problème purement formel.

2.3 Problème d'une élucidation phénoménologique de la logique et l'idée d'une logique transcendantale.

Au terme de l'analyse du sens objectif de la logique formelle, il apparaît donc clairement que Husserl ne considère pas la justification apportée par la logique formelle aux sciences comme étant suffisante. La cohérence et la complétude sont certes des conditions nécessaires et

⁷⁷ *FTL*, §35a, p. 89.

⁷⁸ *FTL*, §35a, p. 90.

conditionnelles à la vérité d'une théorie, mais elles ne font pas en sorte qu'une théorie s'accorde véritablement avec son domaine d'investigation. Pour tenir compte de cette exigence nouvelle d'adéquation, conditionnelle à la fondation absolue des sciences, Husserl élabore donc une conception 'élargie' de la logique. La logique, en tant que *Wissenschaftslehre*, a pour domaine d'investigation le formel et est thématiquement orientée vers les 'jugements' ou les 'sens'. Elle est alors analytique formelle pure, c'est-à-dire à la fois apophantique formelle et ontologie formelle. Mais elle est aussi, et ce justement parce qu'elle est science des sciences, thématiquement orientée vers les questions d'adéquation ou de conditions de possibilité de la vérité matérielle d'une théorie. Elle est alors logique de la vérité. Pour Husserl, ces deux orientations constituent deux thématiques différentes d'une même science; de la science portant sur les jugements:

À vrai dire, avec une logique formelle de la vérité (...) un nouveau domaine n'est pas exploré. Seule la perspective d'examen est changée. De nouveaux *intérêts thématiques* surgissent. Il s'agit de "substituer à l'attitude théorique orientée vers les simples jugements une attitude de connaissance", c'est-à-dire l'attitude dans laquelle on s'intéresse non plus seulement aux jugements considérés en eux-mêmes mais, par leur moyen, à une connaissance de l'objet⁷⁹.

Dans l'orientation apophantique, la logique est tournée vers les jugements en tant que simples jugements; c'est-à-dire vers leur sens. Dans la seconde orientation, soit l'orientation épistémologique, la logique considère les jugements en tant que 'jugements sur' ou 'sens de' et tient compte du problème de la référence ou de l'adéquation.

2.3.1 Le problème posé par le sens objectif de la logique:l'origine de la distinction entre analytique formelle pure et logique de la vérité reposant dans deux horizons philosophiques différents et non-élucidés.

Cette double orientation thématique de la logique s'explique et a son origine dans les différents sens intentionnels des jugements. Husserl établit en effet une distinction entre 1-les jugements vagues et confus, 2-les jugements distincts et 3- les jugements clairs qui ont chacun leur évidence corrélatrice et qui entretiennent entre eux des rapports particuliers. Les premiers regroupent les non-sens et sont donc saisis avec confusion. Les jugements distincts sont les jugements logiques à proprement parler. Husserl les appelle également opinions ou sens et ils

⁷⁹ Bachelard, 1957, p. 72.

donnent lieu à une évidence de la distinction. Ce sont des jugements dont on ne se propose pas de confirmer la vérité. Les jugements clairs, ce sont les jugements qui tiennent leur vérité de l'évidence de la clarté; c'est-à-dire de l'évidence qu'ils sont vrais au contact des choses mêmes. Les jugements confus deviennent ainsi des jugements distincts lorsque, tourné vers le sens du jugement en tant que tel, le logicien vient à le saisir dans une évidence distincte. Le logicien n'est alors toutefois pas dirigé directement vers les objets de la connaissance, mais seulement médiatement. En effet, le jugement qu'il considère est aussi un 'jugement de', un 'sens de', mais, dans l'horizon apophantique le logicien fait abstraction du référent matériel pour ne diriger son intention que sur le sens même. Ce n'est que dans la saisie évidente au contact des choses qu'il signifie que le jugement distinct devient un jugement clair.

L'analyse intentionnelle permet ainsi de montrer que la différence de thématique entre la logique purement formelle et la logique de la vérité ou logique philosophique réside dans une orientation subjective différente. Dans un cas, l'horizon des recherches logiques est déterminé par le sens du jugement distinct et son mode d'évidence corrélatif. La logique apparaît alors comme la science des jugements distincts possibles:

La logique formelle amenée à une complétude conforme à son essence (...) n'a affaire à rien d'autre qu'aux sens apophantiques, c'est un grand progrès de comprendre que finalement est de ce fait clarifié d'une manière principielle le sens spécifique de la 'mathématique formelle', de la mathématique à qui reste étrangère toute intention proprement logique, c'est-à-dire épistémologique -de la mathématique des mathématiciens⁸⁰.

Dans l'autre cas, l'horizon intentionnel des recherches logiques est déterminé par l'idée d'évidence de clarté. La logique n'est alors plus seulement conçue comme la science des jugements simples; voire dans un horizon apophantique, mais dans un horizon épistémologique: Cette intention épistémologique, voilà, nous dit Husserl, "la seule distinction légitime entre logique formelle et simple mathématique formelle⁸¹".

⁸⁰ *FTL*, §52, p. 125.

⁸¹ *FTL*, §52, p. 125.

Ces deux horizons, apophantique et épistémologique, se subdivisent toutefois eux-mêmes à nouveau en deux horizons, selon que le logicien est orienté vers les jugements ou vers les objets: "Cette attitude (l'attitude scientifique tournée vers les énoncés et vers les objets) joue un rôle crucial dans la compréhension de cet enjeu, car elle est elle-même doublement orientée: vers les objets et les faits tels qu'ils sont (vers l'être vrai) et vers les énoncés qui sont justes (vers les énoncés vrais)⁸²". C'est là une distinction qui n'est pas très clairement élaborée dans *Logique formelle et logique transcendantale* et qui, pourtant, est nécessaire à la compréhension de la logique et de la critique transcendantale de Husserl. Cette distinction nous permet d'apporter les précisions terminologiques et philosophiques suivantes. D'abord, comme nous le mentionnions plus haut, dans son orientation apophantique, la logique est analytique formelle pure. Elle est alors analytique apophantique pure ou logique de la conséquence dans son orientation strictement apophantique, et ontologie formelle ou mathématique formelle pure dans son orientation vers le 'quelque chose en général'. Puis, dans l'horizon épistémologique, la logique est logique formelle de la vérité. Elle est alors apophantique formelle en un sens élargi, car elle a trait non seulement à la contradiction et conséquence des différents sens possibles, mais à leur vérité possible ou encore à la question de leur valeur de vérité. Puis, dans son orientation ontologique, elle est ontologie matérielle ou mondaine des domaines d'investigations même de la science.

Dans la première partie de *Logique formelle et logique transcendantale*, Husserl montre donc que le sens objectif de la logique en tant que *Wissenschaftslehre* nécessite une thématization de la question de l'adéquation, nécessite une logique de la vérité. Puis, la logique formelle ne s'occupe pas de ces questions d'adéquation possible d'une théorie, mais seulement de la non contradiction ou cohérence des jugements et théories. L'unité et la distinction de cette logique élargie à la problématique de la vérité ne se laisse donc comprendre ici que par un recours à des considérations subjectives. Ce n'est qu'en tenant compte des orientations apophantique et épistémologique du logicien que l'on peut rendre compte à la fois de la distinction et du rapport existant entre logique formelle et logique de la vérité.

⁸² Scanlon, 1975, p. 98.

Ces considérations subjectives montrent toutefois que chaque type de jugement repose sur une évidence et un horizon qui lui sont propres. En effet, c'est conformément à une certaine conception du jugement distinct, par exemple, que le logicien, dans son horizon apophantique, saisit un jugement quelconque comme étant évidemment distinct. Dans l'horizon apophantique, un jugement découlant du *modus ponens* ou *tollens* et des principes de non contradiction et du tiers exclu est saisi avec l'évidence de la distinction. Toutefois, dans l'orientation épistémologique, le même jugement ne donne pas nécessairement lieu à une saisie dans l'évidence de la clarté. Par conséquent, par l'analyse du sens objectif de la logique, Husserl ne montre pas seulement qu'une véritable *Wissenschaftslehre* doit élargir sa thématique à celle de la logique de la vérité, mais que la logique et la science sont fondées sur des évidences non-thématisées et non justifiées. La critique transcendantale de ces évidences constituera la tâche de la logique transcendantale. Seule une fois cette critique effectuée et la logique pleinement élucidée, la science pourra-t-elle être absolument fondée et la logique être la véritable *Wissenschaftslehre*.

2.3.2 Motifs et nécessité de l'élucidation transcendantale de la logique objective: la critique rendue nécessaire par la phénoménologie transcendantale et non par la logique.

La nécessité de procéder à cette tâche d'élucidation transcendantale des évidences sur lesquelles repose la logique pour pouvoir fonder pleinement la science n'est toutefois pas une exigence relative au sens objectif de la logique mais une exigence phénoménologique. Nous tenons à insister sur la nature de ces motifs, car c'est seulement à la lumière de ces considérations que l'on peut bien comprendre la position et l'argumentation de Husserl dans *Logique formelle et logique transcendantale*. En effet, comme nous le mentionnions dans l'introduction de cette section (2.), pour la logique formelle, une science rigoureuse est une théorie, un système axiomatique cohérent et complet. La logique ne questionne alors pas, ni ne cherche à justifier ses propres fondements ou encore, pour Husserl, les évidences sur lesquelles elle repose et elle ne thématise pas non plus les questions relatives à la vérité. Husserl reconnaît d'ailleurs l'autonomie de la logique en tant que science pure des sens apophantiques:

A-t-on posé cela clairement, alors on peut établir une science qui, dégagée de tout dessein spécifiquement logique, n'investigue et ne veut investiguer rien de plus que le domaine universel des sens apophantiques purs. Dans une telle exclusion conséquente des questions relatives à la vérité possible et des concepts de la vérité eux-mêmes, il ressort que l'on n'a

alors, à proprement parler, rien perdu de toute cette mathesis logique mais qu'on la possède encore absolument comme mathématique "purement" formelle⁴³.

La nécessité de questionner les fondements de la logique vient en fait de la conception phénoménologique d'une science absolue, de la science dans laquelle on possède la vérité. En effet, dans *Logique formelle et logique transcendantale*, c'est parce que Husserl considère qu'une science ne peut être absolument fondée que si elle est authentique; voire fondée dans l'évidence pure et libre de toute présupposition que la tâche de la *Wissenschaftslehre* ou de la logique véritable doit consister en une critique transcendantale des évidences de la logique. La logique est soumise à cette exigence d'authenticité de la phénoménologie essentiellement pour deux raisons. D'abord, parce que les énoncés et lois de la logique sont conçus comme des objets intentionnels. En effet, Husserl affirme que "dans le juger, un irreal est intentionnellement constitué"⁴⁴. Puis, parce que la structure intentionnelle de la conscience est telle que seul un énoncé fondé dans l'évidence pure peut prétendre être fondé absolument. Nous verrons, dans les sections suivantes, comment est-ce que ces "principes" phénoménologiques conditionneront la logique.

Ainsi, si, dans les *Recherches Logiques*, c'est l'incomplétude théorique des sciences qui nécessite et détermine la tâche d'une *Wissenschaftslehre*, dans *Logique formelle et logique transcendantale*, c'est le fait que les sciences et la logique formelle ne sont pas fondées conformément à la conception phénoménologique d'une science véritable ou authentique que la *Wissenschaftslehre* doit être transcendantale. Autrement dit, dans *Logique formelle et logique transcendantale*, c'est la conception phénoménologique de la science authentique de la connaissance absolument fondée dans la conscience, combinée à l'idée que la logique est avant tout *Wissenschaftslehre* qui contraint la logique à être également logique transcendantale. En tant que telle, sa tâche consistera donc non seulement à rendre compte de la cohérence formelle des théories scientifiques, mais aussi et surtout à procéder à une critique transcendantale et une

⁴³ *FTL*, §52, p. 124.

⁴⁴ *FTL*, §63, p. 149.

élucidation des présuppositions contenues dans les évidences relatives à l'orientation apophantique et à l'orientation épistémologique de la logique⁴⁵.

3. Prise de conscience et critique transcendantale des présuppositions de la logique formelle.

Dans sa tâche d'élucidation de la logique, le phénoménologue va donc remettre en cause tout ce qui, dans la logique formelle, apparaît comme étant absolument fondé, c'est-à-dire toutes les évidences ou types d'évidences. Il devra identifier ce qui était implicitement contenu dans le sens intentionnel de ce qui est jugé évident et ensuite procéder à une critique de ce qui est présupposé afin de saisir les jugements considérés comme évidents dans leur authenticité. Dans cette section, nous allons donc montrer quelles sont les principales présuppositions non questionnées par la logique formelle et que l'analyse intentionnelle permettra de révéler (3.1) et ensuite, nous verrons quelle sera la critique de ces présuppositions ou évidences naïves (3.2).

⁴⁵ On pourrait alors se demander, à la lumière de ces considérations, ce qui distingue la logique transcendantale -en tant qu'elle est une critique transcendantale des évidences de l'analytique formelle pure et de la logique de la vérité- de la phénoménologie transcendantale. Il semble, en effet, qu'en faisant de la science absolue une science phénoménologiquement authentifiée, Husserl réduit tout simplement la tâche et l'idée d'une véritable *Wissenschaftslehre* à celle de la phénoménologie transcendantale. Husserl semble d'ailleurs lui-même effectuer une telle réduction: "Ainsi conduits du savoir et de la science à la logique en tant que théorie de la science et ensuite de la fondation effective de la logique à une théorie de la raison logique ou scientifique, nous nous trouvons devant le problème universel de la philosophie transcendantale, cette dernière étant prise sous sa forme pure et radicale: sous la forme d'une phénoménologie transcendantale" (FTL, p. 205). Bachelard soulève également la question, mais elle ne la résout malheureusement pas: "Et si l'on peut élucider les rapports de la phénoménologie avec la logique objective, il semble qu'on se heurte à une obscurité fondamentale en ce qui concerne les rapports de la logique transcendantale et de la phénoménologie elle-même qui apparaissent l'une et l'autre comme des disciplines justificatrices dernières" (Bachelard, 1957, p. 182).

Certes, on pourrait établir une distinction entre logique transcendantale et phénoménologie transcendantale en disant que la méthode phénoménologique ne s'applique pas exclusivement au domaine de la science et de la connaissance, mais aussi à l'éthique et à l'esthétique. En tant que critique transcendantale de la logique, la logique transcendantale serait alors belle et bien phénoménologie transcendantale, mais elle ne constituerait qu'un aspect de la phénoménologie. Mais si la phénoménologie transcendantale n'est pas alors réduite à la logique transcendantale, la logique transcendantale, elle, serait assimilable à la phénoménologie transcendantale. Les nombreuses critiques à l'égard de la logique transcendantale de Husserl à l'effet que cette logique n'a rien à voir avec ce que l'on entend communément par logique trouvent ici leur fondement.

Pour l'instant, nous n'allons pas tenter de résoudre cette difficulté. Nous tenons seulement à faire remarquer que, en tant que critique transcendantale, la logique transcendantale est belle et bien assimilable à la phénoménologie transcendantale. Toutefois, nous nous gardons bien de dire qu'il n'y a pas de logique transcendantale, mais qu'une phénoménologie transcendantale de la raison, tant et aussi longtemps que nous n'avons pas déterminé en quoi consiste la logique transcendantale élucidée par la critique. Autrement dit, pour l'instant, s'il y a lieu de dire que la logique transcendantale n'est autre que la méthode de la phénoménologie transcendantale appliquée à la logique, cela ne veut pas dire, qu'une fois la critique accomplie, il n'y ait pas de logique transcendantale à proprement parler. Cette question sera traitée à la section 4.

3.1 Présuppositions de la logique formelle.

Dans sa critique des présuppositions inhérentes à la logique formelle, Husserl procède d'abord à une identification des présuppositions inhérentes à chacune des deux orientations subjectives de la logique; soit les orientations apophantique et épistémologique. Pour des raisons de concision et également parce que, de toute façon, les présuppositions inhérentes à l'horizon apophantique se retrouvent aussi dans l'horizon de la vérité possible, nous nous en tiendrons aux présuppositions de l'horizon épistémologique. Nous verrons donc, dans cette section, quelles sont les présuppositions inhérentes à la logique formelle dans son orientation épistémologique. D'abord dans l'orientation épistémologique proprement apophantique (3.1.1), puis, dans l'orientation épistémologique proprement ontologique (3.1.2).

3.1.1 Présuppositions contenues dans l'orientation proprement apophantique de l'horizon épistémologique de la logique.

En ce qui concerne les présuppositions relatives à l'orientation proprement apophantique de l'horizon épistémologique, Husserl établit une distinction entre celles qui sont relatives aux principes logiques et celles qui ont trait à la valeur de vérité des jugements. Les premières sont contenues dans les principes de non-contradiction et du tiers-exclu et les secondes sont contenues quant à elles dans l'idée que les jugements logiques sont des vérités en soi. Dans la logique de la vérité, les principes logiques sont conçus dans l'horizon de leur vérité possible. Ainsi, le principe de non contradiction ne consiste non pas en la formulation de l'impossibilité de la compatibilité logique de deux jugements contradictoires, mais en la formulation de l'impossibilité pour deux jugements contradictoires d'être vrais ou faux (selon le cas) en même temps et sous le même rapport. Considéré subjectivement, le principe de non contradiction est donc formulé ainsi par Husserl: "Lorsqu'un jugement peut être amené à l'adéquation par le biais de l'évidence se référant aux choses d'une manière positive, son opposé contradictoire est non seulement exclu a priori en tant que jugement, mais il ne peut être amené, lui aussi, a priori à une telle adéquation. Et de même, vice versa"⁶⁶. Autrement dit, dans l'horizon de la vérité, l'évidence de la valeur absolue

⁶⁶ *FTL*, §77, p. 171.

du principe de non contradiction implique que la contradiction d'un jugement vrai ne peut subjectivement pas être saisie comme vraie.

Le principe du tiers exclu présuppose quant à lui "que tout jugement peut, principalement, être amené à l'adéquation⁸⁷". En effet, s'il ne peut y avoir de jugements indéterminés, il ne peut y avoir de jugements à moitié adéquat ou encore vraisemblables. Tous sont apriori vrais ou faux et ne peuvent donc être saisis que comme adéquat ou non. Puis, finalement, les deux principes combinés ensemble, il s'en suit, pour un jugement, non seulement qu'il ne peut être que vrai ou faux, mais qu'il ne peut être vrai ou faux "qu'une fois pour toutes" et "pour tous". En effet, un jugement tantôt vrai, tantôt faux ou un jugement vrai pour quelqu'un mais faux pour un autre se contredirait. Ainsi, subjectivement, cela implique pour un jugement que "s'il est une fois évident, s'il se manifeste une fois dans l'évidence de l'adéquation remplissante, alors il ne peut pas une autre fois se révéler faux avec l'évidence de l'"adéquation qui détrompe"⁸⁸" et, également, "qu'une adéquation effectuée par quelqu'un ne produit pas seulement pour lui une fois pour toutes la vérité en tant qu'unité idéale, mais que cette idéalité s'étend à tout être⁸⁹".

La dernière présupposition importante de l'orientation apophantique que Husserl mentionne est celle de la vérité et fausseté en soi des jugements. Husserl présente cette présupposition comme une conviction fondamentale (*Grundüberzeugung*) de la science. Cette présupposition consiste à dire que la valeur de vérité des jugements est en soi décidée. Subjectivement, cela implique que: "grâce à une "méthode", grâce à une voie qu'emprunte la pensée dans sa fonction de connaissance, voie qui existe en soi et qui est praticable, qui indirectement ou directement conduit à une adéquation, qui conduit à ce que la vérité ou fausseté de tout jugement soit rendue évidente⁹⁰".

⁸⁷ *FTL*, §77, p. 172.

⁸⁸ *FTL*, §77, p. 172.

⁸⁹ *FTL*, §77, pp. 172-173.

⁹⁰ *FTL*, §79, 175.

Avec cette dernière présupposition, Husserl complète l'identification de l'ensemble des présuppositions contenues dans l'horizon intentionnel apophantique du logicien et au moyen desquelles les jugements de la logique apophantique peuvent être saisis avec évidence. Pour l'instant, disons que Husserl n'accepte ni ne rejète ces présuppositions. Il ne fait que d'en prendre conscience. Il les met entre parenthèses. C'est seulement la critique qui pourra déterminer la valeur de ces présuppositions.

3.1.2 Présuppositions contenues dans l'orientation proprement ontologique de l'horizon épistémologique de la logique.

Après avoir identifié les présuppositions contenues dans le sens intentionnel des principes et jugements de la logique formelle, Husserl passera à l'analyse des présuppositions de la conscience dans son horizon ontologique. La logique -comme l'ont montré les considérations subjectives sur son sens objectif- est effectivement tournée vers les jugements non seulement en tant que simples jugements, opinions ou sens, mais également en tant que ces jugements sont des 'jugements de', des 'sens de'. Ces jugements ont donc valeur de vérité pour un domaine, un monde ou un monde possible. De sorte que, ce n'est que par l'adéquation aux états de choses de ce monde ou monde possible que les jugements peuvent prétendre être vrais. Bref, un jugement vrai, c'est un jugement conforme à l'être vrai de son domaine d'investigation.

Or, d'après Husserl, les sciences et la logique n'ont pas seulement été conçues comme des théories de domaines d'investigations préexistants à la science et à l'activité du savant, mais encore comme des théories de domaines d'investigation constituant chacun un 'en soi', une structure idéale véritable qui constitue la vérité objective de ce domaine. Les théories correspondant à cet être en soi de leur domaine sont alors considérées comme des vérités en soi: "Les vérités qui existent en soi pour l'existant absolu et non pas pour l'existant qui existe dans une relativité subjective (...) sont des vérités absolues⁹¹".

⁹¹ *FTL*, §92b, p. 200.

Puis, cette croyance en un être en soi de la réalité donne lieu également à la croyance en la validité universelle de l'évidence, ou encore, à l'idée d'évidence absolue. En effet, comme le fait remarquer Husserl: "L'existant absolu dans sa vérité absolue est ou bien vraiment vu et compris avec évidence tel qu'il est, ou bien non"⁹². Autrement dit, une vérité en soi, l'être en soi, ne peut être que pleinement saisie telle qu'elle est ou non. Dans le premier cas, le jugement signifiant l'état de choses absolu est alors saisi avec évidence, dans le second il ne l'est pas. L'évidence est ainsi l'évidence absolue dans laquelle la vérité absolue est vécue. Chaque fois qu'un jugement donne lieu à une saisie dans l'évidence, il est ainsi assurément vrai. Tout comme dans le cas des présuppositions relatives à la valeur des jugements, ces croyances naïves des logiciens impliquent subjectivement qu'il y a bel et bien un monde pour tous et que tous soient en mesure de le saisir avec évidence.

La croyance en un en soi et en l'idée que l'évidence n'est autre que le vécu de cet en soi, de la vérité en soi, détourne, selon Husserl, le logicien des effectuations de la conscience impliquées dans le processus de saisie de l'objectivité. Ces effectuations restent donc 'anonymes' et le logicien se place ainsi dans une attitude naïve ou positive qui est caractéristique de la science empirique en général et du réalisme.

3.2 Critique transcendantale des présuppositions de la logique formelle.

Les présuppositions relatives à la logique formelle identifiées, Husserl s'applique à les critiquer de façon à rendre à la logique son sens véritable. Il devra thématiser les effectuations de la conscience logique et scientifique qui, dans leur positivité, sont restées anonymes. Ainsi, en ce qui concerne les présuppositions inhérentes aux jugements et principes logiques dans l'horizon apophantique, Husserl procède à une analyse intentionnelle génétique de la constitution des jugements en général. Cette analyse permettra de déterminer l'origine authentique de la valeur de tout jugement et des jugements logiques (3.2.1). Ces questions élucidées, Husserl aborde la

⁹² *FTL*, §92b, pp. 200-201.

critique des présuppositions que l'on retrouve dans l'horizon ontologique, soit celles de l'être en soi, la vérité et l'évidence absolues (3.2.2).

3.2.1 La théorie du jugement en tant qu'analyse intentionnelle génétique des types de jugements: nécessité pour les jugements logiques d'être fondés sur l'expérience.

Les premières présuppositions que nous avons identifiées et qui sont inhérentes à la logique formelle dans son horizon épistémologique proprement apophantique ont toutes ceci en commun qu'elles ne reposent pas sur une évidence authentique. Du point de vue phénoménologique, les jugements de la logique formelle sont considérés comme des "produits finis" dont on ne questionne pas la genèse, qui, pourtant, détermine leur sens véritable et doit donc être questionnée:

Les jugements en tant que produits achevés d'une "constitution" ou d'une "genèse" peuvent et doivent être questionnés relativement à cette constitution, à cette genèse. C'est précisément le caractère propre de l'essence de tels produits qu'ils sont des sens qui en tant que produits d'implication de leur genèse portent en eux une sorte d'historicité⁹³.

Pour Husserl, ce n'est que grâce à un retour aux origines de cette genèse que le sens véritable des jugements logiques pourra être dévoilé. Husserl va donc procéder à une analyse génétique des formes de jugement possibles. Cette analyse devrait montrer à partir de quelles formes de jugements est-ce que les sens véritables sont saisis dans une évidence pure; c'est-à-dire dans une évidence de la chose elle-même telle qu'elle est, sans la concevoir à travers quelque présupposition que ce soit. À partir de ce mode originel de l'évidence, il sera possible de constituer la genèse du sens des principes logiques.

Les jugements renvoient tous, d'après leur forme même, à des jugements individuels. Il est en effet toujours possible à partir des règles de formation d'une syntaxe de montrer comment les jugements complexes sont des constructions obtenues à partir de jugements ou formes élémentaires telles que 'S est p'. Pour Husserl, les éléments de ces jugements élémentaires sont désignés comme étant des "noyaux élémentaires qui ne contiennent plus de syntaxe"⁹⁴. Ces noyaux

⁹³ *FTL*, §85, p. 184.

⁹⁴ *FTL*, §82, p. 180.

sont donc des noyaux de signification ultimes qui ne peuvent plus être syntaxiquement fondés. Dans la logique de la vérité, ils sont considérés d'après leur contenu et comme renvoyant à des individus. Un jugement est alors fondé lorsque son contenu ou encore la matière de ses noyaux de signification correspond à l'état de choses des individus du monde désigné par le jugement. Cette adéquation est toujours saisie dans l'expérience. Dans le cas de l'apophantique formelle pure, les noyaux sont considérés comme des noyaux quelconques et abstraits dont le contenu est laissé pour compte. La vérité de ces jugements réside donc dans leur évidence de distinction. Bref, les premiers sont considérés comme des substrats matériels et les seconds comme des substrats purement formels.

Cette caractérisation des différents types de jugements correspond à l'analyse du sens objectif de la logique de la première partie de *Logique formelle et logique transcendantale*; à la distinction intentionnelle entre analytique formelle pure et logique de la vérité. Husserl affirme toutefois que, malgré l'autonomie qui lui est propre, l'analytique formelle pure ne peut être une logique véritable si elle s'en tient à l'horizon apophantique dans laquelle elle a été développée. L'analytique formelle doit valoir non seulement pour les objets catégoriaux, mais aussi et surtout pour les états de choses concrets. Pour Husserl, une logique n'ayant pour horizon que la cohérence et la non contradiction de systèmes axiomatiques possibles n'est qu'un simple jeu avec les symboles et seule une logique dont les principes et les jugements reposent sur une évidence de la clarté peut être une logique véritable:

Bien qu'elle ait toute liberté dans ses constructions itératives de formes et bien qu'elle se réfère pleinement à sa propre scientificité, la logique formelle ne veut pas cependant, même dans ces itérations et dans cette référence à sa scientificité, rester un jeu de pensées vides, mais elle veut servir à la connaissance des choses. Donc la possibilité d'être appliquée finalement à des individus implique en même temps pour l'analytique formelle qu'elle soit rapportée téléologiquement à toutes les sphères individuelles possibles qui sont donc logiquement ce qu'il y a de premier en soi⁹⁵.

L'analyse génétique des jugements montre donc que les jugements distincts de l'analytique formelle pure doivent valoir pour la réalité concrète. C'est là leur sens téléologique. Par conséquent, les jugements distincts doivent trouver leur justification dans l'évidence de la clarté où les substrats ne sont pas pensés que de façon abstraite. Ainsi, comme le fait remarquer Bachelard à propos des jugements clairs: "ces jugements sont derniers en tant qu'ils sont le terme où aboutit la

⁹⁵ *FTL*, §83, p. 182.

réduction. Mais ils sont premiers en soi puisqu'ils se désignent comme une origine à laquelle peuvent être ramenés tous les jugements⁹⁶". En ce qui concerne la logique, l'analyse génétique montre donc que les jugements clairs précèdent les jugements distincts et donc qu'une analytique formelle véritable devra être fondée sur ces jugements: "Les jugements dans la forme subjective d'effectuation de l'évidence, voire même de l'évidence originelle, qui saisit originellement et tout à fait directement leurs substrats et leurs états de choses, doivent être apriori les jugements individuels⁹⁷". Cela découle simplement de ce que nous avons mentionné plus haut, à savoir que les jugements complexes sont tous plus ou moins des complexifications syntaxiques des formes élémentaires que sont les jugements individuels.

Toutefois, une analyse intentionnelle génétique de ces jugements individuels montre qu'ils sont eux-mêmes fondés sur des formes plus originelles de l'évidence; soit l'évidence anté-prédicative. Cette analyse intentionnelle est rendue nécessaire 1-par le fait que Husserl, comme nous l'avons vu au début de cette section, cherche à établir une théorie des jugements à partir du jugement le plus originel et 2-parce que ce mode le plus originel ne peut être véritablement atteint que lorsque l'évidence de ce jugement est pure de toute présupposition; voire est saisie de la chose même. Or, dans la forme catégoriale que constitue le jugement individuel, le sens est toujours constitué à l'aide de processus de protention et de rétention qui ne sont pas des processus d'auto-donation, mais une synthèse de modes d'auto-donation: "La conscience qui donne les choses elles-mêmes se transforme toujours, en effet, par la voie de la rétention et de la protention, en conscience qui ne donne pas les choses elles-mêmes, en conscience vide⁹⁸". Mais, dans l'attitude anté-prédicative:

on est en fait devant le commencement premier en soi d'une théorie systématique du jugement en tant que théorie qui justement s'occupe de la genèse systématique essentielle du jugement qui se manifeste originellement au contact des choses elles-mêmes, de l'"évident" et qui suit ensuite les chemins tout tracés qui dans cette genèse nous élèvent au-dessus de ce qui est premier en soi⁹⁹.

⁹⁶ Bachelard, 1957, p. 206.

⁹⁷ *FTL*, §84, p. 182.

⁹⁸ *FTL*, §86, p. 186.

⁹⁹ *FTL*, §86, p. 186.

Seule une science dont les jugements seront ainsi clarifiés et justifiés jusque dans leur origine, leur auto-donation dans l'expérience pourront être absolument fondées et éviter de faire fausse route en raison de présuppositions contenues dans l'horizon intentionnelle du scientifique.

La conséquence de ces considérations phénoménologiques pour la logique est donc claire. La logique a-t-elle vraiment l'intention de formuler des jugements ayant validité pour l'ensemble des phénomènes réels possibles, alors elle ne peut être absolument fondée que si ses jugements reposent sur leur mode originel d'auto-donation; c'est-à-dire sur l'expérience: "Ainsi, la logique requiert une théorie de l'expérience" (*so bedarf die Logik einer Theorie der Erfahrung*). Seule une logique ainsi fondée sur l'expérience pourra résoudre toutes les erreurs susceptibles d'être commises par une logique naïve et de dévoiler le sens et la validité véritable des principes logiques.

Pour montrer comment est-ce que le retour à l'expérience peut préciser le sens véritable de la logique et que ce retour aux origines est bien nécessaire, Husserl va revenir sur les présuppositions subjectives relatives aux principes logiques et va préciser le sens de ces principes grâce à une critique remontant aux origines, à l'expérience. En considérant les présuppositions relatives aux principes logiques, nous avons vu que, pour la logique naïve, tout jugement peut en principe être saisi avec évidence. C'est une présupposition inhérente au principe du tiers exclu. Cette présupposition du principe du tiers exclu rend possible l'élaboration d'une syntaxe purement analytique pouvant déterminer la possibilité pour tout jugement d'être saisi dans l'évidence ou non. En effet, étant donné un jugement quelconque 'S est p', d'après le principe du tiers exclu, ce jugement est évidemment vrai ou faux. Or, dans un cas comme dans l'autre, les règles de transformation de la syntaxe nous permettent de déduire les possibilités de vérités pour les autres formes de jugements possibles: "La non-contradiction au sens le plus large qui soit (qui comprend toute conséquence analytique) est une condition nécessaire et suffisante pour cette possibilité d'effectuation proprement dite d'un jugement possible¹⁰⁰". Apriori donc, la logique peut

¹⁰⁰ *FTL*, §88, p. 191.

déterminer la valeur de vérité de l'ensemble des jugements possibles; elle peut déterminer si un jugement peut être saisi avec évidence ou non.

Husserl prétend toutefois que cette présupposition que tout jugement est a priori saisissable avec évidence ou non n'est pas justifiée. Il s'appuie alors sur l'exemple suivant: 'cette couleur+1 donne 3' (*diese Farbe+1 ergibt 3*). Selon Husserl, ce jugement ne peut être ni vrai ni faux. Il est laissé indéterminé à la fois par le principe du tiers exclu et par le principe de non contradiction régissant la syntaxe logique. Ce jugement, nous dit Husserl, "dans sa manière d'être dépourvu de sens, est au-dessus de la cohérence (*Einstimmigkeit*) et de la contradiction¹⁰¹". Husserl montre ainsi 1-que la logique formelle ne parvient pas à déterminer tous les jugements et 2-que la possibilité de la saisie dans l'évidence d'un jugement dépend d'abord de d'autres conditions que celles de la cohérence (*Einstimmigkeit*) et de la non contradiction (*Widerspruchlosigkeit*) de la logique. Autrement dit, pour Husserl, avant que la vérité possible d'un jugement puisse être déterminée a priori, encore faut-il que la possibilité d'effectuation de son contenu soit déterminée. De sorte que "La possibilité d'effectuation unitaire du contenu du jugement précède la possibilité d'effectuation du jugement lui-même et est sa condition. Ou encore, l'"existence" idéale du contenu du jugement est la présupposition de l'existence idéale du jugement¹⁰²". Bref, un jugement ne peut être significatif et faire l'objet de la logique que si son contenu est au préalable matériellement sensé.

Pour que le contenu d'un jugement soit sensé, il faut, selon Husserl, que les "matériaux syntaxiques se présentant dans l'unité d'un jugement aient affaire les uns avec les autres¹⁰³". En effet, si la logique de la conséquence ne parvient pas à éliminer les non-sens tel que 'rouge+1 donne 3', le non sens ne peut être formel mais matériel. Or, si l'on retourne aux origines génétiques de tout jugement; c'est-à-dire à l'expérience, alors, soutient Husserl, on s'aperçoit que "Avant tout juger existe une base universelle de l'évidence, elle est constamment présupposée

¹⁰¹ *FTL*, §89a, p. 192.

¹⁰² *FTL*, §89a, p. 193.

¹⁰³ *FTL*, §89b, p. 194.

comme unité cohérente d'expérience possible. Dans cette cohérence, tout "a affaire" avec tout matériellement¹⁰⁴". Génétiquement parlant, l'unité et la cohérence des jugements présupposées par la logique formelle provient en fait de l'évidence ou de l'expérience que les éléments d'un jugement sont matériellement compatibles. Est-ce que la logique veut avoir affaire à des jugements sensés, elle doit donc être fondée sur l'expérience; sur l'évidence que les jugements avec lesquels elle opère sont matériellement sensés.

Une fois cette précision apportée, le sens véritable de la logique est à la fois éclairé et corrigé. En effet, il apparaît maintenant que la logique peut déterminer la valeur de vérité non pas de tous les jugements possibles, mais de tous les contenus de jugement matériellement possibles. Puis, la logique est corrigée en ce sens que la présupposition selon laquelle le principe du tiers exclu vaut pour tout jugement, n'est vraie que pour ces jugements dont le contenu est sensé: "Le tiers n'est plus ici exclu et il consiste en ce que les jugements dont les prédicats qui n'ont aucun rapport de sens avec les sujets sont, du fait qu'ils sont dépourvus de sens, pour ainsi dire au-dessus de la vérité et de la fausseté¹⁰⁵". La critique montre donc ici que la logique repose sur l'expérience et que la validité et la portée des principes logiques est conditionnelle à la structure de la réalité pour laquelle elle est une logique.

3.2.2 Critique transcendantale des présuppositions inhérentes à l'horizon ontologique du logicien: 'être en soi', 'vérité en soi' et 'évidence absolue' en tant que figures de la conscience transcendantale.

Dans son orientation épistémologique proprement ontologique, la logique cherche à établir les principes valant pour l'ensemble des choses et états de choses de la réalité. Dans sa naïveté naturelle, nous avons vu toutefois que la logique présupposait dans l'horizon ontologique à la fois 1-l'être en soi ou absolu ou encore l'être vrai absolu de la réalité et, subjectivement, 2-le caractère absolu de l'évidence dans laquelle l'être absolu est saisi. L'élucidation de ces présuppositions constitue une tâche essentielle de la critique, car même une logique consciente de

¹⁰⁴ *FTL*, §89b, p. 194.

¹⁰⁵ *FTL*, §90, p. 196.

la nécessité de reposer sur l'expérience (3.2.1) sera toujours victime de présuppositions si le monde présenté à la conscience par l'expérience lui apparaît apriori comme étant absolu.

3.2.2.1 L'être absolu en tant qu'être constitué de la conscience.

Pour Husserl, la croyance en une réalité ou un domaine en soi n'est qu'une croyance naïve et sans fondement. Les domaines d'investigation scientifiques ne sont pas des en soi mais des 'créations' intentionnelles de la conscience, de la raison: "Mais c'est la raison scientifique qui crée ces résultats et c'est la raison saisissant par l'expérience qui crée le domaine¹⁰⁶". C'est en effet une certitude phénoménologique que tout sens, toute chose, toute vérité est intentionnelle: "N'importe quoi qui s'oppose à moi en tant qu'objet existant a reçu pour moi (...) tout son sens d'être de mon intentionnalité effectuant et il n'y a pas le moindre aspect de ce sens qui reste soustrait à mon intentionnalité¹⁰⁷". Tout existant est intentionnel et, en tant que tel, relatif à la subjectivité, à la structure intentionnelle dans laquelle il est constitué: "Tout existant (à l'opposé du faux idéal d'un être existant absolument et ayant une vérité absolue) est finalement relatif et, avec tout ce qui est relatif en un sens quelconque, est relatif à la subjectivité transcendantale¹⁰⁸". Bref, tout doit être conçu en relation avec la vie de la conscience et comme une unité intentionnelle constituée par la conscience.

Les objets de la logique étant des objets constitués, ils ne sont donc plus les objets idéaux objectifs des *Recherches Logiques*, et ce, non pas parce qu'il n'y a, selon Husserl, plus d'objets idéaux, plus d'idéalité, mais plutôt parce qu'il n'y a pas d'objets idéaux non constitués. En effet, en remettant en cause la présupposition naïve qu'il y a des objets en soi, Husserl ne remet pas en cause l'idéalité, mais une certaine conception de l'idéalité; soit celle voulant que l'idéalité préexiste à toute constitution et qu'elle ait, indépendamment de toute constitution, un certain être en soi.

¹⁰⁶ *FTL*, §94, p. 205.

¹⁰⁷ *FTL*, §94, p.207.

¹⁰⁸ *FTL*, §103, p. 241.

3.2.2.2 La méthode de la variation eidétique en tant que méthode de constitution phénoménologique des objectités idéales.

Cette prise de position de Husserl a pour conséquence que 1-l'exactitude des jugements logiques n'est plus assurée par le fait que ces jugements sont des instances d'objets idéaux et que 2-l'exactitude ou l'idéalité des jugements logiques est relative au processus constitutif de l'objet intentionnel. Dès lors, pour être en mesure d'établir les relations véritables entre les choses de la réalité, la logique ne peut plus s'en remettre qu'au caractère idéal des objets ou concepts d'objets, mais elle doit montrer que les concepts d'objets constitués sont bien les essences des objets signifiés. Autrement dit, on ne peut, par exemple, établir que le jugement 'Aucune chose rouge n'est verte' est nécessairement vrai et qu'il y a un lien d'exclusion véritable et nécessaire entre le fait *concret* d'être rouge et le fait *concret* d'être vert parce que les significations idéales objectives et exactes 'rouge' et 'vert' s'excluent a priori mutuellement. Pour qu'il y ait exclusion véritable entre les deux faits concrets et, ainsi, contradiction entre les énoncés p et q affirmant d'une même chose qu'elle est toute entière rouge et toute entière verte, encore faut-il que les entités constituées 'rouge' et 'vert' correspondent à l'essence même du 'rouge' et du 'vert'; qu'elles soient belles et bien les *eidōs* des moments concrets de rouge et de vert. Bref, il faut que les essences constituées dans la conscience soient adéquates aux objets signifiés pour qu'il y ait une nécessité véritable. D'où le problème, pour une logique de la vérité, de l'adéquation, problème que nous avons introduit à la section 2.1 et qui peut maintenant être saisi plus clairement.

Il apparaît donc maintenant que le problème de l'adéquation consiste en celui de l'adéquation entre le contenu des objets logiques constitués intentionnellement et les objets en tant que tels. Toutefois, il ne s'agit pas ici simplement de soulever la question du contenu matériel des choses, mais plutôt d'élaborer une méthode qui ne soit pas empirique mais 'formelle' et qui permette ainsi une constitution adéquate de l'essence ou de l'*eidōs* des objets à partir des moments concrets de ces essences. La méthode que Husserl met en oeuvre pour assurer l'exactitude et la concordance des concepts logiques constitués dans la conscience avec les objets signifiés est celle de la variation eidétique. Cette méthode s'apparente à la méthode sémantique contemporaine des

mondes possibles et pourrait être résumée ainsi. Premièrement, la méthode consiste à choisir une instance ou un exemple de manière arbitraire et qui servira de modèle. Ensuite, il faut procéder à une variation arbitraire des éléments du contenu de ce modèle dans l'imagination. Cette variation n'est toutefois pas empirique, elle est plutôt une variation dans la liberté de l'imagination pure et elle s'étend ainsi "dans un horizon de libres possibilités (d'une diversité arbitrairement illimitée) pour des variantes toujours nouvelles¹⁰⁹". Cette infinité de variantes possibles permet de dégager ce que Husserl appelle "une synthèse de 'divergences qui se prêtent à la coïncidence'¹¹⁰", ou encore un invariant, un ensemble de propriétés récurrentes, empiriquement distinctes mais essentiellement identiques. Cet invariant constitue pour Husserl "la forme ontique essentielle (forme apriorique) l'eidos qui correspond à l'exemple à la place duquel toute variante de ce même exemple aurait pu tout aussi bien servir¹¹¹". Les eidos ou essences ainsi constituées sont non pas apriori présumées être l'essence des objets qu'ils signifient, mais sont belles et bien les essences subjectivement et aprioriquement constituées des objets de la logique. Ces essences sont des substrats dont les noyaux de signification concordent matériellement avec les objets qu'ils désignent et ce en vertu de la méthode formelle et non empirique de la variation eidétique¹¹².

L'être absolu des entités logiques n'est alors plus un en soi objectif purement formel, mais l'en soi de la constitution de la signification obtenue par la méthode de la variation: "L'existant absolu existe sous la forme d'une vie intentionnelle qui, quoi que ce soit qu'il puisse y avoir de présent à la conscience, est en même temps conscience de soi-même¹¹³". La présupposition ou croyance naïve en un mode d'être absolu des objets de la connaissance contenue dans l'horizon épistémologique du logicien s'avère donc être erronée. La valeur de vérité d'un

¹⁰⁹ *FTL*, §98, p. 219.

¹¹⁰ *FTL*, §98, p. 219.

¹¹¹ *FTL*, §98, p. 219.

¹¹² Sur la méthode de la variation eidétique, le lecteur désireux d'approfondir cette question, le caractère formel et non inductif de la méthode ainsi que ses différences et aspects communs avec la méthode sémantique des mondes possibles pratiquée en philosophie analytique peut se référer à Mohanty, 1989, pp. 25-38.

¹¹³ *FTL*, § 103, p. 241.

existant ou l'authenticité d'un existant est un problème de constitution; est toujours relatif à la constitution de l'existant en question.

3.2.2.3 L'évidence en tant que principe constitutif et normatif.

De toutes les présuppositions identifiées jusqu'à maintenant, la présupposition du caractère absolu de l'évidence constitue pour Husserl "le pire de tous les préjugés". C'est parce que les logiciens ont cru et présupposé un être en soi, une vérité en soi qu'ils ont cru au caractère absolu de l'évidence. Autrement dit, c'est parce qu'ils ont défini l'évidence comme une manifestation subjective de la possession de la vérité objective absolue qu'ils en sont arrivés à l'idée d'évidence absolue et qu'ils ont pu, à l'aide de ce concept, justifier tout ce qui leur semblait être vrai. Mais comme nous venons de le voir, l'être absolu du logicien naïf est toujours un être constitué. La notion d'évidence doit ainsi être repensée à la lumière de ces résultats nouveaux de la critique.

Husserl fait deux usages différents de la notion d'évidence. Dans un premier temps, l'évidence est pour Husserl la structure intentionnelle même de la conscience. Puis, en tant qu'"idéal", l'évidence devient ce que Husserl appelle une idée régulatrice sur laquelle le logicien doit se fixer si il veut en venir à une connaissance absolue de son objet. Cette distinction vaut aussi bien pour la perception externe qu'interne. Ainsi, l'évidence a-t-elle un rôle à la fois constitutif et normatif.

L'évidence a un rôle constitutif en ce sens où l'essence de l'évidence réside dans le fait que l'évidence est évidence effectuant. Pour Husserl, L'évidence se définit effectivement comme le mode ou la forme de l'intentionnalité dans laquelle l'objet de la connaissance est présent, est auto-donné à la conscience:

'Evidence' signifie (...) l'effectuation intentionnelle de la donation des choses elles-mêmes. En fait, l'évidence c'est la forme générale par excellence de l'"intentionnalité", de la "conscience de quelque chose", forme dans laquelle l'objet dont on a conscience est présent à la conscience sous la forme du saisi 'lui-même', du vu 'lui-même' de l'être-près-de-cet-objet-lui-même d'une manière consciente¹¹⁴.

¹¹⁴ *FTL*, §59, p. 141.

L'acte intentionnel dans lequel un objet est lui-même expérimenté ou constitué est donc toujours un acte d'évidence. En ce sens bien précis, 'évidence' et 'expérience' sont deux notions équivalentes. Elles signifient toutes deux donation de la chose elle-même à la conscience: "expérience veut dire ici (conformément à nos exposés antérieurs), sur le plan de la généralisation nécessaire: donation de la chose elle-même, évidence en général"¹¹⁵.

L'expérience, ou l'évidence effectuant, bien qu'elle soit expérience de la chose elle-même, a toutefois ses limites. L'expérience que la conscience fait d'un objet consiste en une unité intentionnelle de moments intuitionnels, ou encore de moments de saisie de la chose dans le temps. Cette unité est une unité toujours plus ou moins complète de l'ensemble des moments intuitionnels possibles entrant dans la constitution de l'objet, et les moments constituant cette unité sont des perceptions toujours plus ou moins parfaites de l'objet de la connaissance. L'incomplétude de la synthèse intentionnelle s'explique par la structure même de l'intentionnalité. En tant qu'unité intentionnelle génétique, tout vécu intentionnel, toute expérience externe ou interne d'un objet de connaissance, n'est qu'un moment de l'unité intentionnelle adéquate représentant l'objet tel qu'il est. Il n'y a donc pas d'expérience parfaite donnant accès d'un seul coup à tout l'être de l'objet intentionnel. C'est là pour Husserl une idée qui n'est pas même hypothétiquement possible: "même un Dieu absolu (...) ne peut pas créer une expérience vécue qui se suffirait à elle-même et qui, quelque distincte qu'elle fût de 'notre' expérience sensible, donnerait son objet 'lui-même' d'une manière apodictique et adéquate"¹¹⁶.

L'imperfection des moments de perception est ce que Husserl appelle des degrés dans la perfection de la donation des choses: "L'évidence en tant que donation des choses elles-mêmes a ses variantes, ses degrés dans la perfection de la donation des choses elles-mêmes"¹¹⁷. Un objet vu de loin ou encore un souvenir lointain qui est re-présenté à la conscience sont, par exemple, des

¹¹⁵ *FTL*, §106, p. 248.

¹¹⁶ *FTL*, §107a, p. 250.

¹¹⁷ *FTL*, §107c, p. 253.

expériences de la chose elle-même bien qu'il s'agisse de moments ou de représentations très peu parfaites de l'objet intentionné.

Bien qu'incomplète et imparfaite, la notion d'évidence en tant qu'évidence effectuant de la conscience ouvre la voie à "l'idée" de l'évidence en tant que "clarté parfaite". L'évidence de la clarté parfaite apparaît au logicien comme un idéal à atteindre, l'idéal de la constitution complète et parfaite de l'objet intentionnel. Husserl voit même en cet idéal la structure téléologique de la conscience: "Ainsi l'évidence est un mode de l'intentionnalité universelle, rapporté à la vie entière de la conscience; grâce à elle la structure de la conscience a une structure téléologique universelle¹¹⁸". Cet idéal joue un rôle normatif dans la constitution d'un objet intentionnel dans la mesure où seule la conscience se présentant sous cette forme téléologique peut valoir comme connaissance absolument vraie.

Une fois le sens véritable de l'évidence ainsi élucidé, il apparaît clairement que l'évidence n'a rien d'une évidence absolue dans laquelle l'objet intentionnel est tout d'un coup adéquatement saisi et dans laquelle donc on est en possession la vérité absolue. Pour Husserl, "l'évidence est ce qui est constitutif pour la vérité et pour l'existant vrai¹¹⁹". La vérité et l'existant vrai ne sont pas des formes préexistant à l'évidence, mais des formes de l'évidence. Autrement dit, l'être absolu, l'en soi, l'objectif, sont toujours des synthèses de l'évidence effectuant: "L'objectif n'est rien d'autre que l'unité synthétique de l'intentionnalité actuelle et de l'intentionnalité potentielle, appartenant d'une manière propre à la subjectivité transcendantale¹²⁰". L'être et la vérité étant constitués dans l'activité d'effectuation de la subjectivité transcendantale, la subjectivité transcendantale "précède l'être du monde"; "elle constitue en elle le sens d'être du monde", "elle porte en elle absolument la réalité naturelle du monde à titre d'idée constituée en elle d'une manière actuelle ou potentielle¹²¹".

¹¹⁸ *FTL*, §60, p. 143.

¹¹⁹ *FTL*, §101, p. 235.

¹²⁰ *FTL*, §104, p. 242.

¹²¹ *FTL*, §102, p. 237.

L'élucidation du sens véritable de la notion d'évidence de Husserl montre donc que la croyance du logicien dans le caractère absolu de l'évidence n'est pas justifiée. Chaque évidence est une synthèse une constitution toujours plus ou moins complète de l'objet et donc toute relative à l'expérience ou genèse de l'objet ainsi constitué dans la conscience. Les principes logiques, en tant que principes intentionnellement constitués, deviennent donc eux-mêmes relatifs à la genèse constitutive qui est la leur. Ainsi, comme le fait remarquer Bachelard, avec les développements sur l'évidence, Husserl introduit et revalorise la relativité:

avec les dernières pages de *Logique formelle et logique transcendantale* nous sommes en présence de quelque chose de nouveau, nous sommes en présence d'une véritable revalorisation de la relativité. (...) La vérité absolue est une idée régulatrice, "située à l'infini". Toute vérité sans exception peut être rapportée normativement à cette idée régulatrice, elle reste cependant par essence vérité relative¹²².

Cette revalorisation de la relativité justifie une modalisation de la logique; modalisation que développera Husserl quelques années plus tard dans *Expérience et jugement*. En ce qui concerne *Logique formelle et logique transcendantale* toutefois, ce qu'il ressort de cette élucidation des présuppositions de l'orientation épistémologique proprement ontologique, c'est que cette relativité repose dans le fait que la valeur et le sens véritable de tous les principes sont ramenés à des questions de constitution de ces principes dans la subjectivité transcendantale.

4. La logique transcendantalement élucidée: Nature de la logique transcendantale et de ses fondements dans *Logique formelle et logique transcendantale*.

Au terme de la critique transcendantale de la logique formelle et de l'ensemble des présuppositions inhérentes à ses horizons intentionnels, la logique formelle est transcendantalement élucidée, acquiert son sens véritable et devient ainsi de plein droit logique transcendantale. Dans cette dernière section, nous allons donc revenir sur la critique de *Logique formelle et Logique transcendantale* de façon à spécifier ce à quoi elle mène Husserl et ainsi ce en quoi consiste en définitive cette logique transcendantale (4.1). Puis, nous aborderons les questions de son rapport à

¹²² Bachelard, 1957, pp. 298-299.

la phénoménologie transcendantale (4.2) et finalement, la question de la nature de ses fondements (4.3).

4.1 Nature de la logique transcendantale.

Le lecteur de *Logique formelle et logique transcendantale* attendant de Husserl qu'il fasse, au terme de sa critique, enfin la lumière sur son idée de logique transcendantale en spécifiant concrètement ce à quoi toute cette critique de la logique formelle le conduit et ce en quoi consiste cette véritable *Wissenschaftslehre* reste malheureusement sur sa faim, puisque Husserl ne se livrera pas à cette tâche dans *Logique formelle et logique transcendantale*. Il nous annonce en fait, à la toute fin, qu'il s'est contenté d'introduire la problématique de façon à fixer le cadre de recherches ultérieurs dans ce domaine:

Et ainsi nous n'avons fait que circonscrire l'essence d'une doctrine formelle de la science et nous n'avons fait que conduire cette doctrine jusqu'à sa forme transcendantale, tandis que l'idée pleine d'une doctrine de la science, d'une logique, d'une ontologie a acquis seulement son cadre et renvoie à des exposés futurs qui nous apprendront combien nous pouvions avancer dans cette perspective¹²³.

Malgré tout, en examinant la critique adressée à la logique formelle, on est en mesure d'avoir un aperçu ou une idée de ce en quoi devrait consister la logique transcendantale. Nous allons donc brièvement revenir sur cette critique afin de montrer quelle idée de la logique il s'en dégage.

En tant que *Wissenschaftslehre*, la logique doit spécifier l'ensemble des normes à respecter par toute science pour que cette science puisse être en mesure de prétendre constituer une représentation vraie de son domaine d'investigation. Bref, elle doit spécifier l'ensemble des conditions de possibilité relatives à la possession de la vérité. La nature des conditions à préciser peut toutefois être différente selon l'horizon intentionnel qu'adopte le logicien. Pour le logicien tourné vers les jugements et les théories en tant que sens apophantiques pures, la logique est alors conçue comme analytique formelle pure et sa tâche se limite alors à spécifier l'ensemble des combinaisons de jugements formellement valides. Pour le logicien dont les problèmes relatifs à la vérité possible des théories apparaissent dans un horizon épistémologique, alors aux questions de

¹²³ *FTL*, Conclusion, p. 258.

rigueur systématique des théories s'ajoutent les questions d'adéquation matérielle véritable avec la réalité investiguée. Le logicien développe alors une ontologie matérielle, une ontologie du monde (*Welt-Logik*) qui exhibe l'essence des structures de la réalité et de ses régions eidétiques: "Nos développements ont déjà rendu évident que cette ontologie déploie l'apriori universel d'un monde en général, possible au sens pure, qui par la méthode de la variation eidétique doit en tant qu'eidos surgir concrètement du monde qui nous est donné en fait et qui est pris comme "exemple" directeur¹²⁴". Mais comme nous avons vu à la section 2.3, ces deux orientations ne donnent pas lieu à deux logiques différentes. La logique transcendantale n'est autre que la logique formelle traditionnelle étendue à la question de l'adéquation des systèmes formelles à leurs domaines d'investigation et élucidée par la critique transcendantale: "Nous avons tenté dans cet ouvrage de tracer le chemin qui va de la logique traditionnelle à la logique transcendantale... à la logique transcendantale qui n'est pas une seconde logique mais qui est seulement la logique elle-même, radicale et concrète, qui doit son développement à la méthode phénoménologique¹²⁵".

L'importance de l'élargissement de l'orientation de la logique à l'horizon épistémologique réside dans le fait qu'une logique simplement formelle ne peut constituer la véritable *Wissenschaftslehre* et ce, 1-parce qu'elle ne thématise pas les questions d'adéquation et 2-parce que les formations logiques idéales de l'analytique formelle sont elles-mêmes des formations constituées dans l'intentionnalité subjective; formations qui n'ont pas été élucidées: "Finalement, on voit, en s'étendant à la généralité la plus large, à la généralité analytico-formelle, que tout objet, pensé d'une manière si indéterminée soit elle et même pensé d'une manière vide quant au contenu, pensé comme un quelque chose en général "tout à fait arbitraire" est pensable uniquement comme corrélat d'une constitution intentionnelle inséparable de cet objet¹²⁶".

Dans ces conditions, la problématique de la logique consiste à spécifier d'abord et avant tout les conditions dans lesquelles une signification, un constitué, atteint son sens véritable.

¹²⁴ *FTL*, Conclusion, p. 256.

¹²⁵ *FTL*, Conclusion, p. 256.

¹²⁶ *FTL*, §98, p. 220.

C'est ainsi que la logique devient, tel qu'annoncé dans la préface de *Logique formelle et logique transcendantale*, la science de la raison pure elle-même. En effet, les objets constitués sont des objets constitués génétiquement dans la conscience ou la raison scientifique. Tout constitué est relatif à la conscience, est contenu ou partie intégrante de ce que Husserl appelle la vie de la conscience. De plus, en tant qu'objet constitué, les objets logiques n'ont pas seulement leur sens d'être de leur constitution génétique, mais ils ont aussi leur valeur d'être de leur constitution. Chaque être intentionnel, chaque unité synthétique intentionnelle se présente sous une certaine structure intentionnelle. Cette structure intentionnelle a une certaine valeur relativement à l'effectuation idéale possible dans laquelle l'objet intentionnel est parfaitement constitué. Tout a valeur de vérité relativement à l'évidence; relativement à l'idée régulatrice d'évidence absolue.

Par conséquent, si Husserl avait développé sa logique transcendantale, il aurait d'abord élaboré une théorie de l'expérience anté-prédicative ou encore une "esthétique transcendantale", dans laquelle il aurait spécifié les conditions de possibilité relatives à la constitution parfaite des objets individuels, des objets tels qu'ils nous sont donnés. Ensuite, il aurait également élaboré ces mêmes conditions au niveau de la constitution des objets idéaux des sciences idéales; objets constitués à l'aide de la méthode de la variation eidétique. Husserl aurait alors pu procéder à l'élaboration d'une logique formelle modalisée, c'est-à-dire d'une logique formelle dont les principes, lois et jugements sont toujours relativisés en fonction de la valeur -perçue dans l'évidence- du contenu de signification constitué des objets auxquels s'applique la logique. Il aurait alors développé une logique "dans le cadre d'une phénoménologie transcendantale" répondant aux "exigences" d'apodicticité et à la conception de la science authentique de la phénoménologie.

4.2 La *Wissenschaftslehre* véritable est-elle logique transcendantale ou phénoménologie transcendantale?

Mais si le problème qu'une logique transcendantale doit résoudre pour pouvoir constituer une *Wissenschaftslehre* véritable est celui de la constitution des objectités individuelles et de la constitution des objectités catégoriales idéales de la logique, il y a lieu de se demander si la logique transcendantale n'est autre que la phénoménologie transcendantale. En effet, d'abord, comme nous le faisons remarquer à la section 2, ce qui définit la tâche d'une véritable *Wissenschaftslehre*, c'est

la nature de la science ou encore la mesure dans laquelle les sciences doivent être fondées pour pouvoir prétendre posséder “absolument” la vérité. Or, toujours à la section 2 (2.3), nous avons vu que ce qui constitue pour Husserl une science absolument fondée ou encore, pour s’exprimer phénoménologiquement, ce qui constitue l’horizon des recherches phénoménologiques de *Logique formelle et logique transcendantale* c’est la conception phénoménologique de la science authentique, de la science dont les jugements sont fondés dans une évidence pure et libre de toute présupposition. En défendant une conception phénoménologique de la science et en affirmant que la logique est *Wissenschaftslehre*, Husserl semble donc réduire la problématique de la logique transcendantale à celle de la phénoménologie. Cette analogie entre les deux problématiques est d’ailleurs renforcée par Husserl lorsqu’il affirme que le problème de la constitution des objectités logiques auquel la logique a à faire face n’est pas même restreint à la sphère de la logique, à la critique de la constitution des objectités logiques, mais implique et conduit au “problème universel de la philosophie transcendantale, cette dernière étant prise sous sa seule forme pure et radicale: sous la forme d’une phénoménologie transcendantale¹²⁷”.

Ensuite, cette problématique commune entraîne une méthode commune. La méthode adéquate pour parvenir à une élucidation du problème de la constitution est celle de la *Besinnung* philosophique; de la critique phénoménologique transcendantale des horizons dans lesquels la science que l’on cherche à élucider a été constituée. C’est à cette méthode que Husserl fait référence lorsqu’il affirme que la logique transcendantale doit son développement à la méthode phénoménologique.

Puis, dans certaines de ses évocations un peu vagues sur la logique transcendantale, Husserl semble assimiler la logique transcendantale à la phénoménologie transcendantale; à la science philosophique dernière s’occupant des problèmes de constitution. Par exemple, dans la conclusion, Husserl affirme que ses recherches ont permis de comprendre que la logique était aussi un ensemble de doctrines matérielles de la science; doctrine matérielle de l’ensemble des régions, mais aussi et surtout des “doctrines de la science parmi lesquelles la plus élevée et la plus étendue

¹²⁷ *FTL*, §93c, p. 205.

serait la logique de la science absolue, la logique de la philosophie phénoménologico-transcendantale elle-même¹²⁸”. Le concept même de logique-du-monde (Welt-Logik), de logique matérielle de la réalité est également très vaste. Il s’applique en effet non seulement à la réalité objective mais à toute réalité, y compris la subjectivité: “Une ontologie formelle d’un monde possible en tant qu’il est un monde constitué par la subjectivité transcendantale est un moment non-autonome d’une autre “ontologie formelle” qui se rapporte à tout ce qui existe, quelqu’en soit le sens, qui se rapporte à l’existant qu’est la subjectivité transcendantale et à tout ce qui se constitue en elle¹²⁹”.

Dès lors, il semble bien que la logique transcendantale et la phénoménologie transcendantale n’aient pas seulement la même problématique et la même méthode mais aussi le même domaine d’investigation, celui de la raison, de la conscience ou encore de la subjectivité transcendantale. La *Wissenschaftslehre* véritable, la logique transcendantale, n’est-elle donc autre que la phénoménologie transcendantale? Le caractère vague et incomplet des résultats des investigations de Husserl ne nous permet pas de l’affirmer avec certitude. Il semble toutefois possible et plausible de maintenir une distinction entre la logique transcendantale et la phénoménologie, distinction qui permet de rendre compte de la nature du rapport subsistant entre les deux et ainsi de préciser la nature de la logique transcendantale. Cette distinction réside dans la thématique spécifique de chacune de ces deux disciplines. En tant que science de la raison ou de la conscience, la logique transcendantale se limite à la vie ou à l’aspect proprement scientifique ou logique de la conscience, tout comme l’esthétique transcendantale et l’éthique transcendantale se limitent aux effectuations de la conscience relatives au beau et au bon¹³⁰. La constitution de chacune de ces disciplines transcendantales pose toutefois un problème phénoménologique nouveau, soit celui de la valeur même de ces disciplines subjectivement constituées. Ainsi fondée

¹²⁸ *FTL*, Conclusion, p. 256.

¹²⁹ *FTL*, §102, p. 239.

¹³⁰ Husserl ne détermine pas aussi clairement et spécifiquement la thématique de la logique transcendantale. Mais dans sa critique du travail accompli par ses prédécesseurs, il fait la remarque suivante, qui nous porte à croire que la thématique spécifique de la logique transcendantale est bien celle des idéalités logiques et de leur constitution transcendantale: “Hume, à côté du problème de la constitution du monde n’a pas posé celui de la constitution des objectités idéales; il n’a donc pas posé non plus celui des idéalités logiques, des formations catégoriales, des jugements qui forment le thème de la logique” (*FTL*, §100, p. 229).

par la phénoménologie transcendantale, la logique transcendantale ne serait alors qu'une couche nécessaire de la science absolue de la conscience dans laquelle toutes les disciplines trouvent leur fondement dernier:

La fondation originelle de toutes les sciences et de l'ontologie formelle des deux espèces exerçant à l'égard de ces sciences une fonction épistémologique, c'est-à-dire normative, leur confère l'unité, à elles toutes, en tant qu'elles sont alors des rameaux de l'effectuation constitutive provenant d'une seule et même subjectivité transcendantale. En d'autres termes, il n'y a qu'une philosophie unique, qu'une science véritable et authentique unique et en elles les sciences particulières authentiques sont justement des membres non-autonomes¹³¹.

Il n'y aurait alors qu'une distinction de degré ou de niveau entre la logique et la phénoménologie transcendantale et non une différence essentielle. La logique transcendantale serait la science dernière de ce qui a trait à la pensée logique, et ce à partir des effectuations originelles mêmes de la conscience, et la phénoménologie transcendantale serait la science sùpreme sur laquelle repose toute science constituée subjectivement.

4.3 Nature des fondements de la logique transcendantale dans *Logique formelle et logique transcendantale*.

En plus de mieux rendre compte des considérations vagues et imprécises de Husserl sur la nature des rapports entre la logique transcendantale et la phénoménologie transcendantale, la distinction établie ci-haut entre logique transcendantale comme discipline dernière des effectuations de la pensée logique et phénoménologie transcendantale en tant que science dernière et authentique de l'ensemble des effectuations de la conscience permet également de rendre compte du problème peu abordé dans *Logique formelle et logique transcendantale* des fondements derniers et de la légitimité de la logique transcendantale.

La valeur des jugements logiques étant relatives à leur constitution, le problème du fondement dernier de la logique consistera à montrer la possibilité d'une constitution parfaite et objective de la logique. Autrement dit, pour montrer comment est-ce qu'une logique transcendantalement élucidée peut-être absolument fondée ou encore constituée le sens véritable de la logique, il faut montrer 1-comment est-ce qu'elle peut faire l'objet d'une évidence "absolue"

¹³¹FTL, §103, p. 240.

ou apodictique et ensuite 2-que cette évidence est universelle; c'est-à-dire qu'elle n'est pas une évidence qui ne serait qu'un sentiment empirique d'une subjectivité connaissante quelconque, mais qu'elle vaut universellement pour tous.

Dans *Logique formelle et logique transcendantale*, Husserl ne résout toutefois pas ces problèmes; il ne fait que les soulever. D'une part parce que *Logique formelle et logique transcendantale* n'a qu'un caractère introductif, mais aussi, conformément à ce que nous disions plus haut, parce que ces problèmes dépassent la thématique proprement logique et constituent donc des problèmes phénoménologiques. Même s'il ne les développe pas, Husserl mentionne les solutions phénoménologiques à ces problèmes. Ainsi, la solution au problème de l'évidence absolue réside dans la possibilité principielle pour l'ego, à partir de la méthode réflexive, de se saisir lui-même dans une auto-donation pure et libre de toute présupposition et de saisir ainsi toute la réalité dans la mesure où cette réalité est constituée dans la conscience et qu'elle fait donc partie de l'immanence de cet ego se saisissant lui-même. Le problème de la valeur universelle de l'évidence repose sur la solution de Husserl au problème de l'intersubjectivité.

CHAPITRE III

LOGIQUE PURE ET LOGIQUE TRANSCENDANTALE: COMPATIBILITÉ OU INCORPORATION DOUTEUSE?

1. La logique transcendantale et la logique pure des *Recherches Logiques* sont-elles compatibles: remarques préliminaires relativement à la question de la compatibilité des deux conceptions husserliennes de la logique.

La logique transcendantale dont nous venons de présenter l'essentiel constitue en principe le sens véritable de la logique. Elle est la logique ayant été élucidée par la critique transcendantale radicale de l'ensemble de ses horizons. Ainsi élucidée, elle devrait faire la lumière sur les rapports à établir entre l'idée de logique formelle objective telle qu'apparue d'abord sous la forme de logique pure et autonome des *Recherches Logiques* et celle de phénoménologie transcendantale développée par Husserl à partir des *Idées*. Le projet de *Logique formelle et logique transcendantale* devait ainsi consister à montrer quel est le sens véritable de la logique, comment et pourquoi la logique véritable ne peut être que la logique développée dans le cadre de la phénoménologie transcendantale et, finalement, que cette logique transcendantale n'est pas une seconde logique, distincte de la logique pure ou formelle, mais qu'il s'agit de cette même logique formelle transcendantalement élucidée et incorporée à la phénoménologie transcendantale¹³².

Mais, la similitude entre logique transcendantale et phénoménologie transcendantale, ainsi que la nature subjective des fondements de la logique transcendantale dans la phénoménologie transcendantale, par opposition à la nature objective des fondements de la logique pure soulèvent des interrogations et des doutes quant à la légitimité des prétentions de *Logique formelle et logique transcendantale* d'élaborer une logique qui soit toujours une logique formelle telle qu'élaborée dans les *Recherches Logiques* et qui, ainsi, demeure compatible avec l'idée de logique pure, tout en étant une logique transcendantalement élucidée. Dès lors, il y a lieu de se demander si la logique transcendantale réussit à intégrer ou incorporer la logique pure des *Recherches Logiques* à la phénoménologie transcendantale en montrant dans quelle mesure est-ce que ces deux logiques sont compatibles ou si, au contraire, cette tentative de la part de Husserl d'incorporer la logique formelle à la phénoménologie ne dissimule pas une incompatibilité intrinsèque entre la logique pure et la logique transcendantale.

¹³²Sur la problématique de *Logique formelle et logique transcendantale*, Cf., ci-haut, chapitre II, section 1.3.

Pour solutionner ce problème, nous allons, au cours de ce chapitre, aborder les questions suivantes. D'abord, nous allons revenir brièvement sur les arguments de Husserl en vertu desquels la logique véritable est considérée comme ne pouvant être que la logique transcendantale (2.). Ensuite, nous verrons dans quelle mesure et dans quel sens la logique transcendantale remplissant l'ensemble des conditions à remplir pour devenir la logique véritable est jugée par Husserl comme étant compatible avec la logique pure (3.). Puis, nous soumettrons ces arguments de Husserl à un examen critique afin de résoudre la question de la compatibilité possible des deux conceptions husserliennes de la logique (4.).

2. Raisons à l'origine de la nécessité d'une élucidation transcendantale de la logique formelle.

Pour Husserl, le sens véritable et historique de la logique c'est d'être la science des sciences, c'est-à-dire la science spécifiant l'ensemble des conditions de possibilité à remplir par toute science désireuse de justifier ses prétentions à posséder la vérité. Il ne peut donc y avoir qu'une logique véritable possible, soit celle spécifiant l'ensemble de ces conditions de possibilité de la possession de la vérité. Ainsi, comme nous avons vu à la section 2. du précédent chapitre, c'est l'ensemble de ces conditions à spécifier pour être en mesure de fonder une science absolument qui détermine la nature et la tâche de la logique véritable¹³³. C'est donc, par conséquent, l'ensemble des nouvelles conditions de possibilité introduites dans *Logique formelle et logique transcendantale* qui nécessiteront une élucidation transcendantale de la logique formelle ou encore, une redéfinition de la *Wissenschaftslehre* véritable en logique transcendantale. Dans la présente section, nous ne voulons pas revenir sur l'ensemble de ces raisons et sur la façon dont elles conditionnent la tâche de la logique. Il nous faut toutefois revenir brièvement sur un point important dans la résolution de notre problème, soit le fait que la nécessité pour la véritable *Wissenschaftslehre* d'être une logique transcendantale élucidée repose principalement sur deux arguments, arguments qu'il nous faut ici spécifier.

¹³³Sur ce, Cf., ci-haut, chapitre II, section 2. et, pour la suite de cette section, le lecteur peut retrouver une analyse plus complète des arguments de Husserl en faveur d'un élargissement de la problématique de la *Wissenschaftslehre* aux thèmes de la vérité et de l'élucidation transcendantale au chapitre II, section 2.1 et 2.3.

Le premier de ces deux arguments est épistémologique et a trait au sens objectif de la logique. C'est l'argument selon lequel, en tant que *Wissenschaftslehre*, la logique devrait fournir les normes à respecter pour être en possession de la vérité pour toutes les sciences, y compris les sciences empiriques, et non seulement les sciences nomologiques. À cet argument s'ajoute un sous-argument qui consiste à dire qu'il n'est possible de spécifier les conditions de possibilité de la vérité d'un énoncé ou encore de l'adéquation matérielle d'un énoncé d'une science empirique que dans la mesure où l'on spécifie les conditions à respecter pour la constitution subjective parfaite de cet énoncé. Seule une logique ayant ainsi spécifié les conditions de possibilité subjectives à respecter pour qu'un énoncé puisse être un produit constitué conforme à l'état de choses signifié pourra avoir une légalité ontologique réelle; c'est-à-dire une légalité conforme aux relations existant entre les choses et non une légalité supposée être conforme à la réalité. Cet argument a donc pour conséquence que la logique formelle doit devenir logique de la vérité et aborder les questions de conditions de possibilité matérielle de la vérité d'une théorie si elle veut être en mesure de constituer la véritable *Wissenschaftslehre*.

Le second argument est, quant à lui, proprement phénoménologique et est encore plus crucial que le premier pour le développement de la *Wissenschaftslehre* comme logique transcendantale. Il s'agit du "principe" phénoménologique selon lequel toute signification et tout objet de connaissance est toujours, non seulement un produit constitué, mais un produit constitué subjectivement dont le seul principe de légitimation est l'évidence ou le mode de la structure intentionnelle génétique dans lequel l'objet de la conscience est présent ou auto-donné à la conscience. C'est ce second argument qui fait en sorte que la logique devra procéder à une auto-critique ou auto-analyse de ses horizons intentionnels et adopter comme seul principe normatif, le principe régulateur de l'évidence pure, c'est-à-dire de l'idéal de l'évidence libre de toute présupposition. Seule la logique étant en mesure de spécifier les conditions de possibilité à remplir conformément à ces nouvelles exigences pourra apporter un fondement dernier à la science et rendre possible la science authentique. D'où la *Wissenschaftslehre* véritable ne peut être, dans *Logique formelle et logique transcendantale*, qu'une logique transcendantale; c'est-à-dire, telle que nous l'avons définie à la section 4. du chapitre précédent, la logique formelle élargie à la problématique de l'adéquation matérielle possible des théories et transcendantalelement élucidée par la critique.

3. Nature du rapport et de la compatibilité entre la logique formelle et la logique transcendantale dans *Logique formelle et logique transcendantale*.

Dans *Logique formelle et logique transcendantale*, la nature du rapport subsistant entre logique formelle et logique transcendantale trouve son explication dans les deux faits suivants. Premièrement, que la tâche de la spécification des règles formelles à respecter pour obtenir une théorie cohérente constitue une des tâches de la *Wissenschaftslehre*. De sorte que, la logique formelle est un moment nécessaire de la *Wissenschaftslehre*. Toutefois, pour Husserl, la spécification de ces règles formelles, si elle est bien une condition nécessaire, n'est pas une condition suffisante à la constitution d'une véritable *Wissenschaftslehre*, et ce, pour les raisons en vertu desquelles il faut l'extensionner, soit 1-parce que la *Wissenschaftslehre* doit apporter une justification à toutes les sciences et 2-parce que seules les sciences authentifiées par la critique de leurs horizons intentionnels peuvent prétendre être absolument fondées. En élaborant une théorie phénoménologico-transcendantale de la *Wissenschaftslehre*, Husserl incorpore donc la thématique de la logique formelle à la phénoménologie transcendantale. Bref, il établit une *Wissenschaftslehre* plus complète qui spécifie aussi bien les conditions de possibilité strictement formelles ou analytiques que les conditions de possibilité matérielles de la science et qui soit une logique formelle élargie aux questions d'adéquation et élucidée par la critique transcendantale.

Cette explication de la nature du rapport entre logique formelle et logique transcendantale n'est toutefois qu'une explication principielle. Husserl est bien conscient des particularités de chacune des deux logiques et des difficultés qu'il peut alors y avoir à maintenir et défendre l'idée d'une logique qui soit à la fois formelle, objective et autonome, et une logique fondée dans les effectuations de la conscience transcendantale. Autrement dit, Husserl est conscient que cela ne va pas de soi qu'une logique formelle et autonome puisse et doive élargir sa problématique à des questions matérielles et trouver son fondement ultime dans la phénoménologie transcendantale, dans la science de la subjectivité transcendantale.

Pour rendre compte de ces difficultés, Husserl aura recours à deux arguments. Le premier argument consiste en ceci que la critique transcendantale ne change rien à la valeur objective des contenus de signification de la logique formelle, de même qu'à l'essentielle de la logique formelle:

c'est dans une recherche qui a constamment une doubleorientation (recherche qui se détermine tour à tour dans l'une ou l'autre orientation) que la logique doit systématiquement revenir des formations idéales à la conscience qui les constitue phénoménologiquement, qu'elle doit rendre intelligibles, quant à leur sens et à leurs limites, ces formations en tant qu'effectuations essentielles des structures corrélatives de la vie effectuant de la connaissance et aussi les ranger, comme toute autre objectivité en général, dans l'ensemble plus large, dans l'ensemble concret de la subjectivité transcendantale. Rien n'est changé par là à l'objectivité des formations logiques comme rien n'est changé au monde réel¹³⁴.

La logique formelle transcendantale élucidée demeure une *mathesis universalis* formelle dont les significations sont idéales. La critique ne change effectivement rien au fait de l'indépendance du contenu des significations logiques par rapports aux états psychologiques des individus qui les constituent. Elle ne fait que dévoiler les présuppositions contenues dans l'horizon intentionnel du logicien et d'apprécier ainsi la valeur épistémologique du contenu de signification. Puis, la constitution des significations idéales n'est pas non plus psychologique, puisqu'elle repose sur des méthodes eidétiques de constitution. Avec cet argument, Husserl réfute le faux préjugé voulant qu'une élucidation transcendantale des significations idéales de la logique entraîne une psychologisation des significations idéales de la logique et donc, que la logique formelle et la logique transcendantale se contredisent à ce sujet.

Cet argument de Husserl sera repris par certains commentateurs de Husserl afin de justifier la compatibilité entre la logique pure des *Recherches Logiques* et la logique transcendantale de *Logique formelle et logique transcendantale*. Bachelard, par exemple, prétend que le caractère non-psychologique de la logique dans *Logique formelle et logique transcendantale*; voire le caractère anti-psychologiste de l'élucidation transcendantale de la logique constitue le fil conducteur nous permettant de rendre compte de la cohérence entre les deux idées de la logique que développe Husserl dans les *Recherches Logiques* et dans *Logique formelle et logique transcendantale*¹³⁵. Elle ne démontre toutefois jamais concrètement comment est-ce que l'on peut.

¹³⁴FTL, §100, p. 233.

¹³⁵Sur ce, Cf. Bachelard, 1957, p. I.

à partir de ce fil conducteur, rendre compte de cette cohérence entre les deux conceptions de la logique de Husserl.

Le second argument de Husserl pour rendre compte de la compatibilité des deux logiques malgré leurs différences consiste en ceci que la logique formelle est constituée dans un horizon intentionnel caractérisé par la naïveté et qu'elle ne thématise donc pas les effectuations de la conscience à partir desquelles elle fut constituée et dans lesquelles réside le sens véritable des principes et de tout ce qui la caractérise. Ainsi, c'est seulement en dépassant cette naïveté qu'elle pourra atteindre ce à quoi elle aspire: constituer la logique véritable, la véritable *Wissenschaftslehre*. D'où la logique ne peut s'en tenir à cette naïveté qu'elle doit absolument dépassée: "Elle (logique) doit surmonter la naïveté phénoménologique, elle doit, même après être parvenue à la reconnaissance de ce qui est idéal, être plus qu'une simplement positive des idéalités logico-mathématiques¹³⁶".

Il est important de préciser ici que l'argument de Husserl ne consiste pas à dire que les principes de la logique pure, en raison de leur naïveté, sont erronés. Husserl ne rejette effectivement pas des principes au fondement de la logique pure aussi important que ceux de l'être en soi et de la vérité en soi. Ce qu'il constate, c'est que ces prises de position ontologiques et épistémologiques au fondement de la logique pure sont acceptées telles qu'elles sont, voire présumées et qu'elles ne sont pas épistémologiquement justifiées. Leur non justification épistémologique ou noétique, voilà ce que Husserl entend par "naïveté". Ainsi, c'est parce qu'il s'avère que le logicien n'est pas en mesure de justifier ses positions ontologique et épistémologique absolutistes qu'on ne pourra les admettre et qu'on ne pourra donc accepter non plus de fonder la logique sur ces "dogmes". L'argument de Husserl justifiant une "relativisation" de la logique dans *Logique formelle et logique transcendantale* ne repose pas sur l'affirmation ontologique qu'il n'y a pas d'être absolu ou en soi, mais plutôt sur l'argument épistémologique que l'on ne peut démontrer cet en soi.

¹³⁶FTL, §100, p. 233.

4.Examen critique de la solution de Husserl à la question de la compatibilité possible de la logique pure de la logique transcendantale à l'intérieur du concept de *Wissenschaftslehre* de *Logique formelle et logique transcendantale*.

Dans cette dernière section de notre travail, nous allons procéder à un examen des arguments de Husserl cherchant à démontrer la compatibilité de la logique formelle à la phénoménologie transcendantale. L'enjeu de cet examen est de déterminer si Husserl arrive véritablement, dans *Logique formelle et Logique transcendantale*, à développer une logique, une *Wissenschaftslehre* où la logique formelle et la logique transcendantale sont compatibles ou si cette incorporation de la logique formelle au cadre épistémologique de la phénoménologie transcendantale n'entraîne pas une altération importante du sens de logique formelle tel qu'il fut d'abord élaboré dans les *Recherches Logiques* et repris plus tard dans la première partie de *Logique formelle et logique transcendantale*.

Pour mener à bien cet examen, nous procéderons comme suit. D'abord, nous partirons du point de vue que, pour Husserl, le sens véritable de la logique consiste avant tout à être la science des sciences et que cela vaut aussi bien pour la logique pure des *Recherches Logiques* que pour la logique transcendantale de *Logique formelle et logique transcendantale*¹³⁷. Par conséquent, nous considérerons également comme acquis que ce qui détermine le sens véritable et la tâche de la logique, de la *Wissenschaftslehre*, c'est la nature des fondements à apporter aux sciences pour qu'elles puissent être en mesure de prétendre être absolument fondées. Puis, nous allons aussi admettre que les conditions de possibilité que la *Wissenschaftslehre* doit spécifier doivent permettre de spécifier les conditions de possibilité de la vérité de toutes les sciences, y compris des sciences empiriques. Ce qui toutefois nous semble plus obscur et qui fera donc l'objet de notre examen c'est l'argumentation de Husserl où la "logique" voulant que la spécification de l'ensemble des conditions de possibilité de la vérité d'une science passe nécessairement et repose en définitive sur la phénoménologie transcendantale (4.1). Puis, après avoir interrogé cette nécessité, nous poserons la question de la possibilité de la conciliation de cette prise de position au fondement de

¹³⁷Nous avons déjà souligné que Husserl définit la logique dans les *Recherches Logiques*, et ce dès le tout début des *Prolégomènes*, avant tout comme une *Wissenschaftslehre*. Cf. Chapitre I, section 2.

l'idée de *Wissenschaftslehre* en tant que logique transcendante à la position de la logique pure (4.2).

4.1 Pourquoi est-ce que la logique pure des *Recherches Logiques* ne peut apporter une réponse satisfaisante aux problèmes nécessitant une extension de la problématique de la *Wissenschaftslehre*: analyse des arguments de Husserl.

À la section 2 du présent chapitre, nous avons vu que Husserl a recours essentiellement à deux arguments dans *Logique formelle et Logique transcendante* pour justifier un élargissement de la problématique de la *Wissenschaftslehre* par-delà la problématique de la logique pure jusqu'à la problématique de la phénoménologie transcendante. Les deux arguments ou exigences en question impliquent toutes deux que le sens de *Wissenschaftslehre* exige une spécification de conditions de possibilité de la vérité d'une science qui ne peuvent être spécifiées que par une logique de la vérité et la phénoménologie transcendante. Or, il y a lieu de se demander ici pourquoi est-ce que la logique pure ne pourrait spécifier ces conditions de possibilités que seules la logique de la vérité et la phénoménologie transcendante sont dites être habilitées à spécifier. L'importance de la question réside ici dans le fait que l'argument de Husserl pour justifier l'incorporation et la compatibilité de la logique pure à la logique transcendante réside en bonne partie dans le fait que les conditions de possibilité dont la spécification rend nécessaire une extension de la problématique de la *Wissenschaftslehre* à celle de la logique transcendante ne peuvent être assumées par la logique pure.

Dans *Logique formelle et logique transcendante*, les raisons qui sont invoquées pour démontrer que la logique formelle ne peut spécifier les conditions de possibilités de l'adéquation matérielle d'une théorie à son domaine d'investigation reposent toutes sur la distinction que Husserl établit entre la sphère des concepts idéaux des mathématiques et de l'analytique pure et la sphère des concepts de la réalité empirique. Les concepts mathématiques et logiques constituent ce que Husserl désigne comme des concepts du "quelque chose en général" dont le contenu n'est aucunement déterminé par les objets de la réalité. Le caractère quelconque de leur contenu permet ainsi l'élaboration d'une logique pour laquelle le contenu matériel des significations ne joue aucun rôle dans la détermination des règles de la logique et n'est donc pas thématisé.

Nous avons vu au chapitre II (2.3) que cette distinction entre une logique purement syntaxique et une logique tenant compte du contenu matériel de signification de ses énoncés s'expliquait, selon Husserl, par la nature de l'orientation (apophantique ou épistémologique) du logicien. Mais dans tous les cas où les 'sens' ou 'jugements' faisant l'objet de la logique sont des 'sens' ou 'jugements' portant sur la réalité, alors la logique ne peut s'appliquer à ces jugements de façon totalement abstraite et indépendamment du contenu de signification des jugements en question. La raison en est que le contenu matériel de signification des concepts auxquels s'applique la logique constitue déjà un apriori de possibilités et d'impossibilités -comme en fait foi l'exemple de l'impossibilité ou du non-sens matériel de l'énoncé 'cette couleur+1 donne 3'- dont on ne peut préjuger qu'il correspond en tout point à l'apriori établi abstraitement par la syntaxe logique. Husserl justifie ainsi la nécessité pour la logique d'être fondée sur l'expérience, de rendre compte de la constitution de ses concepts par la méthode de la variation eidétique et, ainsi, l'impossibilité pour une logique syntaxique de constituer une véritable *Wissenschaftslehre*.

La tâche de spécification des conditions à remplir pour pouvoir prétendre que la constitution de l'objet de connaissance est parfaite constituait dans *Logique formelle et logique transcendantale* une autre difficulté exigeant une extension de la *Wissenschaftslehre* à des problèmes ne pouvant être résolus dans le cadre de la logique pure. Ces problèmes exigent en fait des considérations transcendantales sur l'évidence qui doivent spécifier dans quelle structure intentionnelle la conscience peut-elle être dite en possession de la constitution parfaite de son objet intentionnel. Ainsi pouvait-on déterminer une norme à atteindre par la conscience, la norme de l'évidence pure, la norme nous permettant de dire avec certitude que l'objet signifié est pleinement constitué.

Or, si l'on revient sur l'idée de logique pure des *Recherches Logiques*, on est à même de constater qu'elles ont leur propre solution aux problèmes que Husserl soulève et invoque pour justifier une extension transcendantale de la logique. La solution des *Recherches Logiques* à ces problèmes réside dans la théorie des significations idéales. En effet, en ce qui concerne le problème du caractère arbitraire et abstrait des significations et de la nécessité de constituer ces significations à partir de l'expérience, nous avons vu, au chapitre I, qu'en raison de l'impossibilité d'une saisie directe des significations idéales, la subjectivité connaissante devait les constituer et élaborer les

conditions de possibilité d'une constitution de ces significations en s'appuyant sur une théorie de la perception et de l'acte de synthèse catégoriale. Puis, pour justifier l'authenticité des significations constituées subjectivement, Husserl avait recours à sa "théorie" de l'évidence, selon laquelle, si la signification constituée subjectivement correspond belle et bien à la multiplicité des individus signifiés, alors elle est une instance authentique de la signification idéale objective.

L'importance de cette démonstration réside dans le fait qu'il apparaît maintenant que la logique pure peut alors se poser comme une alternative à la logique transcendantale au titre de *Wissenschaftslehre* véritable. L'argument voulant que la logique formelle soit compatible à la logique transcendantale parce que le sens véritable de *Wissenschaftslehre* -celui-là même que la logique pure devait et voulait constituer- exige une extension de la logique formelle à des questions transcendantales n'est pas un argument valable pour justifier de la compatibilité entre la logique pure et la logique transcendantale. Au contraire, il apparaît maintenant que la logique pure et la logique transcendantale constituent deux logiques distinctes pouvant constituer chacune une *Wissenschaftslehre* véritable; logiques qui s'opposent ultimement sur la nature des significations idéales. Pour la logique pure, ces significations ont une valeur en soi et objective, alors que pour la logique transcendantale, ces significations ne sont que des unités intentionnelles dont la valeur authentique est relative à l'évidence subjective sous laquelle elles se présentent¹³⁸.

4.2 Fondement de la capacité explicative de la logique pure et de la distinction entre logique pure et logique transcendantale: objectivité versus subjectivité du contenu des significations idéales.

Si la logique pure peut ainsi se poser en alternative à la logique transcendantale c'est en raison de la conception objective des significations idéales qu'elle défend. Ainsi, ce sur quoi ces deux logiques s'opposent ultimement et ce qui rend compte de leurs divergences, c'est leurs conceptions respectives de la nature des significations idéales de la logique. Dans l'optique de la logique pure, ces significations sont des unités objectives idéales. Elles ont donc une valeur en soi objective et rendent ainsi possible l'autonomie et l'auto-fondation objective de la logique dans le

¹³⁸ La thèse voulant que la logique pure et la logique transcendantale se distinguent ultimement par leurs conceptions respectives des significations idéales est développée au long dans Heffeman, 1983.

contenu de ces significations¹³⁹. Le fait que ces significations obtiennent leur unité, pour nous, d'abord dans leur constitution intentionnelle subjective ne change rien au fait que ces significations, l'unité sémantique qu'elles constituent, prévaut objectivement avant toute constitution. Dans *Logique formelle et logique transcendantale*, ces significations ne constituent plus des unités objectives, mais des unités intentionnelles. Leur valeur n'est pas objectivement garantie mais toujours relative à un mode de conscience et au caractère "objectif", c'est-à-dire intersubjectif de ce mode de conscience.

Ainsi, si la critique de Husserl de la logique pure dans *Logique formelle et logique transcendantale* parvient à justifier la nécessité d'une extension de la logique formelle à la logique transcendantale, c'est parce qu'elle ne considère plus les significations logiques comme des significations objectives. Au primat du fondement objectif de la logique et de la science introduit dans les *Prolégomènes*¹⁴⁰, succède ainsi le primat du fondement épistémologique des significations.

¹³⁹ Sur ce, cf., chapitre I, section 3.

¹⁴⁰ Sur ce, cf., chapitre I, section 2.3.

CONCLUSION

À l'issue de nos considérations sur la question de la compatibilité de la logique pure et de la logique transcendantale de Husserl, il apparaît donc que ces deux logiques sont, d'après les principes mêmes qui les fondent et les déterminent, distinctes et non compatibles. Les arguments que Husserl évoque; à savoir la nécessité de l'extension ou de l'élargissement de la problématique de la *Wissenschaftslehre* à la problématique de la logique transcendantale, puis, le fait que cette logique élargie conserve la logique formelle en tant que moment de la *Wissenschaftslehre* sans la psychologiser et, finalement, la nécessité de dépasser ce que Husserl appelle la naïveté de la logique ne justifient pas d'une compatibilité effective entre les deux logiques.

Dans notre dernier chapitre de notre thèse, nous nous sommes efforcés de démontrer la non compatibilité des deux logiques. Ainsi, nous avons vu que la logique pure est en mesure de spécifier les conditions de possibilité de la science invoquées par Husserl pour justifier l'élargissement de la logique purement formelle à la logique transcendantale et qu'il n'y a donc pas nécessité véritable d'effectuer cet élargissement. L'argument de Husserl n'est valable en fait que pour la logique formelle privée de son fondement objectif, c'est-à-dire de sa conception des significations idéales objectives. Or, Husserl ne justifie jamais dans *Logique formelle et logique transcendantale* sa préférence ou la supériorité de la théorie des significations en tant qu'unités intentionnelles, ou encore pour une théorie phénoménologie de la signification, sur la théorie des significations en tant qu'unités idéales objectives ou théorie proprement logique des significations. Le seul argument que l'on peut invoquer pour justifier sa préférence pour la première de ces deux théories, c'est que la théorie logique des significations idéales objectives est naïve, qu'elle n'est pas épistémologiquement justifiée. Le fait que la théorie objective des significations ne soit pas épistémologiquement justifiée n'est pas un argument que nous contestons. Pour nous, il ne s'agit pas là d'un argument logique mais épistémologique. Bref, peut-être que, d'un point de vue épistémologique, une théorie phénoménologique des significations est meilleure ou moins naïve qu'une théorie logique de ces significations, mais, il n'en demeure pas moins que, d'un point de vue logique, ces deux conceptions sont fortement distinctes et elles donnent lieu ainsi à deux logiques distinctes. D'un côté, la théorie phénoménologique des significations donne lieu à une

logique modale et relative, une logique n'ayant pas d'apriori purement objectif, et de l'autre, la théorie logique des significations rend possible la constitution d'une logique purement apriori et formelle dont les principes les plus fondamentales ne reposent pas sur l'évidence anté-prédicative de l'expérience mais sur leur idéalité.

INDEX DES CITATIONS

CHAPITRE I.

⁵Wir nehmen als Ausgangspunkt die gegenwärtig fast allgemein angenommene Bestimmung der Logik als einer Kunstlehre.

⁶diese Einheitsform hat selbst ihre hohe teleologische Bedeutung für die Erreichung des obersten Erkenntniszieles, dem alle Wissenschaft zustrebt: uns in der Erforschung der Wahrheit -d.h. aber nicht in der Erforschung einzelner Wahrheiten, sondern des Reiches der Wahrheit, bzw. der natürlichen Provinzen, in die es sich gliedert- nach Möglichkeit zu fördern.

⁷In diesem Sinne also zielt die Wissenschaft auf Wissen.
Im Wissen aber besitzen wir die Wahrheit.

⁸Jede dekadische Zahl mit gerader Endziffer ist eine gerade Zahl, 364 ist eine dekadische Zahl mit gerader Endziffer, also ist sie eine gerade Zahl. (...) Jedes A ist B, X ist A, also ist X B.

⁹Die Begründung von generellen Gesetzen führt notwendig auf gewisse, ihrem Wesen nach (also „an sich“ und nicht bloß subjektiv oder anthropologisch) nicht mehr begründbare Gesetze.

¹⁰Wissenschaftliche Erkenntnis ist als solche Erkenntnis aus dem Grunde. Den Grund von etwas erkennen, heißt die Notwendigkeit davon, daß es sich so und so verhält einsehen. (...) Also einen Sachverhalt als gesetzmäßiger oder seine Wahrheit als notwendig geltende einsehen, und Erkenntnis vom Grunde des Sachverhaltes, bzw. seiner Wahrheit haben, das sind äquivalente Ausdrücke.

¹¹Die systematische Einheit der ideal geschlossenen Gesamtheit von Gesetzen, die in einer Grundgesetzlichkeit als auf ihrem letzten Grunde ruhen und aus ihm durch systematische Deduktion entspringen, ist die Einheit der systematisch vollendeten Theorie.

¹²Theorien in diesem strengen Sinne besitzen wir in der allgemeinen Arithmetik, in der Geometrie, der analytischen Mechanik, der mathematischen Astronomie usw. (...) Die Möglichkeit, erklärende Funktion anzunehmen, ist aber eine selbstverständliche Folge des Wesens der Theorie in unserem absoluten Sinne.

¹³Wesentliche Einheit der Wahrheiten einer Wissenschaft ist Einheit der Erklärung. (...) Einheit der Erklärung bedeutet also theoretische Einheit, das heißt, nach dem oben Ausgeführten, homogene Einheit der begründenden Gesetzlichkeit, letztlich homogene Einheit der erklärenden Prinzipien.

¹⁴Die Formidee „theoretisch erklärbares Gebiet“ (Gebiet einer deduktiven Wissenschaft) und „definites Axiomensystem“ sind äquivalent.

¹⁵Die Wissenschaften, in denen der Gesichtspunkt der Theorie, der prinzipiellen Einheit das Gebiet bestimmt, und welche somit in ideeller Geschlossenheit alle mögliche Tatsachen und generellen Einzelheiten umfassen, die in einer Grundgesetzlichkeit ihre Erklärungsprinzipien haben, nennt man, nicht eben passend, abstrakte Wissenschaften.

¹⁷Eins (der Zusammenhang der Sache) und das andere (der Zusammenhang der Wahrheiten) ist *apriori* miteinander gegeben und voneinander unablösbar. Es kann nichts sein, ohne so oder so bestimmt zu sein; und daß es ist und so oder so bestimmt ist, dies ist eben die Wahrheit an sich, welche das notwendige Korrelat des Seins an sich bildet.

¹⁸Das Gebiet einer Wissenschaft ist eine objektiv geschlossene Einheit, es liegt nicht in unserer Willkür, wo und wie wir Wahrheitsgebiete abgrenzen.

¹⁹das Reich der Wahrheit ist kein ungeordnetes Chaos, es herrscht in ihm Einheit der Gesetzlichkeit.

²⁰Die Systematik die der Wissenschaft eignet, natürlich der echten und rechten Wissenschaft, erfinden wir nicht, sondern sie liegt in den Sachen, wo wir sie einfach vorfinden, entdecken.

²¹Als real gilt uns das „Im“ Bewußtsein genau so, wie das Außen. Real ist das Individuum mit all sein Bestandstücken; es ist ein Hier und Jetzt. Als charakteristisches Merkmal der Realität genügt uns die Zeitlichkeit.

²²ist die der Einheit in der Mannigfaltigkeit.

²³Das Konkretum hat die Spezies auch nicht als („psychologischen“, „metaphysischen“) Teil in sich. Der Teil, dies unselbständige Rotmoment, ist wie das konkrete Ganze ein Individuelles, ein Hier und Jetzt, mit und in ihm bestehend und vergehend, in verschiedenen roten Objekten gleich, nicht identisch. Die Röte aber ist eine ideale Einheit, bei der die Rede von Entstehen und Vergehen widersinnig ist. Jener Teil ist nicht Röte, sondern ein Einzelfall von Röte.

²⁴Nennt man die allgemeine Bedeutung Begriff, das Attribut selbst Begriffsinhalt, jedes Subjekt zu diesem Attribut Begriffsgegenstand, so kann man dies auch so ausdrücken: „Es ist absurd, den Begriffsinhalt zugleich als Begriffsgegenstand zu fassen, oder den Begriffsinhalt dem Begriffsumfang einzuordnen“.

²⁵The sense in which an expression can be again, can retain its identity in discourse, can be revived, re-presented and re-understood is exactly the sense in which it is an ideal structure.

²⁷Den Unterschied der individuellen und spezifischen Einzelheiten entspricht den nicht minder wesentliche der individuellen und spezifischen Allgemeinheiten (Universalität). Diese Unterschiede übertragen sich ohne weiteres auf das Urteilsgebiet und durchsetzen die ganze Logik: die singulären Urteile zerfallen in individuell singuläre wie 'Sokrates ist ein Mensch': und spezifisch singuläre wie '2 ist eine gerade Zahl' (...); die universellen Urteile in individuell-universelle, wie 'alle Menschen sind sterblich' und spezifischuniverselle, wie „alle analytischen Funktionen sind differenzierbar“, 'alle rein-logischen Sätze sind apriorisch.

²⁸Es ist ein wesentlicher, schlechthin unüberbrückbarer Unterschied zwischen Idealwissenschaften und Realwissenschaften. Die ersteren sind apriorisch, die letzteren empirisch (...) Der Umfang der Allgemeinbegriffe ist dort ein Umfang von niedersten spezifischen Differenzen, hier ein Umfang von individuellen, zeitlich bestimmten Einzelheiten; die letzten Gegenstände also dort ideale Spezies, hier empirische Tatsachen.

²⁹Individuelle Wahrheiten sind als solche zufällig. Spricht man bei ihnen von Erklärung aus Gründen, so handelt es sich darum, ihre Notwendigkeit unter gewissen vorausgesetzten Umständen nachzuweisen. Ist nämlich der Zusammenhang einer Tatsache mit anderen Tatsachen ein gesetzlicher, so ist ihr Sein, auf Grund der Gesetze, welche die Zusammenhänge der betreffenden Art regeln, und unter Voraussetzung der zugehörigen Umstände als notwendiges Sein bestimmt.

³⁰können sie uns doch nicht theoretisch Genüge tun. Sie sind nicht kristallklare Theorien, in denen die Funktion aller Begriffe und Sätze völlig begreiflich, alle Voraussetzungen genau analysiert, und somit das Ganze über jeden theoretischen Zweifel erhaben wäre.

³¹Und daß es sich so verhält, daß wir Begründungen brauchen, um in der Erkenntnis, im Wissen über das unmittelbar Evidente und darum Triviale hinauszukommen, das macht nicht nur Wissenschaft möglich und nötig, sondern mit den Wissenschaften auch eine Wissenschaftslehre, eine Logik.

³⁴geschlossene System von Grundformen, aus denen vermöge einer eigenen Wesensgesetzlichkeit immer neue, immer reicher differenzierte Formen und schließlich das System aller erdenklichen Urteilsformen überhaupt in der Unendlichkeit ihrer differenzierten und sich immer differenzierenden Gestalten konstruktiv erzeugt werden können.

³⁶die Wissenschaft von den möglichen wahrer Urteile.

³⁷Ebenso betrifft es die widerspruchslöse Vereinbarkeit der Urteile in sonstigen Urteilszusammensetzungen, wie z. B. der Urteile, die als Urteilsglieder in irgendeiner prätendierten Theorie Einheit haben, als welche ja Einheit eines einzigen, nur sehr kompliziert fundierten Urteils höherer Stufenordnung ist.

³⁸Als gegenständlicher Totalbegriff (und immer in formaler Allgemeinheit verstanden) tritt hier auf das, was die Mathematik, ohne jede entfaltende Sinnbestimmung, unter dem Titel „Mannigfaltigkeit“ im Auge hat. Es ist der Formbegriff des Gebietes einer deduktiven Wissenschaft, diese gedacht als systematische oder totale Einheit der Theorie

³⁹bloßer Disziplin deduktiver Spiele mit Symbolen.

⁴⁰Es war unmöglich und zwecklos, verschiedene solche Formen wahllos zu konstruieren, da sofort an den von den faktisch bestehenden Wissenschaften her gebildeten Formen zu sehen war, daß Formen deduktiver Systeme sich selbst zu deduktiven Systemen zusammenschließen.

⁴¹Sein und Nichtsein von Gegenständen überhaupt, Sachverhalten überhaupt usw.

⁴²Wir stellen nun die bedeutsame Frage nach den „Bedingungen der Möglichkeit von Wissenschaft überhaupt“. Da das wesentliche Ziel der wissenschaftlichen Erkenntnis nur durch die Theorie in dem strengen Sinne der nomologischen Wissenschaften erreicht werden kann, so ersetzen wir die Frage durch die nach den Bedingungen der Möglichkeit einer Theorie überhaupt. Theorie als solche besteht aus Wahrheiten und die Form ihrer Verknüpfung ist die deduktive. Also schließt die Beantwortung unserer Frage die der allgemeineren ein, nämlich die der Frage nach den Bedingungen der Möglichkeit von Wahrheit überhaupt und wieder von deduktiver Einheit überhaupt.

⁴³Was das eine (noetische) anbelangt, so ist es apriori evident, daß denkende Subjekte überhaupt z.B. befähigt sein müssen alle Arten von Akten zu vollziehen, in denen sich theoretische Erkenntnis realisiert. (...) Nach der anderen Seite ist es aber auch evident, daß Wahrheiten selbst und speziell Gesetze, Gründe, Prinzipien sind, was sie sind, *ob wir sie einsehen oder nicht*. Da sie aber nicht gelten, sofern wir sie einsehen können, sondern *da wir sie nur einsehen können, sofern sie gelten*, so müssen sie als objektive oder ideale Bedingungen der Möglichkeit ihres Erkenntnis angesehen werden.

⁴⁴Offenbar handelt es sich hier um apriorische Erkenntnisbedingungen, welche, abgesondert von aller Beziehung zum denkenden Subjekt und zur Idee der Subjektivität überhaupt, betrachtet und erforscht werden können. Die fraglichen Gesetze sind ja in ihrem Bedeutungsgehalt von solcher Beziehung ganz frei, sie sprechen nicht, und sei es auch nicht in idealer Weise, von Erkennen, Urteilen, Schließen, Vorstellen, Begründen u.dgl, sondern von Wahrheit, Begriff, Satz, Schluß, Grund und Folge usw.

⁴⁵Die Bedeutungen bilden, so können wir auch sagen, eine Klasse von Begriffen im Sinne von allgemeinen Gegenständen. Sie sind darum nicht Gegenstände, die wenn nicht irgendwo in der Welt, so in einem topos ouranios oder im göttlichen Geiste existieren; denn solche metaphysische Hypostasierung wäre absurd.

⁴⁶Unmittelbar ist aus der Tatsache, daß das Theoretische sich in gewissen psychischen Erlebnissen „realisiert“, in ihnen in der Weise des Einzelfalls gegeben ist, keineswegs als vermeintliche Selbstverständlichkeit zu entnehmen, daß diese psychischen Erlebnisse als die primären Objekte der logischen Forschungen gelten müssen.

⁴⁷Das Verhältnis zwischen der Bedeutung und dem bedeutenden Ausdruck, bzw. seiner Bedeutungsfunktion, ist dasselbe, wie etwa das Verhältnis zwischen der Spezies Rot und dem roten Gegenständen der Anschauung, bzw. dem an ihm erscheinenden Rotmoment.

⁵¹wie es denn zu verstehen sei, daß das „an sich“ der Objektivität zur „Vorstellung“, ja in der Erkenntnis zur „Erfassung“ komme, also am Ende doch wieder subjektiv werde; was das heißt, der Gegenstand sei „an sich“ und in der Erkenntnis „gegeben“; wie die Idealität des Allgemeinen als Begriff oder Gesetz in den Fluß der realen psychischen Erlebnisse eingehen und zum Erkenntnisbesitz des Denkenden werden kann; was die *adaequatio rei ac intellectus* in den verschiedenen Fällen bedeute, je nachdem das erkennende Erfassen ein individuelles oder allgemeines, eine Tatsache oder ein Gesetz betreffe usw.

⁵⁴seine Idee, sein Allgemeines zum Bewußtsein, zum aktuellen Gegebenen kommt (...) in einem übergreifenden, alle einzelnen Abstraktionsakte zur Synthese bringenden Akte der Identifizierung.

⁵⁶Nicht diese außerwesentlichen Elemente der fundierenden Akte verknüpft das kategoriale Moment des synthetisch fundierten Aktes, sondern ihr beiderseitig Wesentliches; es verknüpft unter allen Umständen ihre intentionalen Materien, und ist in ihnen im wahren Sinne fundiert.

⁵⁷Das Erlebnis der Zusammenstimmung zwischen der Meinung und dem selbst Gegenwärtigen, das sie meint, zwischen dem aktuellen Sinn der Aussage und dem selbst Gegebenen Sachverhalt ist die Evidenz, und die Idee dieser Zusammenstimmung die Wahrheit.

CHAPITRE II

⁶²Besinnung besagt nicht anderes als Versuch der wirklichen Herstellung des Sinnes „selbst“, der in der bloßen Meinung gemeinter, vorausgesetzter ist, oder den Versuch, den „intendierenden Sinn“ (LU II/1, 150 f.), den im unklaren abzielen „vage vorschwebenden“ in den erfüllten Sinn den klaren überzuführen, ihm also die Evidenz der klaren Möglichkeit zu verschaffen.

⁶⁹Nachher (après les Ideen) aber sollten sogleich die „Logischen Untersuchungen“ zur Neuausgabe kommen, und zwar in einer verbesserten Gestalt, die dem Standpunkt der Ideen nach Möglichkeit angepaßt, dazu verhelfen könne, den Leser in die Art wirklicher phänomenologischen und erkenntnistheoretischen Arbeit einzuführen.

⁶⁶In fortgehender Vertiefung eröffnet sich die Einsicht, daß eine wirklich philosophische Logik, eine Wissenschaftslehre, welche die Wesensmöglichkeit echter Wissenschaft überhaupt, zu allseitiger Auslegung bringt, und damit das Werden echter Wissenschaft leiten kann, ausschließlich im Zusammenhang einer transzendentalen Phänomenologie erwachsen kann.

⁶⁷nur eine transzendente Logik kann eine letzte Wissenschaftslehre, eine letzte, tiefste und universalste Prinzipien- und Normenlehre aller Wissenschaften sein.

⁶⁸die Selbstausslegung der reinen Vernunft selbst, oder, ideal gesprochen, die Wissenschaft, in der die reine theoretische Vernunft vollkommene Selbstbesinnung durchführt und sich in einem Prinzipiensystem vollkommen objektiviert.

⁷⁰Es braucht nicht gesagt zu werden, daß unsere Scheidung zwischen formaler Logik der Widerspruchslosigkeit und der Wahrheit ein grundwesentlich Neues ist, so sehr sie den Worten nach allbekannt ist.

⁷²in möglicher Adäquation an die entsprechenden, die vermeinten Sachen selbstgebenden Urteile.

⁷³Sein Gebiet im strengen Sinne erkennen, heißt für den Wissenschaftler nichts anderes als, keine anderen Urteile als wissenschaftliche Ergebnisse gelten lassen denn solche, die durch Adäquation an die Sachen selbst ihre „Richtigkeit“, ihre „Wahrheit“ ausgewiesen haben und die in dieser Richtigkeit jederzeit wieder ursprünglich herstellbar sind, d.h. durch Wiederverwirklichung der Adäquation.

⁷⁴In einer wirklich durchgeführten Apophantik, als Lehre von den prädikativen Urteilen, müssen in der universalen Behandlung aller apophantischen Formen, als welche für eine formale Logik gefordert ist, auch alle Formen doxischer „Setzungen“ und doxischer Sätze vorkommen -alle die wir irgend als formal-ontologische ansprechen.

⁷⁵Ihr (die analytische Logik als formale Wissenschaftslehre) Thema sind die kategorialen Gegenständlichkeiten überhaupt ihren reinen Formen nach, das ist gefaßt unter die durch Formalisierung entsprungenen Formbegriffe von solchen Gegenständlichkeiten, wobei die sachhaltigen „Kerne“, die zuunterst aus den erfahrenden Anschauungen stammen und das Konkret-eigenwesentliche der Gegenstände und Gebiete urteilsmäßig konstituieren, in unbestimmter Allgemeinheit bleiben, in dieser Allgemeinheit bloß gedacht als irgend etwas, als irgendein in den Identifizierungen sich identisch durchhaltendes Das und Was.

Der Wissenschaftler in beständigen Wechsel gegenübergestellt hat Gegenständlichkeit schlechthin (...) andererseits vermeinte Gegenständlichkeit als solche, vermeinte Folge, vermeinte Bestimmung, vermeinte Vielheit, Anzahl als solche usw. Mit diesem Vermeintem als solchem, dem bloßen Korrelat des „Meinens“ (...) haben wir nun in den Griff bekommen, was in der traditionellen Logik Urteil (Apophansis) heißt und Thema der apophantischen Logik ist.

⁷⁷Die Leitung der ganzen Fragestellung nach dem Sinn einer „reinen“ Logik (sc. als Analytik) durch das Ideal der spezifisch theoretischen Wissenschaft, nämlich der nomologischen (wie die Geometrie oder theoretische Physik), bedingte in den Prolegomena zunächst eine Beschränkung die nicht gerechtfertigt worden war, eben die Beschränkung des Allgemeinbegriffes Wissenschaft als Theorie im weitesten Sinne -als in sich geschlossenes Satzsystem einer Wissenschaft überhaupt auf den besonderen Begriff der deduktiven Theorie (der nomologisch „erklärenden“ Wissenschaft).

⁷⁸die Systemform der deduktiven Theorie <ist> selbst eine Bildung der analytischen Sphäre.

⁸⁰der zu wesensmäßiger Vollständigkeit gebrachten formalen Logik (...) mit nichts anderem als mit apophantischen Sinnen nach ihrem eigenwesentlichen Apriori zu tun hat, und daß damit endlich der eigentliche Sinn der „formalen Mathematik“ der Mathematik, der alle eigentlich logische, d.i. wissenschaftstheoretische Intention fernbleibt -der Mathematik der Mathematiker.

⁸¹die einzig rechtmäßige Unterscheidung zwischen formaler Logik und bloßer formaler Mathematik.

⁸²This attitude (the scientific attitude toward statements and toward objects) is crucial to understanding this issue because it is itself doubly oriented: toward objects or facts as they are (toward true being) and toward statements which are right (toward true statements).

⁸³Ist das klargestellt, so kann man eine ganze Wissenschaft etablieren, die von dem spezifisch logischen Absehen befreit nichts weiter erforscht und erforschen will als das universale Reich der puren apophantischen Sinne. Bei solcher konsequenten Ausschaltung der Fragen möglichen Wahrheit und der Wahrheitsbegriffe selbst stellt es sich heraus, daß man von dieser ganzen logischen Mathesis dabei eigentlich nichts verloren hat, sondern sie noch ganz und gar als 'rein' formale Mathematik.

⁸⁴im Urteilen wird ein Irreales intentional konstituiert.

⁸⁵transcendentale So stehen wir, von Wissen und Wissenschaft zur Logik als Wissenschaftstheorie geleitet zu einer Theorie der logischen oder wissenschaftlichen Vernunft, vor dem universalen Problem der transzendentalen Philosophie und zwar in ihrer einzig radikalen Gestalt einer transzendentalen Phänomenologie.

⁸⁶wenn ein Urteil im Sinne positiver sachlicher Evidenz zur Adäquation zu bringen ist, so ist apriori sein kontradiktorisches Gegenteil nicht nur als Urteil ausgeschlossen, sondern ebenfalls nicht zu solcher Adäquation zu bringen. Und ebenso umgekehrt.

⁸⁷daß jedes Urteil prinzipiell zur Adäquation gebracht werden kann.

⁸⁸ wenn es einmal evident ist, einmal in der Evidenz erfüllender Adäquation ausgewiesen, so kann es nicht ein andermal in der Evidenz „enttäuschender Adäquation“ als falsch erwiesen sein.

⁸⁹ daß eine Adäquation, die der eine vollzieht, nicht nur ihm ein für allemal die Wahrheit als eine ideale Einheit ergibt, sondern daß diese Idealität sich auch auf jedermann erstreckt.

⁹⁰durch eine 'Methode', durch einen an sich seienden und ganzbaren Weg erkennenden Denkens, der unmittelbar oder mittelbar zu einer Adäquation, zu einer Evidentmachung der Wahrheit oder Falschheit jedes Urteil führt.

⁹¹ Die Wahrheiten, die für das Seiende an sich bestehen -für das absolute Seiende und nicht für das subjektiv-relative (...) sind absolute Wahrheiten.

Das absolut Seiende in seiner absoluten Wahrheit ist entweder wirklich gesehen und eingesehen als wie es ist, oder aber nicht.

⁹⁹Die Urteile als fertige Produkte einer „Konstitution“ oder „Genesis“ können und müssen nach dieser befragt werden. Es ist eben die Wesenseigenheit solcher Produkte, daß sie Sinne sind, die als Sinnesimplikat ihrer Genesis eine Art Historizität in sich tragen.

¹⁰⁰elementaren Kernen, die keine Syntaxen mehr enthalten.

¹⁰¹Bei aller Freiheit iterativer Formenbildungen und aller Rückbezogenheit auf ihre eigene Wissenschaftlichkeit will sie doch auch in diesen Intentionen und dieser Rückbezogenheit nicht ein Spiel mit Leer-Gedanken bleiben, sondern zu sachhaltigen Erkenntnis dienen. Also die Anwendbarkeit letztlich auf Individuen ist für die formale Analytik ein auf alle möglichen individuellen Sphären teleologisch bezogen sein -die also logisch das an sich Erste sind.

¹⁰²Die Urteile in der subjektiven Vollzugsform der Evidenz, und zwar der wirklich ursprünglichsten, der ihre Substrate und Sachverhalte ursprünglich und ganz direkt erfassenden, müssen a priori die Individualurteile sein.

¹⁰³Selbstgehendes Bewußtsein geht ja immer auf dem Wege der Retention und Protention in nicht selbstgebendes, in Leerbewußtsein über.

¹⁰⁴steht man in der Tat vor dem an sich ersten Anfang einer systematischen Urteilstheorie, als einer Theorie die eben der wesensmäßigen systematischen Genesis der ursprünglich an den Sachen selbst betätigten Urteils, des evidenten nachgeht und dann den bestimmt vorgezeichneten Wegen, die von dem an sich Ersten in dieser Genesis emporleiten.

¹⁰⁵Widerspruchlosigkeit im weitest gefaßten Sinne. der jede analytische Konsequenz beschließt, ist eine notwendige und hinreichende Bedingung für diese eigentliche Vollziehbarkeit eines möglichen Urteils.

¹⁰⁶über Einstimmigkeit und Widerspruch erhaben ist in seiner Sinnlosigkeit.

¹⁰⁷Die einheitliche Vollziehbarkeit des Urteilsinhaltes liegt vor der vollziehbarkeit des Urteils selbst und ist seine Bedingung. Oder die ideale Existenz des Urteilsinhaltes ist Voraussetzung der idealen Existenz des Urteils.

¹⁰⁸auf tretenden syntaktischen Stoffe etwas miteinander zu tun haben.

¹⁰⁹Vor allem liegt ein universaler Boden der Erfahrung, er ist stets als einstimmige Einheit möglicher Erfahrung vorausgesetzt. In dieser Einstimmigkeit hat alles mit allem sachlich 'zu tun'.

¹¹⁰Das dritte ist hier nicht ausgeschlossen und besteht darin, daß Urteile mit Prädikaten, die keine sinnhafte Beziehung zum Subjekte haben, sozusagen in ihrer Sinnlosigkeit über Wahrheit und Falschheit erhaben sind.

¹¹¹Aber die wissenschaftliche Vernunft ist es, die diese Ergebnisse schafft und die erfahrende Vernunft ist es, die das Gebiet schafft.

¹¹²Was mir irgend als seiender Gegenstand entgegentritt, hat für mich (...) seinen ganzen Seinssinn aus meiner leistenden Intentionalität empfangen, nicht ein Schatten davon bleibt ihr entzogen.

¹¹³Alles Seiende ist (entgegen dem falschen Ideal eines absolut Seienden und seiner absoluten Wahrheit) letztlich relativ und ist mit allem in irgendeinem gewöhnlichen Sinne Relativen relativ auf die transzendente Subjektivität.

¹¹⁴Horizont offen endlos mannigfaltiger freier Möglichkeiten für immer neue Varianten.

¹¹⁵Synthesis der „Deckung im Widerstreit“.

¹¹⁶Dieses Invariante ist die ontische Wesensform (apriorische Form), das Eidos, das dem Exempel entspricht, wofür jede Variante desselben ebensogut hätte dienen können.

¹¹³Absolut Seiendes ist seiend in Form eines intentionales Lebens, das, was immer es sonst in sich bewußt haben mag, zugleich Bewußtsein seiner selbst ist.

¹¹⁴Evidenz bezeichnet (...) die intentionale Leistung der Selbstgebung. Genauer gesprochen ist sie die allgemeine ausgezeichnete Gestalt der „Intentionalität“, des „Bewußtsein von etwas“, in der das in ihr bewußte Gegenständliche in der Weise des Selbsterfaßten, selbstgesehenen, des bewußtseinsmäßigen, Bei-ihm-selbst-seins bewußt ist.

¹¹⁵Erfahrung besagt hier (gemäß unseren früheren Darlegungen) in der notwendigen Verallgemeinerung: Selbstgebung, Evidenz überhaupt.

¹¹⁶so kann auch ein absoluter Gott (...) kein in sich geschlossenes Erfahrungserlebnis, das wie immer es als von „unserer“ sinnlichen Erfahrung unterschieden gedacht würde, apodiktisch und adäquat selbstgebend wäre.

¹¹⁷Evidenz als Selbstgebung hat ihre Abwandlungsgestalten, ihre Gradualitäten in der Vollkommenheit der Selbstgebung.

¹¹⁸ So ist Evidenz eine universale auf das gesamte Bewußtseinsleben bezogene Weise der Intentionalität, durch sie hat es eine universale teleologische Struktur.

¹¹⁹Evidenz es ist, die für Wahrheit und wahrhaft Seiendes jedes uns geltenden Sinnes konstitutiv ist.

¹²⁰Objektives ist nichts anderes als der transzendentalen Subjektivität eigenwesentlich zugehörige synthetische Einheit aktueller und potenzieller Intentionalität.

¹²¹die dem Sein der Welt als ihren Seinssinn in sich konstituierende vorhergeht, und die demnach ihre Realität ganz und gar in sich trägt als in ihr aktuell und potenziell konstituierte Idee.

¹²² Es ist in unseren Zusammenhängen schon ersichtlich geworden, daß sie das universale Apriori einer in reinem Sinne möglichen Welt überhaupt entfaltet, als Eidos, durch die Methode der eidetischen Variation von der uns gegebenen Welt aus, als dem dirigierenden „Exempel“, konkret entspringen muß.

¹²³ Den Weg von der traditionellen Logik zur transzendentalen haben wir in dieser Schrift zu zeichnen versucht -zur transzendentalen, die nicht eine zweite Logik, sondern nur die in phänomenologischer Methode erwachsende, radikale und konkrete Logik selbst ist.

¹²⁴Schließlich sieht man, zur weitesten der analytisch-formalen Allgemeinheit aufsteigend, daß jeder noch so unbestimmt, ja inhaltlich leer gedachte Gegenstand, gedacht als ein „ganz beliebiges“ Etwas überhaupt, nur denkbar ist als Korrelat einer von ihm unabtrennbaren intentionalen Konstitution.

¹²⁵ universalen Problem der Transzendentalphilosophie und zwar in ihren einzig reinen und radikalen Gestalt einer transzendentalen Phänomenologie.

¹²⁶ als Wissenschaftslehren aber sachhaltigen mit gewonnen, wobei die oberste und umfassendste die Logik der absoluten Wissenschaft wäre, die Logik der transzendental-phänomenologischen Philosophie selbst.

¹²⁷ Eine formale Ontologie möglicher Welt, als einer transzendental-subjektiv konstituierten ist unselbständiges Moment einer anderen „formalen Ontologie“, die sich auf alles in jedem Sinne Seiende, auf das als transzendente Subjektivität Seiende und alles sich in ihr Konstituierende bezieht.

¹²⁸ Eine formale Ontologie möglicher Welt, als einer transzendental-subjektiv konstituierten ist unselbständiges Moment einer anderen „formalen Ontologie“, die sich auf alles in jedem Sinne Seiende, auf das als transzendente Subjektivität Seiende und alles sich in ihr Konstituierende bezieht.

CHAPITRE III

¹³⁴ in beständig zweiseitiger Forschung muß sie systematisch von den idealen Gebilden auf das sie phänomenologisch konstituierende Bewußtsein zurückgehen, diese Gebilde als wesensmäßige Leistungen der korrelativen Strukturen des leistenden Erkenntnislebens nach Sinn und Grenzen verständlich machen, und sie damit wie alle und jede Objektivität überhaupt dem weiteren, dem konkreten Zusammenhang der transzendentalen Subjektivität einordnen. An der ideale Objektivität der logischen Gebilde wie an der realen Welt wird dadurch nichts geändert.

¹³⁶ Sie (Logik) muß die phänomenologische Naïvität überwinden, sie muß selbst nach errungenen Anerkenntnis des Idealen mehr sein, als eine bloß positive Wissenschaft von den logisch-mathematischen Idealitäten.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES DE HUSSERL

Logische Untersuchungen. Prolegomena zur reinen Logik, volume I, 7ième éd. (texte de l'édition de 1913), Tübingen, Max Niemeyer, 1993.

Logische Untersuchungen. Untersuchungen zur Phänomenologie und Theorie der Erkenntnis, volume II/1, 7ième éd. (textes de l'édition de 1913), Tübingen, Max Niemeyer, 1993.

Logische Untersuchungen. Elemente einer phänomenologischen Aufklärung der Erkenntnis, volume II/2, 6ième éd. (texte de l'édition de 1921), Tübingen, Max Niemeyer, 1993.

Formale und transzendente Logik. Versuch einer Kritik der logischen Vernunft, 2ième éd., Tübingen, Max Niemeyer, 1981.

"Aufgabe und Bedeutung der Logischen Untersuchungen" in *Husserliana* vol IX, La Haye, Martinus Nijhoff, 1962, pp. 20-46.

"Entwurf einer Vorrede zu den Logischen Untersuchungen (1913)", in *Tijdschrift voor Filosofie*, vol. I, 1939, pp. 106-133 et 319-339.

LITTÉRATURE SECONDAIRE.

BACHELARD S., *La logique de Husserl. Étude sur Logique formelle et logique transcendantale*, Paris, PUF, 1957.

BAR-HILLEL Y., "Husserl's conception of a purely logical grammar", in *Philosophy and Phenomenological Research*, vol. 17, 1956-57, pp. 362-369.

BELL D. A., *Husserl*, Londres, Routledge, 1990.

BERNET R., "Logik und Phänomenologie in Husserls Lehre von der Wahrheit" in *Tijdschrift voor Filosofie*, vol. 43, 1981, pp. 35-89.

BERNET R., KERN I. et MARBACH E., *An Introduction to Husserlian Phenomenology*, Evanston Illinois, Northwestern University Press, 1993.

HEFFERNAN G., *Bedeutung und Evidenz bei Edmund Husserl. Das Verhältnis zwischen der Bedeutungs- und der Evidenztheorie in den Logischen Untersuchungen und der Formalen und transzendentalen Logik. Ein Vergleich anhand der Identitätsproblematik*, Bonn, Bouvier, 1983.

McCORMICK P. et ELLISTON F. A. éd., *Husserl, shorter works*, Notre-Dame University Press, 1981.

McCORMICK P. et ELLISTON F. A. éd., *Husserl: Expositions and Appraisals*, Notre-Dame University Press, 1977.

MOHANTY J.N., *Transcendental Phenomenology. An analytic account*, Oxford, Basil Blackwell, 1989.

MOHANTY J.N., *Husserl and Frege*, Bloomington, Indiana University Press, 1982.

MOHANTY J.N., *Edmund Husserl's Theory of Meaning*, 3ième éd., La Haye, Martinus Nijhoff, 1976.

MOHANTY J.N. éd., *Readings on Edmund Husserl's Logical Investigations*, La Haye, Martinus Nijhoff, 1977.

MULLIGAN K., "Perception", in *The Cambridge Companion to Husserl*, Cambridge University Press, 1995, pp.168-238.

MULLIGAN K. et SMITH B., "Pieces of a theory" in *Parts and Moments. Studies in Logic and Formal Ontology*, éd. par B. Smith, Munich, Philosophia, 1982.

NATORP P., "Zur Frage nach der logischen Methode. Mit Beziehung auf Edmund Husserls "Prolegomena zur reinen Logik", in *Kant Studien*, vol. 6, 1901, pp. 270-283.

PUHAKKA K. et PULIGANDLA R., "Methods and problems in Husserl transcendental Logic", in *International Logic Review*, vol. 4, 1971, pp. 202-218.

SCANLON J., "Formal Logic and Formal Ontology", in *Research in Phenomenology*, vol. 5, 1975, pp. 95-107.

SCHMIT R., "Die Idee der logischen Grammatik bei Husserl: Eine begriffsgeschichtliche Betrachtung", in *Husserl Studies*, vol. 9, 1992, pp. 31-49.

SMITH B. et SMITH D. W. éd., *The Cambridge Companion to Husserl*, Cambridge University Press, 1995.

SPIEGELBERG H., *The phenomenological movement*, 3^e éd., La Haye, Martinus Nijhoff, 1982.

STRÖKER E., *Husserls Transzendente Phänomenologie*, Francfort, Klostermann, 1987.

STRÖKER E., "Husserls Evidenzprinzip. Sinn und Grenzen einer methodischen Norm der Phänomenologie als Wissenschaft", in *Zeitschrift für philosophische Forschung*, vol. 32, 1978, pp. 1-30.

STRÖKER E., "Das Problem der epoché in der Philosophie Edmund Husserls", in *Annalecta Husserliana*, vol. 1, 1971, pp. 170-185.

TITO J.M., *Logic in the husserlian context*, Evanston Illinois, Northwestern University Press, 1990.

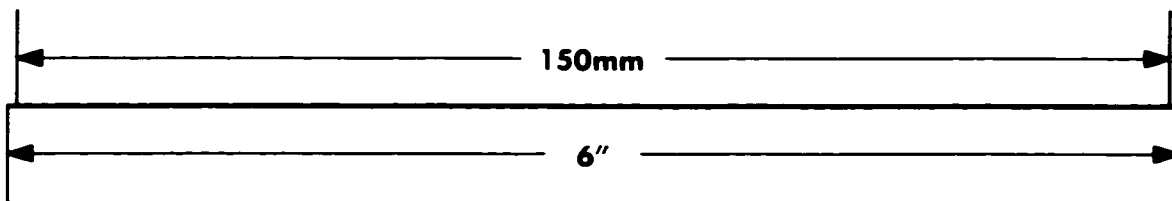
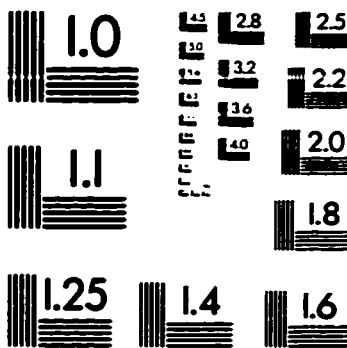
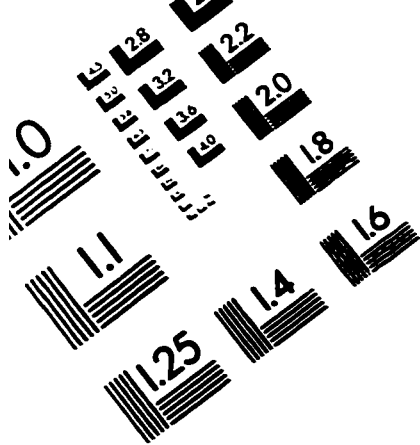
TRAGESSE R., *Phenomenology and Logic*, Ithaca, Cornell University Press, 1977.

VAN BREDA L., "L'itinéraire husserlien de la phénoménologie pure à la phénoménologie transcendantale", in *Bulletin de la société française de philosophie*, 1973, pp. 67-149.

WILLARD D., "Husserl on a logic that failed", *Philosophical Review*, vol. 89, 1980, pp. 46-64.

WILLARD D., "Knowledge", in *The Cambridge Companion to Husserl*, Cambridge University Press, 1995, pp. 138-167.

TEST TARGET (QA-5)



APPLIED IMAGE . Inc
1653 East Main Street
Rochester, NY 14609 USA
Phone: 716/482-0300
Fax: 716/288-5989

© 1993, Applied Image, Inc., All Rights Reserved

